


CADENTI PORRIGO DEXTRAM

ŒUVRES

DE

J. JACQ. ROUSSEAU.

CONFESSIONS.

TOME IV.

LIVRES XI, XII,

ET TABLE GÉNÉRALE DES NOMS ET DES MATIERES CONTENUS DANS LES QUATRE VOLUMES.

LES CONFESSIONS

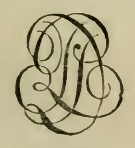
DE

J. JACQ. ROUSSEAU.

Intus et in cute.

TOME IV.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AINÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.

1813.

LES CONFESSIONS

DE

J. JACQ. ROUSSEAU.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE ONZIEME.

QUOIQUE *la Julie*, qui depuis long-temps étoit sous presse, ne parut point encore à la fin de 1760, elle commençoit à faire grand bruit. Madame de Luxembourg en avoit parlé à la cour, madame d'Houdetot à Paris. Cette derniere avoit même obtenu de moi, pour Saint-Lambert, la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne, qui en avoit été enchanté. Duclos, à qui je l'avois aussi fait lire, en avoit parlé à l'academie. Tout Paris étoit dans l'impatience de voir ce roman; les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étoient assiégés de gens qui en demandoient des nouvelles. Il parut enfin, et son succes, contre l'ordinaire, repondit à l'empressement avec lequel il étoit attendu. Madame la dauphine, qui l'avoit lu des premieres, en parla à M. de Luxembourg comme

d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres, mais dans le monde il n'y eut qu'un avis, et les femmes sur-tout s'enivrerent et du livre et de l'auteur, au point qu'il y en avoit peu, même dans les hauts rangs, dont je n'eusse fait la conquête, si je l'avois entrepris. J'ai de cela des preuves que je ne veux pas écrire, et qui, sans avoir besoin de l'expérience, autorisent mon opinion. Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans tout le reste de l'Europe, quoique les Français, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, regnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs? Non, sans doute; mais il y regne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentiments purs, tendres, honnêtes que nous n'avons plus. La corruption désormais est par-tout la même : il n'existe plus ni mœurs ni vertus en Europe; mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher (1).

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentiments de la nature. Il faut une délicatesse de tact qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde, pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrieme partie

(1) J'écrivois ceci en 1769. (Cette note n'est point au manuscrit autographe.)

en parallele avec la princesse de Cleves, et je dis que, si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'auroit jamais connu tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire parcequ'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, *la Julie* eût été publiée en certain pays que je pense, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle seroit morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage, dans une liasse qui est entre les mains de madame de Nadaillac. Si jamais ce recueil paroît, on y verra des choses bien singulieres, et une opposition de jugements qui montre ce que c'est que d'avoir affaire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt, qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espece, ni dans les personnages ni dans les actions. Diderot a fait de grands compliments à Richardson sur la prodigieuse variété de ses tableaux, et sur la multitude de ses personnages. Richardson a en effet le mérite de les avoir tous bien caractérisés; mais, quant à leur nombre, il a cela de commun avec les

plus insipides romanciers, qui suppléent à la stérilité de leurs idées à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention en présentant incessamment et des évènements inouis, et de nouveaux visages qui passent comme les figures de la lanterne magique : mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets, et sans aventures merveilleuses, cela, certainement, est plus difficile ; et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, quoi que M. Diderot en ait pu dire, ne sauroient, sur cet article, entrer en parallele avec le mien. [Il est mort cependant, je le sais, et j'en sais la cause ; mais il ressuscitera.]

Toute ma crainte étoit qu'à force de simplicité ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui, seul, m'a plus flatté que tous les compliments qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Le colporteur le porta à madame la princesse de Talmont (1), un jour de bal de l'opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et, en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étoient mis ; elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oublioit, vinrent l'avertir qu'il étoit deux

(1) Ce n'est pas elle, c'est une autre dame dont j'ignore le nom ; mais le fait m'a été assuré.

heures. Rien ne presse encore, dit-elle en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il étoit. On lui dit qu'il étoit quatre heures. Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal; qu'on ôte mes chevaux. Elle se fit déshabiller, et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours desiré de voir madame de Talmont, non seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai, mais aussi parceque j'ai toujours cru qu'on ne pouvoit prendre un intérêt si vif à l'Héloïse, sans avoir ce sixieme sens, ce sens moral dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne sauroit entendre le mien.

Ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avois écrit ma propre histoire, et que j'étois moi-même le héros de ce roman. Cette croyance étoit si bien établie, que madame de Polignac écrivit à madame de Verdelin pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde étoit persuadé qu'on ne pouvoit exprimer si vivement des sentiments qu'on n'auroit point éprouvés, ni peindre ainsi les transports de l'amour que d'après son propre cœur. En cela l'on avoit raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus érotiques extases: mais on se trompoit en pensant qu'il avoit fallu des objets réels pour les produire; on étoit loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et madame d'Houdetot, les

amours que j'ai sentis et décrits n'auroient été qu'avec des sylphides. Je ne voulus ni confirmer ni détruire une erreur qui m'étoit avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue, que je fis imprimer à part, comment je laissai là-dessus le public en suspens. Les rigoristes trouveront que j'aurois dû declarer la vérité tout rondement : pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvoit obliger, et je crois qu'il y auroit eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

A-peu-près dans le même temps, parut la *Paix perpétuelle*, dont, l'année précédente, j'avois cédé le manuscrit à un certain M. de Bastide, auteur d'un journal appelé *le Monde*, dans lequel il auroit voulu, bon gré mal gré, fourrer tous mes manuscrits. Il étoit de la connoissance de M. Duclos, et vint en son nom me presser de lui aider à remplir *le Monde*. Il avoit ouï parler de la Julie, et vouloit que je la misse tout entière dans son journal : il vouloit que j'y misse l'*Emile*, il auroit voulu que j'y misse le *Contrat social*, s'il eût su que cet ouvrage existoit. Enfin, excédé de ses importunités, je pris, pour m'en délivrer, le parti de lui céder, pour douze louis, mon extrait de la *Paix perpétuelle*. Notre accord étoit qu'il s'imprimeroit dans son journal ; mais sitôt qu'il fut propriétaire de ce manuscrit, il jugea à propos de le faire imprimer à part, avec quelques retranchements que le censeur exigea. Qu'eût-ce été si j'y avois joint mon jugement sur cet ouvrage, dont très heureusement je ne parlai pas à M. de Bastide, et qui n'entra point dans notre marché? Ce jugement est encore en manuscrit parmi

mes papiers. Si jamais il voit le jour, on y pourra connoître combien les plaisanteries et le ton suffisant de Voltaire, à ce sujet, m'ont dû faire rire, moi qui voyois si bien la portée de ce pauvre homme dans les matieres politiques dont il se mêloit de parler.

Au milieu de mes succès dans le public, et de la faveur des dames, je me sentois décheoir à l'hôtel de Luxembourg, non pas auprès de M. le maréchal, qui sembloit même redoubler chaque jour de bontés et d'amitiés pour moi, mais auprès de madame la maréchale. Depuis que je n'avois plus rien à lui lire, son appartement m'étoit moins ouvert; et, durant les voyages de Montmorency, quoique je me présentasse assez exactement, je ne la voyois plus guere qu'à table : ma place même n'y étoit plus aussi marquée à côté d'elle. Comme elle ne me l'offroit plus, qu'elle me parloit peu, et que je n'avois pas non plus grand'chose à lui dire, j'aimois autant prendre une autre place, où j'étois plus à mon aise, sur-tout le soir; car, machinalement, je prenois peu-à-peu l'habitude de me placer plus près de M. le maréchal.

A propos du soir, je me souviens d'avoir dit que je ne soupois pas au château, et cela étoit vrai dans le commencement de la connoissance : mais comme M. de Luxembourg ne dînoit point, et ne se mettoit pas même à table, il arriva de là qu'au bout de plusieurs mois, et déja très familier dans sa maison, je n'avois encore jamais mangé avec lui. Il eut la bonté d'en faire la remarque : cela me détermina d'y souper quelquefois, quand il n'y avoit pas beaucoup

de monde, et je m'en trouvois très bien, vu qu'on dînoit presque en l'air, et, comme on dit, sur le bout du banc; au lieu que le soupé étoit très long, parcequ'on s'y reposoit avec plaisir au retour d'une longue promenade; très bon, parceque M. de Luxembourg étoit gourmand; et très agréable, parceque madame de Luxembourg en faisoit les honneurs à charmer. Sans cette explication, l'on entendroit difficilement la fin d'une lettre de M. de Luxembourg (Liasse C, n° 36), où il me dit qu'il se rappelle avec délices nos promenades, sur-tout, ajoute-t-il, quand, en rentrant les soirs dans la cour, nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosses : c'est que, comme on passoit tous les matins le rateau sur le sable de la cour, pour effacer les ornieres, je jugeois, par le nombre de ces traces, du monde qui étoit survenu dans l'après-midi.

Cette année 1761 mit le comble aux pertes continuelles que fit ce bon seigneur depuis que j'avois le bonheur de le voir; comme si les maux que me préparoit la destinée eussent dû commencer par l'homme pour qui j'avois le plus d'attachement, et qui en étoit le plus digne. La premiere année il perdit sa sœur, madame la duchesse de Villeroy; la seconde, il perdit sa fille, madame la princesse de Robeck; la troisieme, il perdit, dans le duc de Montmorency, son fils unique, et, dans le comte de Luxembourg, son petit-fils, les seuls et derniers soutiens de sa branche et de son nom. Il supporta toutes ces pertes avec un courage apparent; mais son cœur ne cessa de saigner en dedans tout le reste

de sa vie, et sa santé ne fit plus que décliner. La mort imprévue et tragique de son fils dut lui être d'autant plus sensible, qu'elle arriva précisément dans le moment où le roi venoit de lui accorder pour son fils, et de lui promettre pour son petit-fils, la survivance de sa charge de capitaine des gardes-du-corps. Il eut la douleur de voir s'éteindre peu-à-peu, sous ses yeux, ce dernier enfant de la plus grande espérance, et cela par l'aveugle confiance de la mere au médecin, qui fit périr ce pauvre enfant d'inanition, avec des médecines pour toute nourriture. Hélas! si j'en eusse été cru, le grand-pere et le petit-fils seroient tous deux encore en vie. Que ne dis-je point, que n'écrivis-je point à M. de Luxembourg; que de représentations ne fis-je point à madame de Montmorency, sur le régime plus qu'austere que, sur la foi de son médecin, elle faisoit observer à son fils! Madame de Luxembourg, qui pensoit comme moi, ne vouloit point usurper l'autorité de la mere; M. de Luxembourg, homme doux et foible, n'aimoit point à contrarier. Madame de Montmorency avoit dans Bordeu une foi dont son fils finit par être la victime. Que ce pauvre enfant étoit aise quand il pouvoit obtenir la permission de venir à Mont-Louis, avec madame de Boufflers, demander à goûter à Thérese, et mettre quelque aliment dans son estomac affamé! Combien je déplorois en moi-même les miseres de la grandeur, quand je voyois cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un

pauvre petit morceau de pain! Enfin, j'eus beau dire et beau faire, le médecin triompha, et l'enfant mourut de faim.

La même confiance aux charlatans, qui fit périr le petit-fils, creusa le tombeau du grand-pere, et il s'y joignit de plus la pusillanimité de vouloir se dissimuler les infirmités de l'âge. M. de Luxembourg avoit eu par intervalles quelque douleur au gros doigt du pied; il en eut une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fievre. J'osai prononcer le mot de goutte; madame de Luxembourg me tança. Le valet-de-chambre-chirurgien de M. le maréchal, appelé Morlane, soutint que ce n'étoit pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille. Malheureusement la douleur se calma, et, quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remede qui l'avoit calmée: la constitution s'altéra, les maux augmenterent, et les remedes en même raison. Madame de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'étoit la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir. Mais n'anticipons pas de si loin sur les malheurs: combien j'en ai d'autres à narrer avant celui-là!

Il est singulier avec quelle fatalité tout ce que je pouvois dire et faire sembloit fait pour déplaire à madame de Luxembourg, lors même que j'avois le plus à cœur de conserver sa bienveillance. Les afflictions que M. de Luxembourg éprouvoit coup sur coup ne faisoient que m'attacher à lui davantage, et

par conséquent à madame de Luxembourg : car ils m'ont toujours paru si sincèrement unis, que les sentiments qu'on avoit pour l'un s'étendoient nécessairement à l'autre. M. le maréchal vieillissoit ; son assiduité à la cour, les soins qu'elle entraînoit, les chasses continuelles, la fatigue sur-tout du service durant son quartier, auroient demandé la vigueur d'un jeune homme, et je ne voyois plus rien qui pût soutenir la sienne dans cette carriere. Puisque ses dignités devoient être dispersées, et son nom éteint après lui, peu lui importoit de continuer une vie laborieuse, dont l'objet principal n'avoit été que de ménager les faveurs du prince à ses enfants. Un jour que nous n'étions que nous trois, et qu'il se plaignoit des fatigues de la cour, en homme que ses pertes avoient découragé, j'osai parler de retraite, et lui donner le conseil que Cynéas donnoit jadis à Pyrrhus ; il soupira, et ne répondit pas décisivement. Mais au premier moment où madame de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil qui me parut l'avoir alarmée. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde : c'est que la longue habitude de vivre à la cour devenoit un besoin, que c'étoit même en ce moment une dissipation pour M. de Luxembourg, et que la retraite que je lui conseillois seroit moins un repos pour lui qu'un exil, où l'oisiveté, l'ennui, la tristesse, acheveroient bientôt de le consumer. Quoiqu'elle dût voir qu'elle m'avoit persuadé, quoiqu'elle dût compter sur la promesse que je lui fis et que je lui tins, elle ne parut jamais

bien tranquillisée à cet égard ; et je me suis rappelé que, depuis lors, mes tête-à-tête avec M. le maréchal avoient été plus rares et presque toujours interrompus.

Tandis que ma balourdise et mon guignon me nuisoient ainsi de concert auprès d'elle, les gens qu'elle voyoit et qu'elle aimoit le plus ne m'y servoient pas. L'abbé de Boufflers, sur-tout, jeune homme aussi brillant qu'il soit possible de l'être, ne me parut jamais bien disposé pour moi ; et non seulement il est le seul de la société de madame la maréchale qui ne m'ait jamais marqué la moindre attention, mais j'ai cru m'appercevoir qu'à tous les voyages qu'il fit à Montmorency je perdois quelque chose auprès d'elle ; et il est vrai que, sans même qu'il le voulût, c'étoit assez de sa seule présence : tant la grace et le sel de ses gentillesses appesantissoient encore mes lourds *spropositi*. Les deux premieres années il n'étoit presque pas venu à Montmorency, et, par l'indulgence de madame la maréchale, je m'étois passablement soutenu ; mais, sitôt qu'il y parut un peu de suite, je fus écrasé sans retour. J'aurois voulu me réfugier sous son aile, et faire en sorte qu'il me prît en amitié ; mais la même maussaderie, qui me faisoit un besoin de lui plaire, m'empêcha d'y réussir ; et ce que je fis pour cela mal-adroitement acheva de me perdre auprès de madame la maréchale, sans m'être utile auprès de lui. Avec autant d'esprit, il eût pu réussir à tout ; mais l'impossibilité de s'appliquer, et le goût de la dissipation, ne lui ont permis d'acquérir que des demi-talents en tout genre. En revanche il en a

beaucoup, et c'est tout ce qu'il faut dans le grand monde où il veut briller. Il fait tres bien de petits vers, écrit très bien de petites lettres, va jouaillant un peu du cistre, et barbouillant un peu de peinture au pastel. Il s'avisa de vouloir faire le portrait de madame de Luxembourg ; ce portrait étoit horrible. Elle prétendoit qu'il ne lui ressembloit point du tout, et cela étoit vrai. Le traître d'abbé me consulta ; et moi, comme un menteur et comme un sot, je dis que le portrait ressembloit. Je voulois cajoler l'abbé ; mais je ne cajolois pas la maréchale, qui mit ce trait dans ses registres ; et l'abbé, ayant fait son coup, se moqua de moi. J'appris par ce succès de mon tardif coup d'essai, à ne plus me mêler de vouloir flagorner et flatter malgré Minerve.

Mon talent étoit de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage ; il falloit m'y tenir. Je n'étois point né, je ne dis pas pour flatter, mais pour louer. La mal-adresse des louanges que j'ai voulu donner m'a fait plus de mal que l'âpreté de mes censures. J'en ai à citer ici un exemple si terrible, que ses suites ont non seulement fait ma destinée pour le reste de ma vie, mais décideront peut-être de ma réputation dans toute la postérité.

Durant les voyages de Montmorency, M. de Choiseul venoit quelquefois souper au château. Il y vint un jour que j'en sortois. On parla de moi ; M. de Luxembourg lui conta mon histoire de Venise avec M. de Montaigu. M. de Choiseul lui dit que c'étoit dommage que j'eusse abandonné cette carriere, et que, si j'y voulois rentrer, il ne demandoit

pas mieux que de m'occuper. M. de Luxembourg me redit cela : j'y fus d'autant plus sensible, que je n'avois pas accoutumé d'être gâté par les ministres ; et il n'est pas sûr que, malgré mes résolutions, si ma santé m'eût permis d'y songer, j'eusse évité la tentation d'en faire de nouveau la folie. L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où d'autres passions me laissoient libre ; mais un de ces intervalles eût suffi pour me rengager. Cette bonne intention de M. de Choiseul, m'affectionnant à lui, accrut l'estime que, sur quelques opérations de son ministere, j'avois conçue pour ses talents ; et le pacte de famille en particulier me parut annoncer un homme d'état du premier ordre. Il gagnoit encore dans mon esprit au peu de cas que je faisois de ses prédécesseurs, sans excepter madame de Pompadour, que je regardois comme une façon de premier ministre ; et quand le bruit courut que d'elle ou de lui l'un des deux expulseroit l'autre, je crus faire des vœux pour la gloire de la France en en faisant pour que M. de Choiseul triomphât. Je m'étois senti de tout temps pour madame de Pompadour de l'antipathie, même quand, avant sa fortune, je l'avois vue chez madame de la Poplimiere, portant encore le nom de madame d'Étioles. Depuis lors, j'avois été peu content de son silence au sujet de Diderot, et de tous ses procédés par rapport à moi, tant au sujet des Fêtes de Ramire et des Muses galantes, qu'au sujet du Devin du village, qui ne m'avoit valu dans aucun genre de produit des avantages proportionnés à ses succès ; et dans toutes les occasions je l'avois trouvée très peu disposée à

m'obliger : ce qui n'empêcha pas le chevalier de Lorenzy de me proposer de faire quelque chose à la louange de cette dame, en m'insinuant que cela pourroit m'être utile. Cette proposition m'indigna d'autant plus que je vis bien qu'il ne la faisoit pas de son chef, sachant que cet homme, nul par lui-même, ne pense et n'agit que par l'impulsion des gens qui disposent de lui. Je sais trop peu me contraindre pour avoir pu lui cacher mon dédain pour sa proposition, ni à personne mon peu de penchant pour la favorite; elle le connoissoit, j'en étois sûr, et tout cela mêloit mon intérêt propre à mon inclination naturelle dans les vœux que je faisois pour M. de Choiseul. Prévenu d'estime pour ses talents, plein de reconnoissance pour sa bonne volonté, ignorant d'ailleurs totalement dans ma retraite ses goûts et sa maniere de vivre, je le regardois d'avance comme le vengeur du public et le mien : et mettant alors la derniere main au Contrat social, j'y marquai dans un seul trait ce que je pensois des précédents ministeres et de celui qui commençoit à les éclipser. Je manquai dans cette occasion à ma plus constante maxime, et de plus je ne songeai pas que, quand on veut louer et blâmer fortement dans un même article sans nommer les gens, il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de qui-pro-quo. J'étois là-dessus dans une si folle sécurité, qu'il ne me vint pas même à l'esprit que quelqu'un pût prendre le change. On verra bientôt si j'eus raison.

Une de mes chances étoit d'avoir toujours dans

mes liaisons des femmes auteurs. Je croyois au moins parmi les grands éviter cette chance. Point du tout ; elle m'y suivit encore. Madame de Luxembourg ne fut pourtant jamais, que je sache, atteinte de cette manie; mais madame la comtesse de Boufflers le fut. Elle fit une tragédie en prose, qui fut d'abord lue, promenée, et prônée dans la société de M. le prince de Conti, et sur laquelle, non contente de tant d'éloges, elle voulut aussi me consulter pour avoir le mien. Elle l'eut, mais modéré, tel que le méritoit l'ouvrage. Elle eut de plus l'avertissement que je crus lui devoir, que sa piece intitulée *l'Esclave généreux* avoit un très grand rapport à une piece angloise, assez peu connue, mais pourtant traduite, intitulée *Oroonoko*. Madame de Boufflers me remercia de l'avis, en m'assurant toutefois que sa piece ne ressembloit point du tout à l'autre. Je n'ai jamais parlé de ce plagiat à personne au monde qu'à elle seule, et cela pour remplir un devoir qu'elle m'avoit imposé; cela ne m'a pas empêché de me rappeler souvent depuis lors le sort de celui que remplit Gil-Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Outre l'abbé de Boufflers, qui ne m'aimoit pas, outre la comtesse de Boufflers, auprès de laquelle j'avois des torts que jamais les femmes ni les auteurs ne pardonnent, tous les autres amis de madame la maréchale m'ont toujours paru peu disposés à être des miens, entre autres M. le président Hénault, lequel, enrôlé parmi les auteurs, n'étoit pas exempt de leurs défauts ; entre autres aussi madame du Deffand et mademoiselle de Lespinasse, toutes deux en

grande liaison avec Voltaire, et intimes amies de d'Alembert, avec lequel la derniere a même fini par vivre, s'entend en tout bien et en tout honneur, et cela ne peut même s'entendre autrement. J'avois d'abord commencé par m'intéresser fort à madame du Deffand, que la perte de ses yeux faisoit aux miens un objet de commisération; mais sa maniere de vivre, si contraire à la mienne que l'heure du lever de l'un étoit presque celle du coucher de l'autre, sa passion sans bornes pour le petit bel-esprit, l'importance qu'elle donnoit, soit en bien soit en mal, aux moindres torche-culs qui paroissoient, le despotisme et l'emportement de ses oracles, son engouement outré pour ou contre toutes choses, qui ne lui permettoit de parler de rien qu'avec des convulsions, ses préjugés incroyables, son invincible obstination, l'enthousiasme de déraison où la portoit l'opiniâtreté de ses jugements passionnés; tout cela me rebuta bientôt des soins que je voulois lui rendre; je la négligeai, elle s'en apperçut: c'en fut assez pour la mettre en fureur; et, quoique je sentisse assez combien une femme de ce caractere pouvoit être à craindre, j'aimai mieux encore m'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié.

Ce n'étoit pas assez d'avoir si peu d'amis dans la société de madame de Luxembourg, si je n'avois des ennemis dans sa famille. Je n'en eus qu'un, mais qui, par la position où je me trouve aujourd'hui, en vaut cent. Ce n'étoit assurément pas M. le duc de Villeroi son frere; car non seulement il m'étoit venu voir, mais il m'avoit invité plusieurs fois d'aller à Villeroi; et comme j'avois répondu à cette

invitation avec autant de respect et d'honnêteté qu'il m'avoit été possible. partant de cette réponse vague comme d'un consentement, il avoit arrangé avec M. et madame de Luxembourg un voyage d'une quinzaine de jours, dont je devois être, et qui me fut proposé. Comme les soins qu'exigeoit ma santé ne me permettoient pas alors de me déplacer sans risque, je priai M. de Luxembourg de vouloir bien me dégager. On peut voir par sa réponse (Liasse D, nº 3) que cela se fit de la meilleure grace du monde, et M. le duc de Villeroi ne m'en témoigna pas moins de bonté qu'auparavant. Son neveu et son héritier, le jeune marquis de Villeroi, ne participa pas à la bienveillance dont m'honoroit son oncle, ni aussi, je l'avoue, au respect que j'avois pour lui. Ses airs éventés me le rendirent insupportable. et mon air froid m'attira son aversion. Il fit même, un soir à table, une incartade dont je me tirai mal, parceque je suis bête, sans aucune présence d'esprit, et que la colere, au lieu d'aiguiser le peu que j'en ai, me l'ôte. J'avois un chien qu'on m'avoit donné tout jeune, presque à mon arrivée à l'Hermitage, et que j'avois alors appelé *duc*. Ce chien, non beau, mais rare en son espece, duquel j'avois fait mon compagnon, mon ami, et qui certainement méritoit mieux ce titre que la plupart de ceux qui l'ont pris, étoit devenu célebre au château de Montmorency par son naturel aimant, sensible, et par l'attachement que nous avions l'un pour l'autre; mais, par une pusillanimité fort sotte, j'avois changé son premier nom en celui de *turc*, comme s'il n'y avoit pas des multitudes de chiens qui s'appellent *marquis*, sans

qu'aucun marquis s'en fâche. Le marquis de Villeroi, qui sut ce changement de nom, s'avisa de me pousser tellement là-dessus, que je fus obligé de conter en pleine table ce que j'avois fait. Ce qu'il y avoit d'offensant pour le nom de duc dans cette histoire étoit moins de l'avoir donné à mon chien que de le lui avoir ôté. Le pis fut qu'il y avoit là plusieurs ducs, M. de Luxembourg l'étoit lui-même, son fils l'étoit: le marquis de Villeroi, fait alors pour le devenir, et qui l'est aujourd'hui, jouit avec une cruelle joie de l'embarras où il m'avoit mis, et de l'effet qu'avoit produit cet embarras. On m'assura le lendemain que sa tante l'avoit très vivement tancé là-dessus; et l'on peut juger si cette réprimande, en la supposant réelle, a dû beaucoup raccommoder mes affaires auprès de lui.

Je n'avois pour appui contre tout cela, tant à l'hôtel de Luxembourg qu'au Temple, que le seul chevalier de Lorenzy, qui fit profession d'être mon ami; mais il l'étoit encore plus de d'Alembert, à l'ombre duquel il passoit chez les femmes pour un grand géometre. Il étoit d'ailleurs le cigisbée, ou plutôt le complaisant de madame la comtesse de Boufflers, très amie elle-même de d'Alembert: et le chevalier de Lorenzy n'avoit d'existence et ne pensoit que par elle. Ainsi, loin que j'eusse au-dehors quelque contre-poids à mon ineptie pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg, tout ce qui l'approchoit sembloit concourir à me nuire dans son esprit. Cependant, outre l'Emile dont elle avoit voulu se charger, elle me donna dans le même temps une autre marque d'intérêt et de bienveillance, qui

me fit croire que, même en s'ennuyant de moi, elle me conservoit et me conserveroit toujours l'amitié qu'elle m'avoit tant de fois promise pour toute la vie.

Sitôt que j'avois cru pouvoir compter sur ce sentiment de sa part, j'avois commencé par soulager mon cœur auprès d'elle de l'aveu de toutes mes fautes, ayant pour maxime inviolable avec mes amis de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire. Je lui avois déclaré mes liaisons avec Thérese, et tout ce qui en avoit résulté, sans omettre de quelle façon j'avois disposé de mes enfants. Elle avoit reçu mes confessions très bien, trop bien même, en m'épargnant les censures que je méritois; et ce qui m'émut sur-tout vivement fut de voir les bontés qu'elle prodiguoit à Thérese, lui faisant de petits cadeaux, l'envoyant chercher, l'exhortant à l'aller voir, la recevant avec cent caresses, et l'embrassant très souvent devant tout le monde. Cette pauvre fille étoit dans des transports de joie et de reconnoissance qu'assurément je partageois bien, les amitiés dont M. et madame de Luxembourg me combloient en elle me touchant bien plus encore que celles qu'ils me faisoient directement.

Pendant assez long-temps les choses en resterent là: mais enfin madame la maréchale poussa la bonté jusqu'à vouloir retirer un de mes enfants. Elle savoit que j'avois fait mettre un chiffre dans les langes de l'aîné; elle me demanda le double de ce chiffre, je le lui donnai. Elle employa pour cette recherche la Roche, son valet-de-chambre et son homme

de confiance, qui fit de vaines perquisitions, et ne trouva rien, quoiqu'au bout de douze ou quatorze ans seulement, si les registres des Enfants-Trouvés étoient bien en ordre, ou que la recherche eût été bien faite, ce chiffre n'eût pas dû être introuvable. Quoi qu'il en soit, je fus moins fâché de ce mauvais succès que je ne l'aurois été si j'avois suivi des yeux cet enfant dès sa naissance. Si, à l'aide du renseignement, on m'eût présenté quelque enfant pour le mien, le doute, si ce l'étoit bien en effet, si on ne lui en substituoit point un autre, m'eût resserré le cœur par l'incertitude, et je n'aurois point goûté dans tout son charme le vrai sentiment de la nature: il a besoin, pour se soutenir, au moins durant l'enfance, d'être appuyé sur l'habitude. Le long éloignement d'un enfant qu'on ne connoît pas encore affoiblit, anéantit enfin les sentiments paternels et maternels; et jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux. La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que, par l'entremise de Thérese, ce même la Roche fit connoissance avec madame le Vasseur, que Grimm continuoit de tenir à Deuil à la porte de la Chevrette, et tout près de Montmorency. Quand je fus parti, ce fut par M. la Roche que je continuai de faire remettre à cette femme l'argent que je n'ai point cessé de lui envoyer; et je crois qu'il lui portoit aussi souvent des présents de la part de madame la maréchale; ainsi elle n'étoit sûrement pas à plain-

dre, quoiqu'elle se plaignît toujours. A l'égard de Grimm, comme je n'aime point à parler des gens que je dois haïr, je n'en parlois jamais à madame de Luxembourg que malgré moi ; mais elle me mit plusieurs fois sur son chapitre, sans me dire ce qu'elle en pensoit, et sans me laisser pénétrer jamais si cet homme étoit de sa connoissance ou non. Comme la réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût, sur-tout en ce qui les regarde, j'ai depuis lors pensé quelquefois à celle-là, mais seulement quand d'autres évènements ont rendu cette réflexion naturelle.

Après avoir demeuré long-temps sans entendre parler de l'Emile, depuis que je l'avois remis à madame de Luxembourg, j'appris enfin que le marché en étoit conclu à Paris avec le libraire Duchesne, et par celui-ci avec le libraire Néaulme, d'Amsterdam. Madame de Luxembourg m'envoya les deux doubles de mon traité avec Duchesne, pour les signer. Je reconnus l'écriture pour être de la même main dont étoient celles des lettres de M. de Malesherbes qu'il ne m'écrivoit pas de sa propre main. Cette certitude que mon traité se faisoit de l'aveu et sous les yeux du magistrat me le fit signer avec confiance. Duchesne me donnoit de ce manuscrit six mille francs, la moitié comptant, et je crois cent ou deux cents exemplaires ; je ne me souviens pas bien de la quantité. Après avoir signé les deux doubles, je les renvoyai tous deux à madame de Luxembourg qui l'avoit ainsi desiré. Elle en donna un à Duchesne, elle garda l'autre au lieu de me le renvoyer, et je ne l'ai jamais revu.

La connoissance de M. et de madame de Luxembourg, en faisant quelque diversion à mon projet de retraite, ne m'y avoit pas fait renoncer. Même au temps de ma plus grande faveur auprès de madame la maréchale, j'avois toujours senti qu'il n'y avoit que mon sincere attachement pour M. le maréchal et pour elle qui pût me rendre leurs entours supportables; et tout mon embarras étoit de concilier ce même attachement avec un genre de vie plus conforme à mon goût, et moins contraire à ma santé, que cette gêne et ces soupers tenoient dans une altération continuelle, malgré tous les soins qu'on apportoit pour ne pas m'exposer à la déranger; car, sur ce point comme sur tout autre, les attentions furent poussées aussi loin qu'il étoit possible; et, par exemple, tous les soirs après souper, M. le maréchal, qui s'alloit coucher de bonne heure, ne manquoit pas de m'emmener, bon gré mal gré, pour m'aller coucher aussi. Ce ne fut que quelque temps avant ma catastrophe qu'il cessa, je ne sais pourquoi, d'avoir cette attention.

Avant même d'appercevoir le refroidissement de madame la maréchale, je desirois, pour ne m'y pas exposer, d'exécuter mon ancien projet; mais, les moyens me manquant pour cela, je fus obligé d'attendre la conclusion du traité de l'Emile, et en attendant je mis la derniere main au *Contrat Social*, et l'envoyai à Rey, fixant le prix de ce manuscrit à mille francs, qu'il me donna. Je ne dois peut-être pas omettre un petit fait qui regarde ledit manuscrit. Je le remis, bien cacheté, à du Voisin, ministre du pays de Vaud, et chapelain de l'hôtel

de Hollande, qui me venoit voir quelquefois, et qui se chargea de l'envoyer à Rey, avec lequel il étoit en liaison. Ce manuscrit, écrit en menu caractere, étoit fort petit, et ne remplissoit pas sa poche. Cependant, en passant la barriere, son paquet tomba, je ne sais comment, entre les mains des commis, qui l'ouvrirent, l'examinerent, et le lui rendirent ensuite, quand il l'eut réclamé au nom de l'ambassadeur; ce qui le mit à portée de le lire lui-même, comme il me marqua naïvement avoir fait, avec force éloges de l'ouvrage, et pas un mot de critique ni de censure, se réservant sans doute d'être le vengeur du christianisme lorsque l'ouvrage auroit paru. Il recacheta le manuscrit, et l'envoya à Rey. Tel fut en substance le narré qu'il me fit dans la lettre où il me rendit compte de cette affaire; et c'est tout ce que j'en ai su.

Outre ces deux livres, et mon *Dictionnaire de musique,* auquel je travaillois toujours de temps en temps, j'avois quelques autres écrits de moindre importance tous en état de paroître, et que je me proposois de donner encore, soit séparément, soit avec mon recueil général, si je l'entreprenois jamais. Le principal de ces écrits, dont la plupart sont encore en manuscrit dans les mains de du Peyrou, étoit un *Essai sur l'origine des langues,* que je fis lire à M. de Malesherbes, et au chevalier de Lorenzy, qui m'en dit du bien. Je comptois que toutes ces productions rassemblées me vaudroient au moins, outre ma dépense ordinaire, un capital de huit à dix mille francs, que je voulois placer en rente viagere, tant sur ma tête que sur celle de Thé-

rese; après quoi nous irions, comme je l'ai dit, vivre ensemble au fond de quelque province, sans plus occuper le public de moi, et sans plus m'occuper moi-même d'autre chose que d'achever paisiblement ma carriere, en continuant de faire autour de moi tout le bien qu'il m'étoit possible, et d'écrire à loisir les mémoires que je méditois.

Tel étoit mon projet, dont une générosité de Rey, que je ne dois pas taire, vint faciliter encore l'exécution. Ce libraire, dont on me disoit tant de mal à Paris, est cependant, de tous ceux avec qui j'ai eu affaire, le seul dont j'aie eu toujours à me louer (1). Nous étions, à la vérité, souvent en querelle sur l'exécution de mes ouvrages; il étoit étourdi, j'etois emporté. Mais en matiere d'intérêt et de procédés qui s'y rapportent, quoique je n'aie jamais fait avec lui de traité en forme, je l'ai toujours trouvé plein d'exactitude et de probité. Il est même aussi le seul qui m'ait avoué franchement qu'il faisoit bien ses affaires avec moi, et souvent il m'a dit qu'il me devoit sa fortune, en offrant de m'en faire part. Ne pouvant exercer directement avec moi sa gratitude, il voulut me la témoigner au moins dans ma gouvernante, à laquelle il fit une pension viagere de trois cents francs, exprimant dans l'acte que c'étoit en reconnoissance des avantages que je lui avois

(1) Quand j'écrivois ceci, j'étois bien loin encore d'imaginer, de concevoir, et de croire, les fraudes que j'ai découvertes ensuite dans les impressions de mes écrits, et dont il a été forcé de convenir. (Cette note n'est pas dans le manuscrit autographe.)

procurés. Il fit cela de lui à moi, sans ostentation, sans prétention, sans bruit; et, si je n'en avois parlé le premier à tout le monde, personne n'en auroit rien su. Je fus si touché de ce procédé que depuis lors je me suis attaché à Rey d'une amitié véritable. Quelque temps après, il desira de m'avoir pour parrain d'un de ses enfants; j'y consentis, et l'un de mes regrets, dans la situation où l'on m'a réduit, est qu'on m'ait ôté tout moyen de rendre désormais mon attachement utile à ma filleule et à ses parents. Pourquoi, si sensible à la modeste générosité de ce libraire, le suis-je si peu aux bruyants empressements de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent m'avoir voulu faire, et dont je n'ai jamais rien senti? Est-ce leur faute? est-ce la mienne? Ne sont-ils que vains, ou ne suis-je qu'ingrat? Lecteur sensé, pesez, décidez; pour moi, je me tais.

Cette pension fut une grande ressource pour l'entretien de Thérese, et un grand soulagement pour moi. Mais, au reste, j'étois bien éloigné d'en tirer un profit direct pour moi-même; non plus que de tous les cadeaux qu'on lui faisoit. Elle a toujours disposé de tout elle-même. Quand je gardois son argent, je lui en tenois un fidele compte, sans jamais en mettre un liard à notre commune dépense, même quand elle étoit plus riche que moi: *Ce qui est à moi est à nous*, lui disois-je; *et ce qui est à toi est à toi.* Je n'ai jamais cessé de me conduire avec elle selon cette maxime, que je lui ai souvent répétée. Ceux qui ont eu la bassesse de m'accuser de recevoir par ses mains ce que je refusois dans les

miennes, jugeoient sans doute de mon cœur par les leurs, et me connoissoient bien mal. Je mangerois volontiers avec elle le pain qu'elle auroit gagné, jamais celui qu'elle auroit reçu. J'en appelle sur ce point à son témoignage, et dès à présent, et lorsque, selon le cours de nature, elle m'aura survécu. Malheureusement elle est peu entendue en économie à tous égards, peu soigneuse et fort dépensiere, non par vanité ni par gourmandise, mais par négligence uniquement. Nul n'est parfait ici bas; et, puisqu'il faut que ses excellentes qualités soient rachetées, j'aime mieux qu'elle ait des défauts que des vices, quoique ces défauts nous fassent peut-être encore plus de mal à tous deux. Les soins que j'ai pris pour elle, comme jadis pour maman, de lui accumuler quelque avance qui pût un jour lui servir de ressource, sont inimaginables: mais ce furent toujours des soins perdus. Jamais elles n'ont compté, ni l'une ni l'autre, avec elles-mêmes; et, malgré tous mes efforts, tout est toujours parti à mesure qu'il est venu. Quelque simplement que Thérese se mette, jamais la pension de Rey ne lui a suffi pour se nipper, que je n'y aie encore suppléé du mien chaque année. Nous ne sommes pas faits, elle ni moi, pour être jamais riches; et je ne compte assurément pas cela parmi nos malheurs.

Le *Contrat Social* s'imprimoit assez rapidement. Il n'en étoit pas de même de l'*Emile*, dont j'attendois la publication pour exécuter la retraite que je méditois. Duchesne m'envoyoit de temps à autre des modeles d'impression pour choisir; quand j'avois choisi, au lieu de commencer, il m'en envoyoit en-

core d'autres. Quand enfin nous fûmes bien déterminés sur le format, sur le caractere, et qu'il avoit déja plusieurs feuilles d'imprimées; sur quelque léger changement que je fis à une épreuve, il recommença tout; et, au bout de six mois, nous nous trouvâmes moins avancés que le premier jour. Durant tous ces essais, je découvris que l'ouvrage s'imprimoit en France ainsi qu'en Hollande, et qu'il s'en faisoit à-la-fois deux éditions. Que pouvois-je faire? Je n'étois plus le maître de mon manuscrit. Loin d'avoir trempé dans l'édition de France, je m'y étois toujours opposé; mais enfin, puisque cette édition se faisoit bon gré malgré moi, et puisqu'elle servoit de modele à l'autre, il falloit bien y jeter les yeux et voir les épreuves, pour ne pas laisser estropier et défigurer mon livre. D'ailleurs, l'ouvrage s'imprimoit tellement de l'aveu du magistrat, que c'étoit lui qui dirigeoit l'entreprise en quelque sorte, qu'il m'en écrivoit très souvent, et qu'il me vint voir même à ce sujet, dans une occasion dont je vais parler à l'instant.

Tandis que Duchesne avançoit à pas de tortue, Néaulme, qu'il retenoit, avançoit encore plus lentement. On ne lui envoyoit pas fidèlement les feuilles à mesure qu'elles s'imprimoient. Il crut appercevoir de la mauvaise foi dans la manœuvre de Duchesne, c'est-à-dire de Guy, qui faisoit pour lui; et, voyant qu'on n'exécutoit pas le traité, il m'écrivoit lettres sur lettres pleines de doléances et de griefs auxquels je pouvois encore moins remédier qu'à ceux que j'avois pour moi-même. Son ami Guérin, qui me voyoit alors fort souvent, me parloit incessamment de ce

livre, mais toujours avec la plus grande réserve. Il savoit et ne savoit pas qu'on l'imprimoit en France; il savoit et ne savoit pas que le magistrat s'en mêlât: en me plaignant des embarras qu'alloit me donner ce livre, il sembloit m'accuser d'imprudence, sans vouloir jamais dire en quoi elle consistoit; il biaisoit et tergiversoit sans cesse; il sembloit ne parler que pour me faire parler. Ma sécurité pour lors étoit si complette que je riois du ton circonspect et mysterieux qu'il mettoit à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les magistrats et chez les ministres, dont il fréquentoit assez les bureaux. Sûr d'être en regle à tous égards sur cet ouvrage, fortement persuadé qu'il avoit non seulement l'agrément et la protection du magistrat, mais même qu'il méritoit et qu'il avoit de même la faveur du ministere, je me félicitois de mon courage à bien faire, et je riois de mes pusillanimes amis, qui paroissoient s'inquiéter pour moi. Duclos fut de ce nombre; et j'avoue que ma confiance en sa droiture et en ses lumieres eût pu m'alarmer à son exemple, si j'en avois eu moins dans l'utilité de l'ouvrage et dans la probité de ses patrons. Il me vint voir de chez M. Baille, tandis que l'*Emile* étoit sous presse: il m'en parla: je lui lus la profession de foi du vicaire savoyard. Il l'écouta très paisiblement, et, comme il me parut, avec grand plaisir. Il me dit, quand j'eus fini: Quoi, citoyen! cela fait partie d'un livre qu'on imprime à Paris? Oui lui dis-je; et l'on devroit l'imprimer au Louvre par ordre du roi. J'en conviens, me reprit-il; mais faites-moi le plaisir de ne jamais dire à personne que vous m'ayez lu

ce morceau. Cette frappante maniere de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savois que Duclos voyoit beaucoup M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensoit si différemment que lui sur le même objet.

Je vivois à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont mauvaises, et cela peut très bien être une des causes qui contribuoient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout-à-fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles. Depuis quelque temps de sourds et tristes pressentiments me troubloient, sans que je susse à propos de quoi. Je recevois des lettres anonymes assez singulieres, et même des lettres signées qui ne l'étoient guere moins. J'en reçus une d'un conseiller au parlement de Paris, qui, mécontent de la présente constitution des choses, et n'augurant pas bien des suites, me consultoit sur le choix d'un asile, à Geneve ou en Suisse, pour s'y retirer avec sa famille. J'en reçus une de M. de...., président à mortier au parlement de ...., lequel me proposoit de rédiger pour ce parlement, qui pour lors étoit mal avec la cour, des mémoires et remontrances, offrant de me fournir tous les documents et matériaux dont j'aurois besoin pour cela. Quand je souffre, je suis sujet à l'humeur: j'en avois en recevant ces lettres, j'en mis dans les réponses que j'y fis, refusant tout à plat ce qu'on me demandoit. Ce refus n'est assuré-

ment pas ce que je me reproche, puisque ces lettres pouvoient être des pieges de mes ennemis (1), et que ce qu'on me demandoit étoit contraire à des principes dont je voulois moins me départir que jamais. Mais, pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté, et voilà en quoi j'eus tort.

On trouvera parmi mes papiers les deux lettres dont je viens de parler. Celle du conseiller ne me surprit pas absolument, parceque je pensois, comme lui et comme beaucoup d'autres, que la constitution déclinante menaçoit la France d'un prochain délabrement. Les désastres d'une guerre malheureuse, qui tous venoient de la faute du gouvernement, l'incroyable désordre des finances, les tiraillements continuels de l'administration, partagée jusqu'alors entre deux ou trois ministres en guerre ouverte l'un avec l'autre, et qui, pour se nuire mutuellement, abymoient le royaume; le mécontentement général du peuple et de tous les ordres de l'état; l'entêtement d'une femme obstinée, qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumieres, si tant est qu'elle en eût, écartoit presque toujours des emplois les plus capables, pour placer ceux qui lui plaisoient le plus: tout concouroit à justifier la prévoyance du conseiller, et celle du public, et la mienne. Cette prévoyance me mit même plusieurs fois en balance si je ne chercherois pas moi-même un asile hors du royaume avant les troubles qui sembloient le menacer: mais, rassuré par ma petitesse et par mon humeur paisible, je

(1) Je savois, par exemple, que le président de.... étoit fort lié avec les encyclopédistes et les holbackiens.

crus que, dans la solitude où je voulois vivre, nul orage ne pouvoit pénétrer jusqu'à moi; fâché seulement que, dans cet état de choses, M. de Luxembourg se prêtât à des commissions qui devoient le faire moins bien vouloir dans son gouvernement. J'aurois voulu qu'il s'y ménageât à tout évènement une retraite, s'il arrivoit que la grande machine vînt à crouler, comme cela paroissoit à craindre dans l'état actuel des choses; et il me paroît encore à présent indubitable que, si toutes les rênes du gouvernement ne fussent enfin tombées dans une seule main, la monarchie françoise seroit maintenant aux abois.

Tandis que mon etat empiroit, l'impression de l'Emile se ralentissoit, et fut enfin tout-à-fait suspendue, sans que j'en pusse apprendre la raison, sans que Guy daignât plus m'écrire ni me répondre, sans que je pusse avoir des nouvelles de personne, ni savoir rien de ce qui se passoit. M. de Malesherbes étant pour lors à la campagne. Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste; mais mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres: je redoute et je hais leur air noir; le mystere m'inquiete toujours, il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'étourderie. L'aspect du monstre le plus hideux m'effrayeroit peu, ce me semble; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voila donc mon imagination, qu'allumoit ce long silence, occupée à me tracer des fantômes. Plus j'avois à cœur la publication de mon dernier et meilleur ouvrage, plus je me

tourmentois à chercher ce qui pouvoit l'accrocher; et, toujours portant tout à l'extrême, dans la suspension de la publication du livre, j'en croyois voir l'anéantissement. Cependant, n'en pouvant imaginer ni la cause ni la maniere, je restois dans l'incertitude du monde la plus cruelle. J'écrivois lettres sur lettres à Guy, à M. de Malesherbes, à madame de Luxembourg; et, les réponses ne venant point, ou ne venant pas quand je les attendois, je me troublois entièrement, je délirois. Malheureusement j'appris dans ce même temps que le P. Griffet, jésuite, avoit parlé de l'Emile, et en avoit même rapporté des passages. A l'instant mon imagination part comme un éclair, et me dévoile tout le mystere d'iniquité: j'en vis la marche aussi clairement et aussi sûrement que si elle m'eût été révélée. Je me fourrai dans l'esprit que les jésuites, furieux du ton méprisant sur lequel j'avois parlé des colleges, s'étoient emparés de mon ouvrage; que c'étoient eux qui en accrochoient l'édition; qu'instruits par Guérin, leur ami, de mon état présent, et prévoyant ma mort prochaine, dont je ne doutois pas, ils vouloient retarder l'impression jusqu'alors, dans le dessein de tronquer, d'altérer mon ouvrage, et de me prêter, pour remplir leurs vues, des sentiments différents des miens. Il est étonnant quelle foule de faits et de circonstances vint dans mon esprit se calquer sur cette folie, et lui donner un air de vraisemblance; que dis-je? et m'y montrer l'évidence et la démonstration. Guérin étoit totalement livré aux jésuites; je le savois. Je leur attribuai toutes les avances d'amitié qu'il m'avoit faites; je me persua-

dai que c'étoit par leur impulsion qu'il m'avoit si fort pressé de traiter avec Néaulme; que par ledit Néaulme ils avoient eu les premieres feuilles de mon ouvrage ; qu'ils avoient ensuite trouvé le moyen d'en arrêter l'impression chez Duchesne, et peut-être de s'emparer de mon manuscrit pour y travailler à leur aise, jusqu'à ce que ma mort les laissât libres de le publier travesti à leur mode. J'avois toujours senti, malgré le patelinage du P. Berthier, que les jésuites ne m'aimoient pas, non seulement comme encyclopédiste, mais parceque mes principes de religion étoient beaucoup plus contraires à leurs maximes et à leur crédit que l'incrédulité de mes confreres, puisque le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir, comme ils ont fait à la Chine, et comme ils font contre moi; au lieu que la religion raisonnable et morale, ôtant tout pouvoir humain sur les consciences, ne laisse plus de ressource aux arbitres de ce pouvoir. Je savois que monsieur le chancelier étoit aussi fort ami des jésuites : je craignois que le fils, intimidé par le pere ne se vît forcé de leur abandonner l'ouvrage qu'il avoit protégé. Je croyois même voir l'effet de cet abandon dans les chicanes que l'on commençoit de me susciter sur les deux premiers volumes, où l'on exigeoit des cartons pour des riens ; tandis que les deux autres volumes étoient, comme on le savoit très bien, remplis de choses si fortes, qu'il eût fallu les refondre en entier, en les censurant comme les deux premiers. Je savois de plus, et M. de Malesherbes me le dit lui-même, que l'abbé de Grave,

qu'il avoit chargé de l'inspection de cette édition, étoit encore un autre partisan des jésuites. Je ne voyois par-tout que les jésuites, sans songer qu'à la veille d'être anéantis, et tout occupés de leur propre défense, ils avoient autre chose à faire que d'aller tracasser sur l'impression d'un livre où il ne s'agissoit pas d'eux. J'ai tort de dire *sans y songer*, car j'y songeois bien, et c'est même une objection que M. de Malesherbes eut soin de me faire sitôt qu'il fut instruit de ma vision : mais, par un autre de ces travers d'un homme qui, du fond de sa retraite, veut juger du secret des grandes affaires dont il ne sait rien, je ne voulus jamais croire que les jésuites fussent en danger, et je regardois le bruit qui s'en répandoit comme un leurre de leur part pour endormir leurs adversaires. Leurs succès passés, qui ne s'étoient jamais démentis, me donnoient une si terrible idée de leur puissance, que je déplorois déja l'avilissement du parlement. Je savois que M. de Choiseul avoit étudié chez les jésuites, que madame de Pompadour n'étoit point mal avec eux, et que leur ligue avec les favorites et les ministres avoit toujours paru avantageuse aux uns et aux autres contre leurs ennemis communs. La cour paroissoit ne se mêler de rien ; et, persuadé que, si la société recevoit un jour quelque rude échec, ce ne seroit jamais le parlement qui seroit assez fort pour le lui porter, je tirois de cette inaction de la cour l'augure de leur triomphe et le fondement de leur confiance.

Enfin, ne voyant dans tous les bruits du jour qu'une feinte et des pieges de leur part, et leur croyant, dans leur sécurité, du temps pour vaquer à tout.

je ne doutois pas qu'ils n'écrasassent dans peu le jansénisme, et le parlement, et les encyclopédistes, et tout ce qui n'auroit pas porté leur joug, et qu'enfin, s'ils laissoient paroître mon livre, ce ne fût qu'après l'avoir transformé, au point de s'en faire une arme, en se prévalant de mon nom pour surprendre mes lecteurs.

Je me sentois mourant; j'ai peine à comprendre comment cette extravagance ne m'acheva pas : tant l'idée de ma mémoire déshonorée après moi, dans mon plus digne et meilleur livre, m'étoit effroyable. Jamais je n'ai tant craint de mourir, et je crois que, si cela me fût arrivé dans ces circonstances, je serois mort désespéré. Aujourd'hui même que je vois marcher sans obstacle à son exécution le plus noir, le plus affreux complot qui jamais ait été tramé contre la mémoire d'un homme, je mourrai beaucoup plus tranquille, certain de laisser dans mes écrits un témoignage de moi, qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes.

M. de Malesherbes, témoin et confident de mes agitations, se donna, pour les calmer, des soins qui prouvent son inépuisable bonté de cœur. Madame de Luxembourg concourut à cette bonne œuvre, et fut plusieurs fois chez Duchesne, pour savoir à quoi en étoit cette édition. Enfin, l'impression fut reprise et marcha plus rondement, sans que jamais j'aie pu savoir pourquoi elle avoit été suspendue. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser. il en vint à bout; et ma parfaite confiance en sa droiture, l'ayant emporté sur l'égarement de ma pauvre tête, rendit efficace tout ce

qu'il fit pour m'en ramener. Après ce qu'il avoit vu de mes angoisses et de mon délire, il étoit naturel qu'il me trouvât très à plaindre : aussi fit-il. Les propos incessamment rebattus de la cabale philosophique qui l'entouroit lui revinrent à l'esprit. Quand j'allai vivre à l'Hermitage, ils publierent, comme je l'ai déja dit, que je n'y tiendrois pas longtemps ; quand ils virent que je persévérois, ils dirent que c'étoit par obstination, par orgueil, par honte de m'en dédire, mais que je m'y ennuyois à périr, et que j'y vivois très malheureux. M. de Malesherbes le crut et me l'écrivit ; sensible à cette erreur, dans un homme pour qui j'avois tant d'estime, je lui écrivis quatre lettres consécutives, où, lui exposant les vrais motifs de ma conduite, je lui décrivis fidèlement mes goûts, mes penchants, mon caractere, et tout ce qui se passoit dans mon cœur. Ces quatre lettres, faites sans brouillon, rapidement, à trait de plume, et sans même avoir été relues, sont peut-être la seule chose que j'aie écrite avec facilité dans toute ma vie ; ce qui est bien étonnant au milieu de mes souffrances et de l'extrême abattement où j'étois. Je gémissois, en me sentant défaillir, de penser que je laissois dans l'esprit des honnêtes gens une opinion de moi si peu juste ; et, par l'esquisse tracée à la hâte dans ces quatre lettres, je tâchois de suppléer en quelque sorte aux mémoires que j'avois projetés. Ces lettres, qui plurent à M. de Malesherbes, et qu'il montra dans Paris, sont en quelque façon le sommaire de ce que j'expose ici plus en détail, et méritent à ce titre d'être conservées. On trouvera parmi mes papiers la copie qu'il

en fit faire à ma priere, et qu'il m'envoya quelques années après.

La seule chose qui m'affligeoit désormais, dans l'opinion de ma mort prochaine, étoit de n'avoir aucun homme lettré de confiance, entre les mains duquel je pusse déposer mes papiers, pour en faire après moi le triage.

Depuis mon voyage de Geneve, je m'étois lié d'amitié avec Moultou; j'avois de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurois desiré qu'il vînt me fermer les yeux; je lui marquai ce desir, et je crois qu'il auroit fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis. Privé de cette consolation, je voulus du moins lui marquer ma confiance, en lui envoyant la profession de foi du Vicaire avant la publication. Il en fut content, mais il ne me parut pas, dans sa réponse, partager la sécurité avec laquelle j'en attendois pour lors l'effet. Il desira d'avoir de moi quelque morceau que n'eût personne autre. Je lui envoyai une *Oraison funebre du feu duc d'Orléans,* que j'avois faite pour l'abbé Darty, et qui ne fut pas prononcée, parceque, contre son attente, ce ne fut pas lui qui en fut chargé.

L'impression, après avoir été reprise, se continua, s'acheva même assez tranquillement, et j'y remarquai ceci de singulier, qu'après les cartons qu'on avoit sévèrement exigés pour les deux premiers volumes, on passa les deux derniers sans rien dire, et sans que leur contenu fît aucun obstacle à sa publication. J'eus pourtant encore quelque inquiétude que je ne dois point passer sous silence. Après avoir

eu peur des jésuites, j'eus peur des jansénistes et des philosophes. Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont. Les Commeres avoient depuis un temps quitté leur ancienne demeure, et s'étoient établis tout à côté de moi, en sorte que de leur chambre on entendoit tout ce qui se disoit sur ma terrasse, et que de leur jardin on pouvoit très aisément escalader le petit mur qui le séparoit de mon donjon. J'avois fait de ce donjon mon cabinet de travail, en sorte que j'y avois une table couverte d'épreuves et de feuilles de l'*Emile* et du *Contrat social;* et, brochant ces feuilles à mesure qu'on me les envoyoit, j'avois là tous mes volumes long-temps avant qu'on les publiât. Mon étourderie, ma négligence, ma confiance en M. Mathas, dans le jardin duquel j'étois clos, faisoient que souvent, oubliant de fermer le soir mon donjon, je le trouvois le matin tout ouvert; ce qui ne m'eût guere inquiété si je n'avois cru remarquer du dérangement dans mes papiers. Après avoir fait plusieurs fois cette remarque, je devins plus soigneux de fermer le donjon; la serrure étoit mauvaise, la clef ne fermoit qu'à demi-tour. Devenu plus attentif, je trouvai plusieurs fois un plus grand dérangement encore que quand je laissois tout ouvert. Enfin, un de mes volumes se trouva éclipsé pendant un jour et deux nuits, sans qu'il me fût possible de savoir ce qu'il étoit devenu jusqu'au matin du troisieme jour, que je le retrouvai sur ma table. Je n'eus, ni n'ai jamais eu de soupçon sur M. Mathas ni sur son neveu, M. Dumoulin, sachant qu'ils m'aimoient l'un et l'autre, et prenant

en eux toute confiance. Je commençois d'en avoir moins dans les Commercs. Je savois que, quoique jansénistes, ils étoient en quelque liaison avec d'Alembert et logeoient dans la même maison. Cela me donna quelque inquiétude et me rendit plus attentif. Je retirai mes papiers dans ma chambre, et je cessai tout-à-fait de voir ces gens-là, ayant su d'ailleurs qu'ils avoient fait parade, dans plusieurs maisons, du premier volume de l'*Emile*, que j'avois eu l'imprudence de leur prêter. Quoiqu'ils continuassent d'être mes voisins jusqu'à mon départ, je n'ai plus eu de communication avec eux depuis lors.

Le Contrat Social parut un mois ou deux avant l'Emile. Rey, dont j'avois toujours exigé qu'il n'introduiroit jamais furtivement en France aucun de mes livres, s'adressa au magistrat pour obtenir la permission de faire entrer celui-ci par Rouen, où il fit par mer son envoi. Rey n'eut aucune réponse : ses ballots resterent à Rouen plusieurs mois, au bout desquels on les lui renvoya après avoir tenté de les confisquer; mais il fit tant de bruit qu'on les lui rendit. Des curieux en tirerent d'Amsterdam quelques exemplaires qui circulerent avec peu de bruit. Mauléon, qui en avoit ouï parler, et qui même en avoit vu quelque chose, m'en parla d'un ton mystérieux qui me surprit, et qui m'eût inquiété même, si, certain d'être en regle à tous égards et de n'avoir nul reproche à me faire, je ne m'étois tranquillisé par ma grande maxime. Je ne doutois pas même que M. de Choiseul, déja bien disposé pour moi, et sensible à l'éloge que mon estime pour lui m'en

avoit fait faire dans cet ouvrage, ne me soutint en cette occasion contre la malveillance de madame de Pompadour.

J'avois assurément lieu de compter alors autant que jamais sur les bontés de M. de Luxembourg et sur son appui dans le besoin; car jamais il ne me donna des marques d'amitié ni plus fréquentes ni plus touchantes. Au voyage de pâque, mon triste état ne me permettant pas d'aller au château, il ne manqua pas un seul jour de me venir voir; et enfin, me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le frere Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même, et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération, qui fut cruelle et longue. Il n'étoit pourtant question que d'être sondé; mais je n'avois jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois et toujours sans succès. Le frere Côme, qui avoit la main d'une adresse et d'une légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir mes plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier examen, le frere Côme crut trouver une grosse pierre, et me le dit; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisieme fois avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avoit point de pierre, mais que la prostate étoit squirreuse et d'une grosseur surnaturelle; il trouva la vessie très grande et en bon état, et finit par me

déclarer que je souffrirois beaucoup et que je vivrois long-temps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la premiere, mes maux ne sont pas prêts à finir.

C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années de vingt maux que je n'avois pas, je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, dureroit autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connoissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'étoit rompu dans l'urètre il y avoit long-temps, n'eût fait le noyau d'une pierre.

Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que, depuis ce temps, j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avois fait jusqu'alors, et je ne me rappelle jamais que je dois ce soulagement à M. de Luxembourg, sans m'attendrir de nouveau sur sa mémoire.

Revenu pour ainsi dire à la vie, et plus occupé que jamais du plan sur lequel j'en voulois passer le reste, je n'attendois pour l'exécuter que la publication de l'Emile. Je songeois à la Touraine, où j'avois déja été, et qui me plaisoit beaucoup tant pour la douceur du climat que pour celle des habitants.

> La terra molle, lieta, e dilettosa,
> Simile a se l'habitator produce.

J'avois déja parlé de mon projet à M. de Luxembourg, qui m'en avoit voulu détourner; je lui en

reparlai derechef comme d'une chose résolue. Alors il me proposa le château de Merlou, à quinze lieues de Paris, comme un asile qui pouvoit me convenir, et dans lequel ils se feroient l'un et l'autre un plaisir de m'établir. Cette proposition me toucha et ne me déplut pas. Avant toute chose il falloit voir le lieu; nous convînmes du jour où M. le maréchal enverroit son valet-de-chambre avec une voiture pour m'y conduire. Je me trouvai ce jour-là fort incommodé : il fallut remettre la partie, et les contre-temps qui survinrent m'empêcherent de l'exécuter. Ayant appris depuis que la terre de Merlou n'étoit pas à M. le maréchal, mais à madame, je m'en consolai plus aisément de n'y être pas allé.

L'Emile parut enfin, sans que j'entendisse plus parler de cartons ni d'aucune difficulté. Avant sa publication, M. le maréchal me redemanda toutes les lettres de M. de Malesherbes qui se rapportoient à cet ouvrage. Ma grande confiance en tous les deux, ma profonde sécurité, m'empêcherent de réfléchir sur ce qu'il y avoit d'extraordinaire et même d'inquiétant dans cette demande. Je rendis les lettres, hors une ou deux qui par mégarde avoient resté dans des livres. Quelque temps auparavant, M. de Malesherbes m'avoit marqué qu'il retireroit les lettres que j'avois écrites à Duchesne durant mes alarmes au sujet des jésuites; et il faut avouer que ces lettres ne faisoient pas grand honneur à ma raison. Mais je lui marquai qu'en nulle chose je ne voulois passer pour meilleur que je n'étois, et qu'il pouvoit lui laisser les lettres. J'ignore ce qu'il a fait.

La publication de ce livre ne se fit point avec cet éclat d'applaudissements qui suivoit celle de tous mes écrits. Jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique. Ce que m'en dirent, ce que m'en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, me confirma que c'étoit là le meilleur de mes écrits, ainsi que le plus important. Mais tout cela fut dit avec les précautions les plus bizarres, comme s'il eût importé de garder le secret du bien que l'on en pensoit. Madame de Boufflers, qui me marqua que l'auteur de ce livre méritoit des statues et les hommages de tous les humains, me pria sans façon à la fin de son billet de le lui renvoyer. D'Alembert, qui m'écrivit que cet ouvrage décidoit de ma supériorité, et devoit me mettre a la tête de tous les gens de lettres, ne signa point sa lettre, quoiqu'il eût signé toutes celles qu'il m'avoit écrites jusqu'alors. Duclos, ami sûr, homme vrai, mais circonspect, et qui faisoit cas de ce livre, évita de m'en parler par écrit; la Condamine se jeta sur la profession de foi du Vicaire, et battit la campagne; Clairaut se borna dans sa lettre au même morceau: mais il ne craignit pas d'exprimer l'émotion que sa lecture lui avoit donnée, et il me marqua en propres termes que cette lecture avoit réchauffé sa vieille ame. De tous ceux à qui j'avois envoyé mon livre, il fut le seul qui dit hautement et librement à tout le monde tout le bien qu'il en pensoit.

Mathas, à qui j'en avois aussi donné un exemplaire, avant qu'il fût en vente, le prêta à M. de Blaire, conseiller au parlement, pere de l'intendant de Strasbourg. M. de Blaire avoit une maison de

campagne à Saint Gratien; et Mathas, son ancienne connoissance, l'y alloit voir quelquefois quand il pouvoit aller. Il lui fit lire l'*Emile* avant qu'il fût public. En le lui rendant, M. de Blaire lui dit ces propres mots, qui me furent redits le même jour : « Monsieur Mathas, voilà un fort beau livre, mais « dont il sera parlé dans peu, plus qu'il ne seroit à « desirer pour l'auteur ». Quand il me rapporta ces mots, je ne fis qu'en rire; et je n'y vis que l'importance d'un homme de robe qui met du mystere à tout. Tous les propos inquiétants qui me revinrent ne me firent pas plus d'impression ; et, loin de prévoir en aucune sorte la catastrophe à laquelle je touchois, certain de l'utilité, de la beauté de mon ouvrage; certain d'être en regle à tous égards; certain, comme je croyois l'être, de tout le crédit de madame de Luxembourg et même de la faveur du ministere, je m'applaudissois du parti que j'avois pris, de me retirer au milieu de mes triomphes, et lorsque je venois d'écraser tous mes envieux.

Une seule chose m'alarmoit dans la publication de ce livre; et cela moins pour ma sûreté que pour l'acquit de mon cœur. A l'Hermitage, à Montmorency, j'avois vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans, forcés de souffrir le dégât que le gibier fait dans leurs champs, sans oser se défendre autrement qu'à force de bruit, et forcés de passer toutes les nuits dans leurs fèves et leurs pois avec des chauderons, des tambours, des sonnettes, pour écarter les sangliers. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Cha-

rolois faisoit traiter ces pauvres gens, j'avois fait, vers la fin de l'*Emile*, une sortie sur cette cruauté. J'appris que les officiers de M. le prince de Conti ne les traitoient guere moins durement sur ses terres; je tremblois que ce prince, pour lequel j'étois pénétré de respect et de reconnoissance, ne prît pour lui ce que l'humanité révoltée m'avoit fait dire pour son oncle, et ne s'en tînt offensé. Cependant, comme ma conscience me justifioit pleinement sur cet article, je me tranquillisai sur son témoignage, et je fis bien. Du moins, je n'ai jamais appris que ce grand prince ait fait la moindre attention à ce passage écrit long-temps avant que j'eusse l'honneur d'être connu de lui.

Peu de jours avant ou après la publication de mon livre, car je ne me rappelle pas bien exactement le temps, parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques platises dont on avoit entremêlé cet extrait. Ce livre portoit le nom d'un Genevois, appelé Balexsert; et il étoit dit dans le titre qu'il avoit remporté le prix à l'académie de Harlem. Je compris aisément que cette académie et ce prix étoient d'une création toute nouvelle pour déguiser le plagiat aux yeux du public: mais je vis aussi qu'il y avoit à cela quelque intrigue antérieure à laquelle je ne comprenois rien; soit par la communication de mon manuscrit, sans quoi ce vol n'auroit pu se faire; soit pour bâtir l'histoire de ce prétendu prix, à laquelle il avoit bien fallu donner quelque fondement. Ce n'est que bien des années après, que, sur un mot

échappé à d'Ivernois, j'ai pénétré le mystere, et entrevu ceux qui avoient mis en jeu le sieur Balexsert.

Les sourds mugissements qui précedent l'orage commençoient à se faire entendre, et tous les gens un peu pénétrants virent bientôt qu'il se couvoit au sujet de mon livre et de moi quelque complot qui ne tarderoit pas d'éclater. Pour moi, ma sécurité, ma stupidité fut telle que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnai pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet. On commença par répandre, avec assez d'adresse, qu'en sévissant contre les jésuites on ne pouvoit marquer une indulgence partiale pour les livres et les auteurs qui attaquoient la religion. On me reprochoit d'avoir mis mon nom à l'*Emile*, comme si je ne l'avois pas mis à tous mes autres écrits, auxquels on n'avoit rien dit. Il sembloit qu'on craignît de se voir forcé à quelque démarche qu'on feroit à regret, mais que les circonstances rendoient nécessaire, et à laquelle mon imprudence avoit donné lieu. Ces bruits me parvinrent, et ne m'inquiéterent guere : il ne me vint pas même à l'esprit qu'il pût y avoir dans toute cette affaire la moindre chose qui me regardât personnellement; moi qui me sentois si parfaitement irréprochable, si bien appuyé, si bien en regle à tous égards, et qui ne craignois pas que madame de Luxembourg me laissât dans l'embarras pour un tort qui, s'il existoit, étoit tout entier à elle seule. Mais, sachant en pareil cas comment les choses se passent, et que l'usage est de sévir contre les libraires en ménageant

les auteurs, je n'étois pas sans inquiétude pour le pauvre Duchesne, si M. de Malesherbes venoit à l'abandonner.

Je restai tranquille. Les bruits augmenterent et changerent bientôt de ton. Le public, et sur-tout le parlement, sembloit s'irriter par ma tranquillité. Au bout de quelques jours, la fermentation devint terrible; et les menaces, changeant d'objet, s'adresserent directement à moi. On entendoit dire tout ouvertement aux parlementaires, qu'on n'avançoit rien à brûler les livres, et qu'il falloit s'adresser directement aux auteurs. La premiere fois que ces propos, plus dignes d'un inquisiteur de Goa que d'un sénateur, me revinrent, je ne doutai point que ce ne fût une invention des holbachiens, pour tâcher de m'effrayer et de m'exciter à fuir. Je ris de cette puérile ruse; et je me disois, en me moquant d'eux, que, s'ils avoient su la vérité des choses, ils auroient cherché quelque autre moyen de me faire peur: mais la rumeur enfin devint telle qu'il fut clair que c'étoit tout de bon. M. et madame de Luxembourg avoient cette année avancé leur voyage de Montmorency, de sorte qu'ils y étoient au commencement de juin. J'y entendis tres peu parler de mes nouveaux livres, malgré le bruit qu'ils faisoient à Paris; et les maîtres de la maison ne m'en parloient point du tout. Un matin cependant que j'étois seul avec M. de Luxembourg, il me dit: Avez-vous parlé mal de M. de Choiseul dans le Contrat social? Moi! lui dis-je en reculant de surprise, non, je vous jure; mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que ja-

mais peut-être ministre ait reçu ; et tout de suite je lui rapportai le passage. Et dans l'Emile? reprit-il. Pas un mot, répondis-je ; il n'y a pas un seul mot qui le regarde. Ah ! dit-il avec plus de vivacité qu'il n'en avoit d'ordinaire, il falloit faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair ! J'ai cru l'être, ajoutai-je, je l'estimois assez pour cela. Il alloit reprendre la parole ; je le vis prêt à s'ouvrir ; il se retint, et se tut. Malheureuse prudence de courtisan, qui, dans les meilleurs cœurs, domine l'amitié même !

Cette conversation, quoique courte, m'éclaira sur ma situation, du moins à certain égard, et me fit comprendre que c'étoit bien à moi qu'on en vouloit. Je déplorai cette inouie fatalité qui tournoit à mon préjudice tout ce que je disois et faisois de bien. Cependant, me sentant pour plastron dans cette affaire madame de Luxembourg et M. de Malesherbes, je ne voyois pas comment on pouvoit s'y prendre pour les écarter et parvenir jusqu'à moi : car d'ailleurs je sentis bien dès-lors qu'il ne seroit plus question d'équité ni de justice, et qu'on ne s'embarrasseroit pas d'examiner si j'avois réellement tort ou non. L'orage cependant grondoit de plus en plus. Il n'y avoit pas jusqu'à Néaulme, qui, dans la diffusion de son bavardage, ne me montrât du regret de s'être mêlé de cet ouvrage, et la certitude où il paroissoit être du sort qui menaçoit le livre et l'auteur. Une chose pourtant me rassuroit toujours : Je voyois madame de Luxembourg si tranquille, si contente, si riante même, qu'il falloit bien qu'elle fût sûre de son fait, pour n'avoir pas la moindre

inquiétude à mon sujet, pour ne pas me dire un seul mot de commisération ni d'excuse, pour voir le tour que prendroit cette affaire avec autant de sang-froid que si elle ne s'en fût point mêlée, et qu'elle n'eût pas pris à moi le moindre intérêt. Ce qui me surprenoit étoit qu'elle ne me disoit rien du tout. Il me sembloit qu'elle auroit dû me dire quelque chose. Madame de Boufflers paroissoit moins tranquille. Elle alloit et venoit avec un air d'agitation, se donnant beaucoup de mouvement, et m'assurant que M. le prince de Conti s'en donnoit beaucoup aussi pour parer le coup qui m'étoit préparé, et qu'elle attribuoit toujours aux circonstances présentes, dans lesquelles il importoit au parlement de ne pas se laisser accuser par les jésuites d'indifférence sur la religion. Elle paroissoit cependant peu compter sur le succès des démarches du prince et des siennes. Ses conversations, plus alarmantes que rassurantes, tendoient toutes à m'engager à la retraite; et elle me conseilloit fort l'Angleterre, où elle m'offroit beaucoup d'amis, entre autres le célebre Hume, qui étoit le sien depuis long-temps. Voyant que je persistois à rester tranquille, elle prit un tour plus capable de m'ébranler. Elle me fit entendre que, si j'étois arrêté et interrogé, je me mettois dans la nécessité de nommer madame de Luxembourg, et que son amitie pour moi méritoit bien que je ne m'exposasse pas à la compromettre. Je répondis qu'en pareil cas elle pouvoit rester tranquille, et que je ne la compromettrois point. Elle répliqua que cette résolution étoit plus facile à prendre qu'à exécuter; et en cela elle avoit raison, sur-tout pour moi, bien dé-

terminé à ne jamais me parjurer ni mentir devant les juges, quelque risque qu'il pût y avoir à dire la vérité.

Voyant que cette réflexion m'avoit fait quelque impression, sans cependant que je pusse me résoudre à fuir, elle me parla de la Bastille pour quelques semaines, comme d'un moyen de me soustraire à la jurisdiction du parlement, qui ne se mêle pas des prisonniers d'état. Je n'objectai rien contre cette singuliere grace, pourvu qu'elle ne fût pas sollicitée en mon nom. Comme elle ne m'en parla plus, j'ai jugé dans la suite qu'elle n'avoit proposé cette idée que pour me sonder, et qu'on n'avoit pas voulu d'un expédient qui finissoit tout.

Peu de jours après, M. le maréchal reçut du curé de Deuil, ami de Grimm et de madame d'Epinay, une lettre portant l'avis, qu'il disoit avoir eu de bonne part, que le parlement devoit procéder contre moi avec la derniere sévérité, et que tel jour, qu'il marqua, je serois décrété de prise de corps. Je jugeai cet avis de fabrique holbachienne; je savois que le parlement étoit très attentif aux formes, et que c'étoit toutes les enfreindre que de commencer en cette occasion par un décret de prise de corps, avant de savoir juridiquement si j'avouois le livre qui portoit mon nom, et si réellement j'en étois l'auteur. Il n'y a, disois-je à madame de Boufflers, que les crimes qui portent atteinte à la tranquillité publique, dont sur le simple indice on décrete les accusés de prise de corps, de peur qu'ils n'échappent au châtiment. Mais quand on veut punir un délit tel que le mien, qui mérite des honneurs et des

récompenses, on procede contre le livre, et l'on évite autant qu'on peut de s'en prendre à l'auteur. Elle me fit à cela une distinction subtile que j'ai oubliée, pour me prouver que c'étoit par faveur qu'on me décrétoit de prise de corps, au lieu de m'assigner pour être ouï. Le lendemain je reçus une lettre de Guy, qui me marquoit que, s'étant trouvé le même jour chez M. le procureur-général, il avoit vu sur son bureau le brouillon d'un réquisitoire contre l'Emile et son auteur. Notez que ledit Guy étoit l'associé de Duchesne qui avoit imprimé l'ouvrage ; lequel, fort tranquille pour son propre compte, donnoit par charité cet avis à l'auteur. On peut juger combien tout cela me parut croyable. Il étoit si simple, si naturel, qu'un libraire, admis à l'audience du procureur-général, lût tranquillement les manuscrits et brouillons épars sur le bureau de ce magistrat! Madame de Boufflers et d'autres me confirmerent la même chose. Sur les absurdités dont on me rebattoit incessamment les oreilles, j'étois tenté de croire que tout le monde étoit devenu fou.

Sentant bien qu'il y avoit sous tout cela quelque mystere qu'on ne vouloit pas me dire, j'attendis tranquillement l'évènement, me reposant sur ma droiture et mon innocence en toute cette affaire, et trop heureux, quelque persécution qui dût m'attendre, d'être appelé à l'honneur de souffrir pour la vérité. Loin de craindre et de me tenir caché, j'allois tous les jours au château, et je faisois les après-midi mes promenades ordinaires. Le 8 juin, veille du décret, je la fis avec deux professeurs ora-

toriens, le P. Alamanni et le P. Mandard. Nous portâmes aux Champeaux un petit goûté que nous mangeâmes de grand appétit. Nous avions oublié des verres : nous y suppléâmes par des chalumeaux de seigle, avec lesquels nous aspirions le vin dans la bouteille, nous piquant de choisir des tuyaux bien larges pour pomper à qui mieux mieux. Je n'ai de ma vie été si gai.

J'ai conté comment je perdis le sommeil dans ma jeunesse. Depuis lors, j'avois pris l'habitude de lire tous les soirs dans mon lit jusqu'à ce que je sentisse mes yeux s'appesantir. Alors j'éteignois ma bougie, et je tâchois de m'assoupir quelques instants, qui ne duroient guere. Ma lecture ordinaire du soir étoit la Bible, et je l'ai lue entiere au moins cinq ou six fois de suite de cette façon. Ce soir-là, me trouvant plus éveillé qu'à l'ordinaire, je prolongeai plus long-temps ma lecture, et je lus tout entier le livre qui finit par l'histoire du lévite d'Ephraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des juges, car je ne l'ai pas revu depuis ce temps-là. Cette histoire m'affecta beaucoup, et j'en étois occupé dans une espece de rève, quand tout-à-coup j'en fus tiré par du bruit et de la lumiere. Thérese, qui la portoit, éclairoit M. la Roche, qui, me voyant lever brusquement sur mon séant, me dit : Ne vous alarmez pas ; c'est de la part de madame la maréchale, qui vous écrit et vous envoie une lettre de M. le prince de Conti. En effet, en ouvrant la lettre de madame de Luxembourg, je trouvai celle qu'un exprès de ce prince venoit de lui apporter, portant avis que, malgré tous ses efforts, on étoit

déterminé à procéder contre moi à toute rigueur. La fermentation, lui marquoit-il, est extrême; rien ne peut parer le coup, la cour l'exige, le parlement le veut; à sept heures du matin il sera décrété de prise de corps, et l'on enverra sur-le-champ le saisir; j'ai obtenu qu'on ne le poursuivra pas s'il s'éloigne: mais, s'il persiste à vouloir se laisser prendre, il sera pris. La Roche me conjura, de la part de madame la maréchale, de me lever, et d'aller conférer avec elle. Il étoit deux heures, elle venoit de se coucher. Elle vous attend, ajouta-t-il, et ne veut pas s'endormir sans vous avoir vu. Je m'habillai en hâte, et j'y courus.

Elle me parut agitée: c'étoit la premiere fois. Son trouble me toucha. Dans ce moment de surprise, je n'étois pas moi-même exempt d'émotion: mais, en la voyant, je m'oubliai pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle alloit jouer si je me laissois prendre: car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentois ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être assez de fermeté pour éviter de compromettre madame de Luxembourg, si j'étois vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, et à faire pour elle, en cette rencontre, ce qu'aucune puissance humaine ne m'eût engagé à faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice en le lui faisant acheter. Je suis certain qu'elle ne put se tromper sur mon motif; cependant elle ne me dit pas un mot qui marquât qu'elle y fût

sensible. Je fus indigné de cette indifférence, au point de balancer à me rétracter : mais M. le maréchal survint ; madame de Boufflers arriva de Paris quelques moments après. Ils firent ce qu'auroit dû faire madame de Luxembourg. Je me laissai flatter ; j'eus honte de me dédire, et il ne fut plus question que du lieu de ma retraite, et du temps de mon départ. M. de Luxembourg me proposa de rester chez lui quelques jours incognito, pour délibérer et prendre mes mesures plus à loisir ; je n'y consentis point, non plus que d'aller secretement au Temple. Je m'obstinai à vouloir partir dès le même jour, plutôt que de rester caché où que ce pût être.

Sentant que j'avois des ennemis secrets et puissants dans le royaume, je jugeai que, malgré mon attachement pour la France, j'en devois sortir pour assurer ma tranquillité. Mon premier mouvement fut de me retirer à Geneve ; mais un instant de réflexion suffit pour me dissuader de faire cette sottise. Je savois que le ministere de France, encore plus puissant à Geneve qu'à Paris, ne me laisseroit pas plus en paix dans une de ces villes que dans l'autre, s'il avoit résolu de me tourmenter. Je savois que le *Discours sur l'inégalité* avoit excité contre moi, dans le conseil, une haine d'autant plus dangereuse qu'il n'osoit la manifester. Je savois qu'en dernier lieu, lorsque la *nouvelle Héloïse* parut, il s'étoit pressé de la défendre à la sollicitation du docteur Tronchin : mais, voyant que personne ne l'imitoit, pas même à Paris, il eut honte de cette étourderie, et retira la défense.

Je ne doutois pas que, trouvant ici l'occasion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. Je savois que, malgré tous les beaux semblants, il régnoit contre moi dans tous les cœurs genevois une secrete jalousie, qui n'attendoit que l'occasion de s'assouvir. Néanmoins, l'amour de la patrie me rappeloit dans la mienne; et, si j'avois pu me flatter d'y vivre en paix, je n'aurois pas balancé : mais l'honneur ni la raison ne me permettant pas de m'y réfugier comme un fugitif, je pris le parti de m'en rapprocher seulement, et d'aller attendre en Suisse celui qu'on prendroit à Geneve à mon égard. On verra bientôt que cette incertitude ne dura pas long-temps.

Madame de Boufflers désapprouva beaucoup cette résolution, et fit de nouveaux efforts pour m'engager a passer en Angleterre. Elle ne m'ébranla pas. Je n'ai jamais aimé l'Angleterre ni les Anglois; et toute l'éloquence de madame de Boufflers, loin de vaincre ma répugnance, sembloit l'augmenter, sans que je susse pourquoi.

Décidé à partir le même jour, je fus dès le matin parti pour tout le monde; et la Roche, par qui j'envoyai chercher mes papiers, ne voulut pas dire à Thérese elle-même si je l'étois ou ne l'étois pas. Depuis que j'avois résolu d'écrire un jour mes mémoires, j'avois accumulé beaucoup de lettres et autres papiers. de sorte qu'il fallut plusieurs voyages. Une partie de ces papiers déja triés furent mis à part; et je m'occupai durant le reste de la matinée à trier les autres, afin de n'emporter que ce qui pouvoit m'être utile, et brûler le reste. M. de

Luxembourg voulut bien m'aider à ce travail, qui se trouva si long que nous ne pûmes achever dans la matinée, et je n'eus le temps de rien brûler. M. le maréchal s'offrit de se charger du reste de ce triage, de brûler le rebut lui-même, sans s'en rapporter à qui que ce fût, et de m'envoyer tout ce qui auroit été mis à part. J'acceptai l'offre, fort aise d'être délivré de ce soin, pour pouvoir passer le peu d'heures qui me restoient avec des personnes si cheres, que j'allois quitter pour jamais. Il prit la clef de la chambre où je laissois ces papiers, et, à mon instante priere, il envoya chercher ma pauvre tante, qui se consumoit dans la perplexité mortelle de ce que j'étois devenu, et de ce qu'elle alloit devenir, et attendant à chaque instant les huissiers, sans savoir comment se conduire et que leur répondre. La Roche l'amena au château, sans lui rien dire; elle me croyoit déja bien loin; en m'appercevant, elle perça l'air de ses cris, et se précipita dans mes bras. O amitié, rapport des cœurs, habitude, intimité! Dans ce doux et cruel moment se rassemblerent tant de jours de bonheur, de tendresse et de paix passés ensemble, pour me faire mieux sentir le déchirement d'une premiere séparation, après nous être à peine perdus de vue un seul jour pendant près de dix-sept ans. Le maréchal, témoin de cet embrassement, ne put retenir ses larmes; il nous laissa. Thérese ne vouloit plus me quitter. Je lui fis sentir l'inconvénient qu'elle me suivît en ce moment, et la nécessité qu'elle restât pour liquider mes effets et recueillir mon argent. Quand on décrete un homme de prise de corps, l'usage est de

saisir ses papiers, de mettre le scellé sur ses effets, ou d'en faire l'inventaire, et d'y nommer un gardien. Il falloit bien qu'elle restât pour veiller à ce qui se passeroit, et tirer de tout le meilleur parti possible. Je lui promis qu'elle me rejoindroit dans peu : M. le maréchal confirma ma promesse ; mais je ne voulus jamais lui dire où j'allois, afin qu'interrogée par ceux qui viendroient me saisir elle pût protester avec vérité de son ignorance sur cet article. En l'embrassant, au moment de nous quitter, je sentis en moi-même un mouvement très extraordinaire, et je lui dis dans un transport, hélas! trop prophétique : Mon enfant, il faut t'armer de courage ; tu as partagé la prospérité de mes beaux jours, il te reste, puisque tu le veux, à partager mes miseres. N'attends plus qu'affronts et calamités à ma suite. Le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma derniere heure.

Il ne me restoit plus qu'à songer au départ. Les huissiers avoient dû venir à dix heures. Il en étoit quatre après midi quand je partis, et ils n'étoient pas encore arrivés. Il avoit été décidé que je prendrois la poste. Je n'avois point de chaise : M. le maréchal me fit présent d'un cabriolet, et me prêta des chevaux et un postillon jusqu'à la premiere poste, où, par les mesures qu'il avoit prises, on ne fit aucune difficulté de me fournir des chevaux.

Comme je n'avois point dîné à table, et ne m'étois pas montré dans le château, les dames vinrent me dire adieu dans l'entresol où j'avois passé la journée. Madame la maréchale m'embrassa plusieurs

fois d'un air assez triste; mais je ne sentis plus dans ces embrassements les étreintes de ceux qu'elle m'avoit prodigués il y avoit deux ou trois ans. Madame de Boufflers m'embrassa aussi, et me dit de fort belles choses. Un embrassement qui me surprit davantage, fut celui de madame de Mirepoix; car elle étoit aussi là. Madame la maréchale de Mirepoix est une personne extrêmement froide, décente, et réservée, et ne me paroît pas tout-à-fait exempte de la hauteur naturelle à la maison de Lorraine. Elle ne m'avoit jamais témoigné beaucoup d'attention. Soit que, flatté d'un honneur auquel je ne m'attendois pas, je cherchasse à m'en augmenter le prix; soit qu'en effet elle eût mis dans cet embrassement un peu de cette commisération naturelle aux cœurs généreux, je trouvai dans son mouvement et dans son regard je ne sais quoi d'énergique qui me pénétra. Souvent en y repensant, j'ai soupçonné dans la suite que, n'ignorant pas à quel sort j'étois condamné, elle n'avoit pu se défendre d'un moment d'attendrissement sur ma destinée.

M. le maréchal n'ouvroit pas la bouche; il étoit pâle comme un mort. Il voulut absolument m'accompagner jusqu'à ma chaise, qui m'attendoit à l'abreuvoir. Nous traversâmes tout le jardin sans dire un seul mot. J'avois une clef du parc dont je me servis pour ouvrir la porte, après quoi, au lieu de remettre la clef dans ma poche, je la lui tendis sans mot dire. Il la prit avec une vivacité surprenante, à laquelle je n'ai pu m'empêcher de penser souvent depuis ce temps-là. Je n'ai guère eu dans ma vie

d'instant plus amer que celui de cette séparation. L'embrassement fut long et muet : nous sentîmes l'un et l'autre que c'étoit un dernier adieu.

Entre la Barre et Montmorency, je rencontrai dans un carrosse de remise quatre hommes en noir, qui me saluerent en souriant. Sur ce que Thérese m'a rapporté, dans la suite, de la figure des huissiers, de l'heure de leur arrivée, et de la façon dont ils se comporterent, je n'ai point douté que ce ne fussent eux ; sur-tout ayant appris dans la suite qu'au lieu d'être décrété à sept heures, comme on me l'avoit annoncé, je ne l'avois été qu'à midi. Il fallut traverser tout Paris. On n'est pas fort caché dans un cabriolet tout ouvert. Je vis dans les rues plusieurs personnes qui me saluerent d'un air de connoissance ; mais je n'en reconnus aucune. Le même soir je me détournai pour passer à Villeroy. A Lyon, les courriers doivent être menés au commandant. Cela pouvoit être embarrassant pour un homme qui ne vouloit ni mentir ni changer de nom. J'allois avec une lettre de madame de Luxembourg prier M. de Villeroy de faire en sorte que je fusse exempté de cette corvée. M. de Villeroy me donna une lettre dont je ne fis point usage, parceque je ne passai pas à Lyon. Cette lettre est restée encore cachetée parmi mes papiers. M. le duc me pressa beaucoup de coucher à Villeroy ; mais j'aimai mieux reprendre la grande route, et je fis encore deux postes le même jour.

Ma chaise étoit rude, et j'étois trop incommodé pour pouvoir marcher à grandes journées. D'ailleurs, je n'avois pas l'air assez imposant pour me

faire bien servir ; et l'on sait qu'en France les chevaux de poste ne sentent la gaule que sur les épaules du postillon. En payant grassement les guides, je crus suppléer à la mine et au propos : ce fut encore pis : ils me prirent pour un pied plat, qui marchoit par commission, et qui couroit la poste pour la premiere fois de sa vie. Dès-lors je n'eus plus que des rosses, et je devins le jouet des postillons. Je finis, comme j'aurois dû commencer, par prendre patience, ne rien dire, et aller comme il leur plut.

J'avois de quoi ne pas m'ennuyer en route, en me livrant aux réflexions qui se présentoient sur tout ce qui venoit de m'arriver ; mais ce n'étoit là ni mon tour d'esprit, ni la pente de mon cœur. Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient foiblement et s'éteint sans peine, aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance ; plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier : tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon court bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux.

C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur ran-

cuniere qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir toujours présent des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudroit rendre à son ennemi. Naturellement emporté, j'ai senti la colere, la fureur même dans les premiers mouvements; mais jamais un desir de vengeance ne prit racine au-dedans de moi : je m'occupe trop peu de l'offense pour m'occuper beaucoup de l'offenseur. Je ne pense au mal que j'en ai reçu qu'à cause de celui que j'en peux recevoir encore; et, si j'étois sûr qu'il ne m'en fît plus, celui qu'il m'a fait seroit à l'instant oublié. On nous prêche beaucoup le pardon des offenses : c'est une fort belle vertu sans doute, mais qui n'est pas à mon usage. J'ignore si mon cœur sauroit dominer sa haine, car il n'en a jamais senti, et je pense trop peu à mes ennemis pour avoir le mérite de leur pardonner. Je ne dirai pas à quel point, pour me tourmenter, ils se tourmentent eux-mêmes. Je suis à leur merci, ils ont tout pouvoir, ils en usent. Il n'y a qu'une chose au-dessus de leur puissance, et dont je les défie; c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux.

Dès le lendemain de mon départ, j'oubliai si parfaitement tout ce qui venoit de se passer, et le parlement, et madame de Pompadour, et M. de Choiseul, et Grimm, et d'Alembert, et leurs amis, et leurs complots, que je n'y aurois pas même repensé de tout mon voyage, sans les précautions dont j'étois obligé d'user. Un souvenir qui me vint au lieu de tout cela fut celui de ma derniere lecture, la veille de mon départ. Je me rappelai aussi les *Idyl-*

les de Gessner, que son traducteur Hubner m'avoit envoyées il y avoit quelque temps. Ces deux idées me revinrent si bien, et se mêlerent de telle sorte dans mon esprit, que je voulus essayer de les réunir, en traitant, à la maniere de Gessner, le sujet du *Lévite d'Ephraïm.* Ce style champêtre et naïf ne paroissoit guere propre à un sujet si atroce, et il n'étoit guere à présumer que ma situation présente me fournît des idées bien riantes pour l'égayer. Je tentai toutefois la chose, uniquement pour m'amuser dans ma chaise, et sans aucun espoir de succès. A peine eus je essayé, que je fus étonné de l'aménité de mes idées, et de la facilité que j'éprouvois à les rendre. Je fis en trois jours les trois premiers chants de ce petit poëme, que j'achevai dans la suite à Motiers; et je suis sûr de n'avoir rien fait en ma vie où regne une douceur de mœurs plus attendrissante, un coloris plus frais, des peintures plus naïves, un costume plus exact, une plus antique simplicité en toute chose, et tout cela, malgré l'horreur du sujet, qui, dans le fond est abominable; de sorte qu'outre tout le reste j'eus encore le mérite de la difficulté vaincue. Le Lévite d'Ephraïm, s'il n'est pas le meilleur de mes ouvrages, en sera toujours le plus chéri. Jamais je ne l'ai relu, jamais je ne le relirai, sans sentir en dedans l'applaudissement d'un cœur sans fiel, qui, loin de s'aigrir par ses malheurs, s'en console avec lui-même, et trouve en soi de quoi s'en dédommager. Qu'on rassemble tous ces grands philosophes, si supérieurs à l'adversité dans leurs livres; qu'on les mette dans une position pareille à la mienne, et que, dans la pre-

miere indignation de l'honneur outragé, on leur donne un pareil ouvrage à faire, on verra comment ils s'en tireront.

En partant de Montmorency pour la Suisse, j'avois pris la résolution d'aller m'arrêter à Yverdun, patrie de mon bon vieux ami M. Roguin qui s'y étoit retiré depuis quelques années, et qui m'avoit même invité à l'y aller voir. J'appris en route que Lyon faisoit un détour; cela m'évita d'y passer. Mais en revanche il falloit passer par Besançon, place de guerre, et, par conséquent, sujette au même inconvénient. Je m'avisai de gauchir et de passer par Salins, sous prétexte d'aller voir M. de Miran, neveu de M. Dupin, qui avoit un emploi à la saline, et qui m'avoit fait jadis force invitations de l'y aller voir. L'expédient me réussit; je ne trouvai point M. de Miran: fort aise d'être dispensé de m'arrêter, je continuai ma route sans que personne me dît un mot.

En entrant sur le territoire de Berne, je fis arrêter; je descendis, je me prosternai, j'embrassai, je baisai la terre, et m'écriai, dans mon transport: Ciel! protecteur de la vertu, je te loue, je touche une terre de liberté! C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devoit faire mon malheur. Mon postillon surpris me crut fou; je remontai dans ma chaise: et peu d'heures après, j'eus la joie aussi pure que vive de me sentir pressé dans les bras du respectable Roguin. Ah! respirons quelques instants chez ce digne hôte: j'ai besoin d'y reprendre

du courage et des forces ; je trouverai bientôt à les employer.

Ce n'est pas sans raison que je me suis étendu, dans le récit que je viens de faire, sur toutes les circonstances que j'ai pu me rappeler. Quoiqu'elles ne soient pas par elles-mêmes fort lumineuses, quand on tient une fois le fil de la trame, elles peuvent jeter du jour sur sa marche ; et, par exemple, sans donner la premiere idée du problême que je vais proposer, elles aident beaucoup à le résoudre.

Supposons que, pour l'exécution du complot dont j'étois l'objet, mon éloignement fût absolument nécessaire, tout devoit pour l'opérer, se passer à-peu-près comme il se passa : mais si, au lieu de me laisser épouvanter par l'ambassade nocturne de madame de Luxembourg et troubler par ses alarmes, j'avois continué comme j'avois commencé, de tenir ferme, et qu'au lieu de rester au château je m'en fusse retourné dans mon lit, dormir tranquillement la fraiche matinée, aurois-je également été décrété ? Grande question, d'où dépend la solution de beaucoup d'autres, et pour l'examen de laquelle l'heure du décret comminatoire et celle du décret réel ne sont pas inutiles à remarquer. Exemple grossier, mais sensible, de l'importance des moindres détails, dans l'exposé des faits dont on cherche les causes secretes, pour les découvrir par induction.

FIN DU ONZIEME LIVRE.

LIVRE DOUZIEME.

Ici commence l'œuvre de ténebres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que j'aie pu m'y prendre, il m'ait été possible d'en percer l'effrayante obscurité. Dans l'abyme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés; j'en apperçois l'instrument immédiat, mais je ne puis voir ni la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet, et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même et sans qu'il en apperçoive l'effet. En narrant donc les évènements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les deux précédents livres; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étran-

ges évènements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mysteres et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédens livres; qu'ensuite, à chaque fait qu'ils liront dans les suivants, ils prennent les informations qui seront à leur portée; qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdun, j'y fis connoissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa niece madame Boy-de-la-Tour et ses filles dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autrefois connu le pere à Lyon. Elle étoit venue à Yverdun voir son oncle et ses sœurs; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractere. Je m'attachai à la mere et à la fille de l'amitié la plus tendre. Cette derniere étoit destinée par M. Roguin au colonel son neveu, déja d'un certain âge, et qui me témoignoit aussi la plus grande affection; mais quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage, que le neveu le desirât fort aussi, et que je prisse un intérêt tres vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne me firent concourir avec la mere à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dil-

lau sa parente, d'un caractere et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des peres. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses desirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Geneve, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété de prise de corps le 18 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient cumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premieres nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Geneve sens-dessus-dessous: j'eus de quoi me rassurer; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la populace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres comme un écolier qu'on menaceroit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures sonnerent le plus terrible tocsin. Les Fran-

çois sur-tout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête feroce, un loup. Le continuateur du journal de Trévoux fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montroit assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi! le redacteur de la Paix perpétuelle souffle la discorde! l'éditeur du Vicaire savoyard est un impie! l'auteur de la Nouvelle Héloïse est un loup! celui de l'Emile est un enragé! Eh! mon Dieu, qu'aurois-je donc été si j'avois publié le livre de l'Esprit ou quelque ouvrage semblable! Et pourtant dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé; voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicita-

tion de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingin, bailli de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis, et aussitot il s'empressa à le meubler et le garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quittoit pas de la journée. J'étois toujours très sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement étoit déja marqué, et j'avois écrit à Thérese de me venir joindre, quand tout-à-coup j'appris qu'il s'élevoit à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je n'ai jamais pu pénétrer la premiere cause. Le sénat, excité sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le bailli de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé l'asyle que tant de bandits trouvoient dans leurs états. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prevenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance; et, pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Geneve et la France

m'étoient fermées, et prévoyant bien que dans cette affaire chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Madame Boy-de-la-Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vuide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils au village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neufchâtel. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les états du roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guere servir de prétexte. Mais une secrete difficulté, qu'il ne me convenoit pas de dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré depuis long-temps de l'aversion pour le roi de Prusse, qui me paroissoit par ses maximes et par sa conduite fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle, et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avois orné mon donjon à Montmorency étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel j'avois mis un distique qui finissoit ainsi :

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Ce vers qui, sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs bien clairement le vers précédent. Ce distique avoit été vu de tous ceux qui venoient me voir, et qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzy l'avoit même écrit pour le donner à d'Alem-

bert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'Emile où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois en vue, et la remarque n'avoit pas échappé aux épilogueurs, puisque madame de Boufflers m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre rouge sur les registres du roi de Prusse; et supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire: car on sait que les méchants et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les ames d'une forte trempe, telles que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus de son caractere de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la gloire; et, me mettant un moment à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix, et je me dis: Quand Jean-Jacques

s'éleve à côté de Coriolan, Frédéric descendra-t-il plus bas que le général des Volsques?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne, et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy-de-la-Tour, appelée madame Girardier, à qui la maison que j'allois occuper étoit très commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grace en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérese fût venue, et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vînt me joindre, et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que par cette catastrophe nos relations alloient changer, et que ce qui jusqu'alors avoit été faveur et bienfait de ma part, le seroit désormais de la sienne. Si son attachement me restoit à l'épreuve de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes maux. Si ma disgrace attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir sa constance comme un sacrifice : et au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçoit d'aller.

Il faut dire tout : je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman, ni les miens; je ne dois pas faire plus de grace à Thérese; et, quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est

si chere, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du cœur soit un vrai tort. Depuis long-temps je m'appercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Therese. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature il seroit le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon traité de l'éducation, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'Emile, et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher. Ma situation cependant étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive; et, n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérese à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état: le vice équivalent, dont je n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paroissoit moins contraire. Cette double raison m'avoit fait former

des résolutions que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans; c'étoit aussi depuis cette époque que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérese: elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins où qu'elle pût être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avoit marqué tant de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le desir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même; et, après avoir senti dans mon cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir: elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée; mais c'étoit depuis tant d'années notre premiere séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant! O que les larmes de tendresse et de joie sont douces! Comme mon cœur s'en abreuve! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là?

En arrivant à Motiers j'avois écrit à mylord Keith, maréchal d'Ecosse, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les états de sa majesté, et pour lui demander sa pro-

tection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît et que j'attendois de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui étoit en grande faveur auprès de son excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Ecossois m'émut puissamment le cœur; et, dès l'instant même, commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours le même, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Ecosse, et frere du célebre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse; et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractere dominant. Il demeura long-temps en Espagne, dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frere, au roi de Prusse, qui se connoissoit en hommes, et les accueillit tous deux comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincere amitié de mylord-maréchal. La grande ame de ce digne homme, toute républicaine et fiere, ne pouvoit se plier que sous le joug de l'amitié; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes il ne vit plus que Frédéric du moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires im-

portantes, l'envoya à Paris, en Espagne, et enfin le voyant, déja vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connoissent pas en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur, sa franchise pour de la rusticité, son laconisme pour de la bêtise, se cabrerent contre ses soins bienfaisants, parceque, voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petit-pierre, qui fut chassé par ses confreres pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, mylord, s'étant opposé aux usurpations des ministres, vit soulever contre lui tout le pays dont il prenoit le parti; et, quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir, et de toutes les imputations dont il fut chargé c'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps déja décharné par les ans; mais en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très court que je lui fis en l'abordant il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas

même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de mylord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sopha, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même: Celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caracteres! Dans un âge où le cœur a déja perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitoit l'été, étoit à six lieues de Motiers; j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pélerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Hermitage a Eaubonne étoit bien différente assurément; mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard! Je l'appelois mon pere, il m'appeloit son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissoit, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de

l'autre, et du desir continuel de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa long-temps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j'étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon milord! O mon digne pere! Que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme; vous êtes et serez toujours le même pour moi, qui le suis toujours. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé.

Milord-maréchal n'est pas sans défauts: c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singuliere, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins; ses attentions paroissent hors de propos; ses cadeaux sont de fantaisie et non de convenance; il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Genevois, desirant entrer au service du roi de Prusse, se présente à lui; milord lui donne au lieu de lettre un petit sachet de peau plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singuliere recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont

entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient milord-maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite qu'elles n'influoient pas sur ses sentiments, ni sur les soins que lui prescrit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger il met encore la même singularité que dans ses manieres. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire en partant après dîné et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berlin une grace qui lui importoit extrêmement, me pria d'engager son excellence à la demander pour lui. Volontiers. Je le mene avec moi; je le laisse dans l'anti-chambre, et je parle de son affaire à milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe. En traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondoit d'attendre. Croyant que milord l'avoit oublié, je lui en reparle avant de nous mettre à table: mot, comme auparavant. Je trouvai cette maniere de me faire sentir que je l'importunois un peu dure, et je me tus, en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remerciement qu'il me fit, du bon accueil et du bon dîné qu'il avoit eus chez son Excellence, qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après, milord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre, et signé du roi; et cela, sans m'avoir jamais

voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith; c'est de lui que me viennent mes derniers souvenirs heureux; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serrements de cœur. La mémoire en est si triste et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits; je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile par la réponse du roi à milord-maréchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non seulement Sa Majesté approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuer l'insulte en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me feroit volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette derniere offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur; et je m'attachai si sincèrement à lui que je pris dès-lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avois trouvé jusqu'alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu après, je

témoignai ma joie par une illumination de très bon goût : c'étoit un cordon de guirlandes dont j'ornai la maison que j'habitois, et où j'eus, il est vrai, la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue, je crus que, sa gloire militaire et politique étant au comble, il alloit s'en donner une d'une autre espece en revivifiant ses états, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, en le couvrant d'un nouveau peuple, en maintenant la paix chez tous ses voisins, en se faisant l'arbitre de l'Europe après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée, bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas, je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages, et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet, et, prenant le ton familier fait pour plaire aux hommes de sa trempe, porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité, que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret, et de moi à lui, que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant milord-maréchal, et je lui envoyai ma lettre au roi toute cachetée. Milord envoya ma lettre sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune réponse; et, quelque temps après, milord-maréchal étant allé à Berlin, il lui dit seulement que je l'avois bien grondé. Je compris par là que ma lettre avoit été mal reçue, et que la franchise de mon zele avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond, cela pouvoit très bien être ; peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire, ou ne pris-je

pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement a Motiers-Travers, ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille, je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle. Elle m'étoit venue diverses fois dans le cours de ma vie, et elle me revint souvent à Montmorency, où le fréquent usage des sondes, me condamnant à rester souvent dans ma chambre, me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien, qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorency, me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage, au risque du Qu'en dira-t-on, dont je me souciois très peu. Cependant, avant d'adopter cette nouvelle parure, je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg, qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles; et ce ne fut que quelques mois après, que, forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes, je crus pouvoir, sans aucun risque, prendre ce nouvel habillement à Motiers, sur-tout après avoir consulté le pasteur du lieu, qui me dit que je pouvois le porter, même au temple, sans scandale. Je pris donc la veste, le caffetan, le bonnet fourré, la ceinture; et, après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez milord-maréchal. Son Excellence, me voyant ainsi

vêtu, me dit pour tout compliment *salamaleki*, après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce autant qu'il dépendroit de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement: mon imagination, remplissant tous les vuides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promene, encore passe; les pieds et les yeux font au moins quelque chose: mais rester là les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entrefaire des compliments, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites; ou j'allois, comme les femmes, travailler à ma porte et causer avec les passants. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étoient assez aimables et ne manquoient pas d'esprit. Une entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du procureur-général de Neuchâtel, me parut assez estimable pour me lier avec elle d'une amitié particuliere, dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mere de famille, elle me doit peut-être son

mari, sa raison, sa vie, et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très douces, et sur-tout durant un bien triste hiver où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérese et moi de longues soirées, qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit et par les mutuels épanchements de nos cœurs. Elle m'appeloit son papa, je l'appelois ma fille; et ces noms, que nous nous donnons encore, ne cesseront point, je l'espere, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfants; sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention: mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres dont la premiere a couru le monde; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde: l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avoit une maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parceque je savois qu'il etoit très mal à la cour et auprès de milord-maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour. Cela continua; et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre.

Je fis chez lui connoissance avec M. du Peyrou, et ensuite une amitié trop intime pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. du Peyrou étoit Américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. le Chambrier, épousa la veuve. Devenue veuve une deuxieme fois, elle vint, avec son fils, s'établir dans le pays de son second mari. Du Peyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mere, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de demi-connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit sur-tout d'avoir cultivé sa raison: son air hollandois, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisoient beaucoup cette opinion. Il étoit sourd et goutteux, quoique jeune encore : cela rendoit tous ses mouvements fort posés, fort graves; et, quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parloit peu, parcequ'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa: je me dis. Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu de moi, peu de mes livres, très peu de lui. Il n'étoit pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disoit étoit assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirerent. Il n'avoit dans l'esprit ni l'élévation ni la finesse de celui de milord-maréchal, mais il en avoit la simplicité; c'étoit toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par

l'estime ; et, par trait de temps, cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'Holbach, qu'il étoit trop riche ; et je crois que j'eus tort. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez long-temps je vis peu du Peyrou, parceque je n'allois point à Neuchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neuchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par mylord-maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'étoit pas du bon air de ne me pas faire au moins quelque insulte, on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs en ne les imitant pas. La classe de Neuchâtel, c'est-à-dire la compagnie des ministres, donna le branle en tentant d'abord d'émouvoir contre moi le conseil d'état. Cette tentative n'ayant pas réussi, les ministres s'adressèrent au magistrat municipal, qui fit aussitôt défendre mon livre, et, me traitant en toute occasion peu honnêtement, faisoit comprendre et disoit même que si j'avois voulu m'aller établir dans la ville on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur Mercure d'inepties et du plus idiot caffardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissoit pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout

cela n'empêchoit pas qu'à les entendre dire je ne dusse être très reconnoissant de l'extrême grace qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte, à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordoit malgré eux, et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin, n'y pouvant réussir, apres m'avoir fait tout le tort qu'ils purent, et m'avoir décrié de tout leur pouvoir, ils se firent un mérite de leur impuissance, en me faisant valoir la bonté qu'ils avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû leur rire au nez pour toute réponse, je fus assez bète pour me piquer, et j'eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuchâtel, résolution que je tins près de deux ans, comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles especes de faire attention à leurs procédés, qui, bons ou mauvais, ne peuvent leur être imputés, puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion! D'ailleurs, des esprits sans culture et sans lumieres, qui ne connoissent d'autre objet de leur estime que le crédit, la puissance, et l'argent, sont bien éloignés de soupçonner même qu'on doive quelque égard aux talents, et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village, qui pour ses malversations avoit été cassé, disoit au lieutenant du Val-de-Travers, mari de mon Isabelle: *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit; amenez-le-moi; que je voie si cela est vrai.* Assurément les mécontentements d'un homme avec qui l'on prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris, à Geneve, à Neuchâtel même, je ne m'attendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par madame Boy-de-la-Tour, et il m'avoit fait beaucoup d'accueil; mais dans ce pays, où l'on flatte également tout le monde, les caresses ne signifient rien. Cependant, après ma réunion solennelle à l'église réformée, vivant en pays réformé, je ne pouvois, sans manquer à mes engagements et à mon devoir de citoyen, négliger la profession publique du culte où j'étois rentré; j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus; et il n'étoit nullement probable qu'après le vacarme fait à Geneve par le conseil, et à Neuchâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin (c'étoit le nom du ministre), pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'église protestante; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulois aucune explication particuliere sur le dogme. M'étant ainsi mis en regle de ce côte, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout ne fût fini sans qu'il y eût de ma faute: point du tout. Au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmollin vint me déclarer, non seulement qu'il

m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais, de plus, que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, sur-tout dans l'adversité. Au milieu de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême de pouvoir me dire, Au moins je suis parmi mes freres; et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on pût y porter.

Quelque temps après mylord m'envoya une lettre de madame de Boufflers, venue, du moins je le présumai, par la voie de d'Alembert, qui connoissoit mylord-maréchal. Dans cette lettre, la premiere que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency, elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin, et sur-tout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que, depuis mon voyage de Geneve, je m'étois toujours déclaré hautement protestant, et que j'avois été très publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit fort plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Cependant comme je ne doutois pas que son intention, quoique je n'y comprisse rien, ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point

de cette singuliere sortie, et je lui répondis sans colere en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur train, et leurs benins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiements, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissois dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne; je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle assurer que je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit-elle prouver que je n'étois pas bon calviniste? C'étoit prendre un soin bien singulier; c'étoit se faire les substituts de nos ministres. Avant d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore, après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux petites maisons.

Un autre écrit m'affecta davantage, parcequ'il venoit d'un homme pour qui j'avois toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du mandement de l'archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir: c'étoit un cas à-peu-près semblable à celui du roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups,

pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce mandement ne fût de la façon des jésuites; et, quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvois donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage; et c'est ce que je crois avoir fait dans ma réponse avec assez de succès.

Je trouvois le séjour de Motiers fort agréable; et, pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée : mais on y vit assez chèrement; et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyois journellement diminuer le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres, métier funeste auquel j'avois déja renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en feroit rougir les puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir. Pour cela, je repris mon Dictionnaire de musique, que dix ans de travail avoient déja fort avancé, et auquel il ne manquoit que la derniere main et d'être mis au net. Mes

livres, qui m'avoient été envoyés depuis peu, me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage; mes papiers, qui me furent envoyés en même temps, me mirent en état de commencer l'entreprise de mes mémoires, dont je voulois uniquement m'occuper désormais. Je commençai par transcrire des lettres dans un recueil, qui pût guider ma mémoire dans l'ordre des faits et des temps. J'avois déja fait le triage de celles que je voulois conserver pour cet effet, et la suite depuis près de dix ans n'en étoit point interrompue. Cependant, en les arrangeant pour les transcrire, j'y trouvai une lacune qui me surprit. Cette lacune étoit de près de six mois, depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant. Je me souvenois parfaitement d'avoir mis dans mon triage nombre de lettres de Diderot, de Deleyre, de madame d'Épinay, de madame de Chenonceaux, etc., qui remplissoient cette lacune, et qui ne se trouvèrent plus. Qu'étoient-elles devenues? Quelqu'un avoit-il mis la main sur mes papiers pendant quelques mois qu'ils étoient restés à l'hôtel de Luxembourg? Cela n'étoit pas concevable, et j'avois vu M. le maréchal lui-même prendre la clef de la chambre où je les avois déposés. Comme plusieurs lettres de femmes et toutes celles de Diderot étoient sans date, et que j'avois été forcé de remplir ces dates de mémoire et en tâtonnant, pour ranger ces lettres dans leur ordre, je crus d'abord avoir fait des erreurs de dates, et je passai en revue toutes les lettres qui n'en avoient point ou auxquelles je l'avois suppléée, pour voir si je n'y trouverois point celles qui devoient remplir ce vuide. Cet essai ne réussit point;

je vis que le vuide étoit bien réel, et que les lettres avoient certainement été enlevées. Par qui et pourquoi ? voilà ce qui me passoit. Ces lettres, antérieures à mes grandes querelles, et du temps de ma premiere ivresse de la Julie, ne pouvoient intéresser personne. C'étoient tout au plus quelques tracasseries de Diderot, quelques persiflages de Deleyre, des témoignages d'amitié de madame de Chenonceaux et même de madame d'Epinay, avec laquelle j'étois alors le mieux du monde. A qui pouvoient importer ces lettres ? Qu'en vouloit-on faire ? [Ce n'est que sept ans après que j'ai soupçonné l'affreux objet de ce vol.]

Ce déficit bien avéré me fit chercher parmi mes brouillons si j'en découvrirois quelque autre. J'en trouvai quelques uns qui, vu mon défaut de mémoire, m'en firent supposer d'autres dans la multitude de mes papiers. Ceux que je remarquai le plus furent le brouillon de la Morale sensitive, et celui de l'Extrait des aventures de milord Edouard. Ce dernier, je l'avoue, me donna quelque soupçon sur madame de Luxembourg. C'étoit la Roche, son valet-de-chambre, qui m'avoit expédié ces papiers ; et je n'imaginai qu'elle au monde qui pût prendre intérêt à ce chiffon : mais quel intérêt pouvoit-elle prendre à l'autre et aux lettres enlevées, dont, même avec de mauvais desseins, on ne pouvoit faire aucun usage qui put me nuire, à moins de les falsifier ? Pour M. le maréchal, dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi, je ne pus le soupçonner un moment ; je ne pus même arrêter ce soupçon sur madame la maréchale.

Tout ce qui me vint de plus raisonnable à l'esprit, apres m'être fatigué long-temps à chercher l'auteur de ce vol, fut de l'imputer à d'Alembert, qui, déja faufilé chez madame de Luxembourg, avoit pu trouver le moyen de fureter ces papiers, et d'en enlever ce qui lui avoit plu tant en manuscrits qu'en lettres, soit pour chercher à me susciter quelque tracasserie, soit pour s'approprier ce qui lui pouvoit convenir. Je supposai qu'abusé par le titre de la Morale sensitive il avoit cru trouver le plan d'un vrai traité de matérialisme, dont il auroit tiré contre moi le parti qu'on peut bien s'imaginer. Sûr qu'il seroit bientôt détrompé par l'examen du brouillon, et déterminé à quitter tout-à-fait la littérature, je m'inquiétai peu de ces larcins, qui n'étoient pas les premiers de la même main (1) que j'avois endurés sans m'en plaindre. Bientôt je ne songeai pas plus à cette infidélité que si l'on ne m'en eût fait aucune; et je me mis à rassembler les matériaux qu'on m'avoit laissés, pour travailler à mes Confessions.

J'avois long-temps cru qu'à Geneve la compagnie des ministres, ou du moins les citoyens et bourgeois, réclameroient contre l'infraction de l'édit

---

(1) J'avois trouvé dans ses Eléments de musique beaucoup de choses tirées de ce que j'avois écrit sur cet art pour l'Encyclopédie, et qui lui fut remis plusieurs années avant la publication de ces Eléments. J'ignore la part qu'il a pu avoir à un livre intitulé, Dictionnaire des beaux arts; mais j'y ai trouvé des articles transcrits des miens, mot à mot; et cela long-temps avant que ces mêmes articles fussent imprimés dans l'Encyclopédie.

dans le décret porté contre moi. Tout resta tranquille, au moins à l'extérieur; car il y avoit un mécontentement général qui n'attendoit qu'une occasion pour se manifester. Mes amis, ou soi-disant tels, m'écrivoient lettres sur lettres pour m'exhorter à venir me mettre à leur tête, m'assurant d'une réparation publique de la part du conseil. La crainte du désordre et des troubles que ma présence pouvoit causer m'empêcha d'acquiescer à leurs instances; et, fidele au serment que j'avois fait autrefois de ne jamais tremper dans aucune dissention civile dans mon pays, j'aimai mieux laisser subsister l'offense et me bannir pour jamais de ma patrie que d'y rentrer par des moyens violents et dangereux. Il est vrai que je m'étois attendu de la part de la bourgeoisie à des représentations légales et paisibles contre une infraction qui l'intéressoit extrêmement. Il n'y en eut point. Ceux qui la conduisoient cherchoient moins le vrai redressement des griefs que l'occasion de se rendre nécessaires. On cabaloit, mais on gardoit le silence, et on laissoit clabauder les caillettes et les caffards que le conseil mettoit en avant pour me rendre odieux a la populace, et faire attribuer son incartade au zele de la religion.

Après avoir attendu vainement plus d'un an que quelqu'un réclamât contre une procédure illégale, je pris enfin mon parti; et, me voyant abandonné de mes concitoyens, je me déterminai à renoncer à mon ingrate patrie, où je n'avois jamais vécu, dont je n'avois reçu ni bien ni service, et dont, pour prix de l'honneur que j'avois tâché de lui rendre, je me voyois si indignement traité d'un consentement

unanime, puisque ceux qui devoient parler n'avoient rien dit. J'écrivis donc au premier syndic de cette année-là et dont j'ai oublié le nom, une lettre par laquelle j'abdiquois solemnellement mon droit de bourgeoisie, et dans laquelle, au reste, j'observai la décence et la modération que j'ai toujours mises aux actes de fierté que la cruauté de mes ennemis m'a souvent arrachés dans mes malheurs.

Cette démarche ouvrit enfin les yeux aux citoyens; sentant qu'ils avoient eu tort pour leur propre intérêt d'abandonner ma défense, ils la prirent quand il n'étoit plus temps. Ils avoient d'autres griefs qu'ils joignirent à celui-là, et ils en firent la matiere de plusieurs représentations très bien raisonnées qu'ils étendirent et renforcerent à mesure que les durs et rebutants refus du conseil, qui se sentoit soutenu par le ministere de France, leur firent mieux sentir le projet formé de les asservir. Ces altercations produisirent diverses brochures qui ne décidoient rien, jusqu'à ce que parurent tout d'un coup les *Lettres écrites de la campagne*, ouvrage écrit en faveur du conseil avec un art infini, et par lequel le parti représentant, réduit au silence, fut pour un temps écrasé. Cette piece, monument durable des rares talents de son auteur, étoit du procureur-général Tronchin, homme d'esprit, homme éclairé, très versé dans les lois et le gouvernement de la république. *Siluit terra.*

Les représentants, revenus de leur premier abattement, entreprirent une réponse, et s'en tirerent passablement avec le temps. Mais tous jeterent les yeux sur moi, comme sur le seul qui pût entrer en

lice contre un tel adversaire avec espoir de le terrasser. J'avoue que je pensai de même; et, poussé par mes anciens concitoyens, qui me faisoient un devoir de les aider de ma plume dans un embarras dont j'avois été l'occasion, j'entrepris la réfutation des *Lettres écrites de la campagne*, et j'en parodiai le titre par celui de *Lettres écrites de la montagne* que je mis aux miennes. Je fis cette entreprise, et je l'exécutai si secrètement que, dans un rendez-vous que j'eus à Thonon avec les chefs des représentants, pour parler de leurs affaires, et où ils me montrerent l'esquisse de leur réponse, je ne leur dis pas un mot de la mienne, qui étoit déja faite, craignant qu'il ne survînt quelque obstacle à l'impression, s'il en parvenoit le moindre vent soit aux magistrats, soit à mes ennemis particuliers. Je n'évitai pourtant pas que cet ouvrage ne fût connu en France avant la publication : mais on aima mieux le laisser paroître que de me faire trop comprendre comment on avoit découvert mon secret. Je dirai là-dessus ce que j'ai su, qui se borne à très peu de chose; je me tairai sur ce que j'ai conjecturé.

J'avois à Motiers presque autant de visites que j'en avois eu à l'Hermitage et à Montmorency; mais elles étoient la plupart d'une espece fort différente. Ceux qui m'étoient venus voir jusqu'alors étoient des gens qui, ayant avec moi des rapports de talents, de goût, de maximes, les alléguoient pour cause de leurs visites, et me mettoient d'abord sur des matieres dont je pouvois m'entretenir avec eux. A Motiers, ce n'étoit plus cela, sur-tout du côté de

France. C'étoient des officiers ou d'autres gens qui n'avoient aucun goût pour la littérature, qui même, pour la plupart, n'avoient jamais lu mes écrits, et qui ne laissoient pas d'avoir fait, à ce qu'ils disoient, trente, quarante, soixante, cent lieues pour me venir voir et admirer l'homme illustre, le grand homme, l'homme célebre, etc.; car dès-lors on n'a cessé de me jeter grossierement à la face les plus impudentes flagorneries, dont l'estime de ceux qui m'abordoient m'avoit garanti jusqu'alors. Comme la plupart de ces survenants ne daignoient ni se nommer ni me dire leur état, que leurs connoissances et les miennes ne tomboient pas sur les mêmes points, et qu'ils n'avoient ni lu ni parcouru mes ouvrages, je ne savois de quoi leur parler: j'attendois qu'ils parlassent eux-mêmes, puisque c'étoit à eux à savoir et à me dire pourquoi ils me venoient voir. On sent que cela ne faisoit pas pour moi des conversations bien intéressantes, quoiqu'elles pussent l'être pour eux, selon ce qu'ils vouloient savoir; car, comme j'étois sans défiance, je m'exprimois sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeoient à propos de me faire, et ils s'en retournoient pour l'ordinaire aussi savants que moi sur tous les détails de ma situation.

J'eus, par exemple, de cette façon, M. de Feins, écuyer de la reine et capitaine de cavalerie dans le régiment de la Reine, lequel eut la constance de passer plusieurs jours à Motiers, et même de me suivre pédestrement jusqu'à la Ferriere, menant son cheval par la bride, sans avoir avec moi d'autre

point de réunion, sinon que nous connoissions tous deux mademoiselle Fel, et que nous jouions l'un et l'autre au bilboquet.

J'eus, avant et après M. de Feins, une autre visite bien plus extraordinaire. Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet chargé de son petit bagage, logent à l'auberge, pansent leurs mulets eux-mêmes, et demandent à me venir voir. A leur équipage, on prit ces muletiers pour des contrebandiers; et la nouvelle courut aussitôt que des contrebandiers venoient me rendre visite. Leur seule façon de m'aborder m'apprit que c'étoit des gens d'une autre étoffe; mais, sans être des contrebandiers, ce pouvoit être des aventuriers, et ce doute me tint quelque temps en garde. Ils ne tardèrent pas à me tranquilliser. L'un étoit M. de Montauban, appelé le comte de la Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné; l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire, qui avoit mis sa croix de S.-Louis dans sa poche, ne voulant pas l'étaler à la queue de son mulet. Ces messieurs, tous deux très aimables, avoient tous deux beaucoup d'esprit; leur conversation étoit agréable et intéressante: leur maniere de voyager, si bien dans mon goût et si peu dans celui des gentilshommes françois, me donna pour eux une sorte d'attachement que leur commerce ne pouvoit qu'affermir. Cette connoissance même ne finit pas là, puisqu'elle dure encore, et qu'ils me sont revenus voir diverses fois, non plus à pied cependant, cela étoit bon pour le début; mais plus j'ai vu ces messieurs, moins j'ai trouvé de rapports entre leurs goûts et les miens, moins

j'ai senti que leurs maximes fussent les miennes, que mes écrits leur fussent familiers, qu'il y eut aucune véritable sympathie entre eux et moi. Que me vouloient-ils donc? Pourquoi me venir voir dans cet équipage? Pourquoi rester plusieurs jours? Pourquoi revenir plusieurs fois? Pourquoi desirer si fort de m'avoir pour hôte? Je ne m'avisai pas alors de me faire toutes ces questions. Je me les suis faites quelquefois depuis ce temps-là.

Touché de leurs avances, mon cœur se livroit sans raisonner, sur-tout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demeurai même en correspondance avec lui; et, quand je voulus faire imprimer les *Lettres de la montagne*, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup de la liberté de la presse à Avignon; il m'avoit offert ses soins si j'avois quelque chose à y faire imprimer: je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement par la poste mes premiers cahiers. Apres les avoir gardés assez long-temps, il me les renvoya, en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger; et je fus contraint de revenir à Rey, prenant soin de n'envoyer mes cahiers que l'un après l'autre, et de ne lâcher les suivants qu'après avoir reçu avis de la réception des premiers. Avant la publication de l'ouvrage, je sus qu'il avoit été vu dans les bureaux des ministres; et Descherny, de Neuchâtel, me parla d'un livre *de l'homme de la montagne* que d'Holbach lui avoit dit être de moi. Je l'assurai, comme il étoit vrai, n'avoir jamais fait aucun ouvrage qui eût

ce titre. Quand mes lettres parurent, il étoit furieux, et m'accusa de mensonge, quoique je ne lui eusse dit que la vérité. Voilà comment j'eus l'assurance que mon manuscrit étoit connu. Sûr de la fidélité de Rey, je fus forcé de porter ailleurs mes conjectures, et celle à laquelle j'aimai le mieux m'arrêter fut que mes paquets avoient été ouverts à la poste.

Une autre connoissance à-peu-près du même temps, mais qui se fit d'abord seulement par lettres, fut celle d'un M. Laliaud, de Nîmes, lequel m'écrivit de Paris, pour me prier de lui envoyer mon profil à la Silhouette, dont il avoit, disoit-il, besoin pour mon buste en marbre qu'il faisoit faire par Lemoine, pour le placer dans sa bibliotheque. Si c'étoit une cajolerie inventée pour m'apprivoiser, elle réussit pleinement. Je jugeai qu'un homme qui vouloit avoir mon buste en marbre dans sa bibliotheque étoit plein de mes ouvrages, par conséquent, de mes principes, et qu'il m'aimoit parceque son ame étoit au ton de la mienne. Il étoit difficile que cette idée ne me séduisît pas. J'ai vu M. Laliaud dans la suite; je l'ai trouvé très zélé pour me rendre beaucoup de petits services, pour s'entremêler beaucoup dans mes petites affaires; mais, du reste, je doute qu'aucun de mes écrits ait été du petit nombre de livres qu'il a lus en sa vie. J'ignore s'il a une bibliotheque, et si c'est un meuble à son usage; et quant au buste, il s'est borné à une mauvaise esquisse en terre, sur laquelle il a fait graver un portrait hideux, qui ne laisse pas de courir sous mon nom, comme s'il avoit avec moi quelque ressemblance.

Le seul François qui parut me venir voir par goût pour mes sentiments et pour mes ouvrages fut un jeune officier du régiment de Limousin, appelé M. Séguier de S.-Brisson, qu'on a vu et qu'on voit peut-être encore briller à Paris et dans le monde par des talents assez aimables, et par des prétentions au bel esprit. Il m'étoit venu voir à Montmorency l'hiver qui précéda ma catastrophe. Je lui trouvai une vivacité de sentiment qui me plut. Il m'écrivit dans la suite à Motiers; et, soit qu'il voulût me cajoler, ou que réellement la tête lui tournât de l'*Emile*, il m'apprit qu'il quittoit le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenoit le métier de menuisier. Il avoit un frere aîné, capitaine dans le même régiment, pour lequel étoit toute la prédilection de la mere, qui, dévote outrée, et dirigée par je ne sais quel abbé tartuffe, en usoit très mal avec le cadet, qu'elle accusoit d'irréligion, et même du crime irrémissible d'avoir des liaisons avec moi. Voilà les griefs sur lesquels il voulut rompre avec sa mere, et prendre le parti dont je viens de parler; le tout pour faire le petit *Emile*.

Alarmé de cette pétulance, je me hâtai de lui écrire pour le faire changer de résolution, et je mis à mes exhortations toute la force dont j'étois capable: elles furent écoutées. Il rentra dans son devoir vis-à-vis de sa mere, et il retira des mains de son colonel sa démission qu'il lui avoit donnée, et dont celui-ci avoit eu la prudence de ne faire aucun usage, pour lui laisser le temps d'y mieux réfléchir. Saint-Brisson, revenu de ses folies, en fit une un peu moins choquante, mais qui n'étoit guere plus

de mon goût ; ce fut de se faire auteur. Il donna coup sur coup deux ou trois brochures, qui n'annonçoient pas un homme sans talents, mais sur lesquelles je n'aurai pas à me reprocher de lui avoir donné des éloges bien encourageants pour poursuivre cette carriere.

Quelque temps après il me vint voir, et nous fîmes ensemble le pélerinage de l'isle de S.-Pierre. Je le trouvai, dans ce voyage, différent de ce que je l'avois vu à Montmorency. Il avoit je ne sais quoi d'affecté qui d'abord ne me choqua pas beaucoup, mais qui m'est revenu souvent en mémoire depuis ce temps-là. Il me vint voir encore une fois à l'hôtel de S.-Simon, à mon passage à Paris pour aller en Angleterre. J'appris là ce qu'il ne m'avoit pas dit, qu'il vivoit dans les plus grandes sociétés, et qu'il voyoit assez souvent madame de Luxembourg. Il ne me donna aucun signe de vie à Trye, et ne me fit rien dire par sa parente mademoiselle Séguier, qui étoit ma voisine, et qui ne m'a jamais paru bien favorablement disposée pour moi. En un mot, l'engouement de M. de St.-Brisson finit tout d'un coup, comme la liaison de M. de Feins ; mais celui-ci ne me devoit rien, et l'autre me devoit au moins quelque souvenir, à moins que les sottises que je l'avois empêché de faire n'eussent été qu'un jeu de sa part ; ce qui dans le fond pourroit très bien être.

J'eus aussi des visites de Geneve tant et plus. Les Deluc pere et fils me choisirent successivement pour leur garde-malade ; le pere tomba malade en route ; le fils l'étoit en partant de Geneve : tous deux vinrent se rétablir chez moi. Des ministres, des parents

des cagots, des quidams de toute espece, venoient de Geneve et de Suisse, non pas, comme ceux de France, pour m'admirer et me persifler, mais pour me tancer et catéchiser. Le seul qui me fit plaisir fut Moultou, qui vint passer trois ou quatre jours avec moi, et que j'y aurois bien voulu retenir davantage; le plus constant de tous, celui qui s'opiniâtra le plus et qui me subjugua à force d'importunités, fut un M. d'Ivernois, commerçant de Geneve, François réfugié, et parent du procureur-général de Neuchâtel. Ce M. d'Ivernois, de Geneve, passoit à Motiers deux fois l'an tout exprès pour m'y venir voir, restoit chez moi du matin au soir plusieurs jours de suite, se mettoit de mes promenades, m'apportoit mille sortes de petits cadeaux, s'insinuoit malgré moi dans ma confidence, se mêloit de toutes mes affaires, sans qu'il y eût entre lui et moi aucune communion d'idées, ni d'inclinations, ni de sentiments, ni de connoissances. Je doute qu'il ait lu dans toute sa vie un livre entier d'aucune espece, et qu'il sache même de quoi traitent les miens. Quand je commençai d'herboriser, il me suivit dans mes courses de botanique, sans goût pour cet amusement, et sans avoir rien a me dire, ni moi à lui. Il eut même le courage de passer avec moi trois jours entiers tête-à-tête dans un cabaret à Goumoins, d'où j'avois cru le chasser à force de l'ennuyer et de lui faire sentir combien il m'ennuyoit; et tout cela sans qu'il m'ait été possible jamais de rebuter son incroyable constance, ni d'en pénétrer le motif.

Parmi toutes ces liaisons que je ne fis et n'entretins

que par force, je ne dois pas omettre la seule qui m'ait été agréable, et à laquelle j'ai mis un véritable intérêt de cœur : c'est celle d'un jeune Hongrois qui vint se fixer à Neuchâtel, et de là à Motiers, quelques mois après que j'y fus établi moi-même. On l'appeloit dans le pays le baron de Sauttern, nom sous lequel il y avoit été recommandé de Zurich. Il étoit grand et bien fait, d'une figure agréable, d'une société liante et douce. Il dit à tout le monde et me fit entendre à moi-même qu'il n'étoit venu à Neuchâtel qu'à cause de moi, et pour former sa jeunesse à la vertu par mon commerce. Sa physionomie, son ton, ses manieres, me parurent d'accord avec ses discours ; et j'aurois cru manquer à l'un des plus grands devoirs en éconduisant un jeune homme en qui je ne voyois rien que d'aimable, et qui me recherchoit par un si respectable motif. Mon cœur ne sait point se livrer à demi. Bientôt il eut toute mon amitié, toute ma confiance : nous devînmes inséparables. Il étoit de toutes mes courses pédestres ; il y prenoit goût. Je le menai chez milord-maréchal, qui lui fit mille caresses. Comme il ne pouvoit encore s'exprimer en françois, il ne me parloit et ne m'écrivoit qu'en latin ; je lui répondois en françois, et ce mélange des deux langues ne rendoit nos entretiens ni moins coulants, ni moins vifs à tous égards. Il me parla de sa famille, de ses affaires, de ses aventures, de la cour de Vienne, dont il paroissoit bien connoître les détails domestiques. Enfin, pendant près de deux ans que nous passâmes dans la plus grande intimité, je ne lui trouvai qu'une douceur de caractere à toute épreuve, des mœurs

non seulement honnêtes, mais élégantes, une grande propreté sur sa personne, une décence extrême dans tous ses discours, enfin toutes les marques d'un homme bien né, qui me le rendirent trop estimable pour ne pas me le rendre cher.

Dans le fort de mes liaisons avec lui, d'Ivernois de Geneve m'écrivit que je prisse garde au jeune Hongrois qui étoit venu s'établir près de moi; qu'il savoit de bonne part que c'étoit un espion que le ministere de France avoit mis auprès de moi. Cet avis pouvoit paroître d'autant plus inquiétant que, dans le pays où j'étois, tout le monde m'avertissoit de me tenir sur mes gardes, qu'on me guettoit, et qu'on cherchoit à m'attirer sur le territoire de France pour m'y faire un mauvais parti.

Pour fermer la bouche une fois pour toutes à ces ineptes donneurs d'avis, je proposai à Sauttern, sans le prévenir de rien, une promenade pédestre à Pontarlier; il y consentit. Quand nous fûmes arrivés à Pontarlier, je lui donnai à lire la lettre de d'Ivernois; et puis l'embrassant avec ardeur, je lui dis: Sauttern n'a pas besoin que je lui prouve ma confiance, mais le public a besoin que je lui prouve que je la sais bien placer. Cet embrassement fut bien doux; ce fut un de ces plaisirs de l'ame que les persécuteurs ne sauroient connoître, ni les ôter aux opprimés.

Je ne croirai jamais que Sauttern fût un espion, ni qu'il m'ait trahi; mais il m'a trompé. Quand j'épanchois avec lui mon cœur sans réserve, il eut le courage de me fermer constamment le sien, et de m'abuser par des mensonges. Il me controuva je ne

sais quelle histoire qui me fit juger que sa présence étoit nécessaire dans son pays. Je l'exhortai de partir au plus vîte: il partit; et, quand je le croyois déja en Hongrie, j'appris qu'il étoit à Strasbourg. Ce n'étoit pas la premiere fois qu'il y avoit été. Il y avoit jeté du désordre dans un ménage; le mari, sachant que je le voyois, m'avoit écrit. Je n'avois omis aucun soin pour ramener Sauttern à la vertu, et la jeune femme à son devoir.

Quand je les croyois parfaitement détachés l'un de l'autre, ils s'étoient ainsi rapprochés; et le mari même eut la complaisance de reprendre le jeune homme dans sa maison: dès-lors je n'eus plus rien à dire. J'appris que le prétendu baron m'en avoit imposé par un tas de mensonges. Il ne s'appeloit point Sauttern, il s'appeloit Sauttersheim. A l'égard du titre de baron qu'on lui donnoit en Suisse, je ne pouvois le lui reprocher, parcequ'il ne l'avoit jamais pris; mais je ne doute pas qu'il ne fût bien gentilhomme: et milord-maréchal, qui se connoissoit en hommes et qui avoit été dans son pays, l'a toujours regardé et traité comme tel.

Sitôt qu'il fut parti, la servante de l'auberge où il mangeoit à Motiers se déclara grosse de son fait. C'étoit une si vilaine salope, et Sauttern, généralement estimé et considéré dans tout le pays par sa conduite et ses mœurs honnêtes, se piquoit si fort de propreté, que cette impudence choqua tout le monde. Les plus aimables personnes du pays, qui lui avoient inutilement prodigué leurs agaceries, étoient furieuses; j'étois outré d'indignation. Je fis tous mes efforts

pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Saultersheim. Je lui écrivis dans la forte persuasion non seulement que cette grossesse n'étoit pas de son fait, mais qu'elle étoit feinte, et que tout cela n'étoit qu'un jeu joué par ses ennemis et les miens. Je voulois qu'il revînt dans le pays confondre cette coquine et ceux qui la faisoient parler. Je fus surpris de la mollesse de sa réponse. Il écrivit au pasteur dont la salope étoit paroissienne, et fit en sorte d'assoupir l'affaire; ce que voyant, je cessai de m'en mêler, fort étonné qu'un homme aussi crapuleux eût pu être assez maître de lui-même pour m'en imposer par sa réserve dans la plus intime familiarité.

De Strasbourg, Sauttersheim fut à Paris chercher fortune, et n'y trouva que de la misere. Il m'écrivit en disant son peccavi. Mes entrailles s'émurent au souvenir de notre ancienne amitié; je lui envoyai quelque argent. L'année suivante, à mon passage à Paris, je le revis à-peu-près dans le même état, mais grand ami de M. Laliaud, sans que j'aie pu savoir d'où lui venoit cette connoissance, et si elle étoit ancienne ou nouvelle. Deux ans après, Sauttersheim retourna à Strasbourg, d'où il m'écrivit, et où il est mort. Voilà l'histoire abrégée de nos liaisons, et ce que je sais de ses aventures; mais en déplorant le sort de ce malheureux jeune homme, je ne cesserai jamais de croire qu'il étoit bien né, et que tout le désordre de sa conduite fut l'effet des situations où il s'est trouvé.

Telles furent les acquisitions que je fis à Motiers

en fait de liaisons et de connoissances. Qu'il en auroit fallu de pareilles pour compenser les cruelles pertes que je fis dans le même temps!

La premiere fut celle de M. de Luxembourg, qui, après avoir été tourmenté long-temps par les médecins, fut enfin leur victime, traité de la goutte, qu'ils ne voulurent point reconnoître, comme d'un mal qu'ils pouvoient guérir.

Si l'on doit s'en rapporter sur ce triste évènement à la relation que m'en écrivit la Roche, l'homme de confiance de madame la maréchale, c'est bien par cet exemple, aussi cruel que mémorable, qu'il faut déplorer les miseres de la grandeur.

La perte de ce bon seigneur me fut d'autant plus sensible, que c'étoit le seul ami vrai que j'eusse en France; et la douceur de son caractere étoit telle qu'elle m'avoit fait oublier tout-à-fait son rang, pour m'attacher à lui comme à mon égal. Nos liaisons ne cesserent point par ma retraite, et il continua de m'écrire comme auparavant. Je crus pourtant remarquer que l'absence, ou mon malheur, avoit attiédi son affection. Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrace des puissances. J'ai jugé d'ailleurs que le grand ascendant qu'avoit sur lui madame la maréchale ne m'avoit pas été favorable, et qu'elle avoit profité de mon éloignement pour me nuire dans son esprit. Pour elle, malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, elle cacha moins de jour en jour son changement à mon égard. Elle m'écrivit quatre ou cinq

fois en Suisse, de temps à autre, après quoi elle ne m'écrivit plus du tout; et il falloit toute la prévention, toute la confiance, tout l'aveuglement où j'étois encore, pour ne pas voir évidemment en elle plus que du refroidissement envers moi.

Le libraire Guy, associé de Duchesne, qui depuis moi fréquentoit beaucoup l'hôtel de Luxembourg, m'écrivit que j'étois sur le testament de M. le maréchal. Il n'y avoit rien là que de très naturel et de très croyable; ainsi je n'en doutai pas. Cela me fit délibérer en moi-même comment je me comporterois sur ce legs. Tout bien pesé, je résolus de l'accepter, quel qu'il pût être, et de rendre cet honneur à la memoire d'un honnête homme qui m'avoit honoré d'une sincere amitié, [qui, dans un rang où l'amitié ne pénetre guere, en avoit eu une véritable pour moi.] J'ai été dispensé de ce devoir, n'ayant plus entendu parler de ce legs vrai ou faux; et en vérité, j'aurois été peiné de blesser une des grandes maximes de ma morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui m'avoit été cher. Durant la derniere maladie de notre ami Mussard, Lenieps me proposa de profiter de la sensibilité qu'il marquoit à nos soins, pour lui insinuer quelques dispositions en notre faveur. Ah! cher Lenieps, lui dis-je, ne souillons pas, par des idées d'intérêt, les tristes mais sacrés devoirs que nous rendons à notre ami mourant; j'espere n'être jamais dans le testament de personne, et jamais du moins dans celui d'aucun de mes amis. Ce fut à-peu-près dans ce même temps-ci que milord-maréchal me parla du sien, de

ce qu'il avoit dessein d'y faire pour moi, et que je lui fis la réponse dont j'ai parlé dans ma premiere partie.

Ma seconde perte, plus sensible encore et plus irréparable, fut celle de la meilleure des femmes et des meres, qui, déja chargée d'ans et surchargée d'infirmités et de miseres, quitta cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense. Allez, ame douce et bienfaisante, auprès des Fénélon, des Bernex, des Catinat, et de ceux qui, dans un état plus humble, ont ouvert, comme eux, leurs cœurs à la charité véritable; allez goûter le fruit de la vôtre, et préparer à votre éleve la place qu'il espere occuper un jour pres de vous: heureuse dans vos infortunes, que le ciel en les terminant vous ait épargné le cruel spectacle des siennes! Craignant de contrister son cœur par le récit de mes premiers désastres, je ne lui avois point écrit depuis mon arrivée en Suisse; mais j'écrivis à M. de Conzié pour m'informer d'elle, et ce fut lui qui m'apprit qu'elle avoit cessé de soulager ceux qui souffroient et de souffrir elle-même. Bientôt je cesserai de souffrir aussi; mais si je croyois ne la pas revoir dans l'autre vie, ma foible imagination se refuseroit à l'idée du bonheur parfait que je m'y promets.

Ma troisieme perte et la derniere, car, depuis lors, il ne m'est plus resté d'amis à perdre, fut celle de milord-maréchal. Il ne mourut pas; mais, las de servir des ingrats, il quitta Neuchâtel, et depuis lors je ne l'ai pas revu. Il vit, et me survivra, je l'espere; il vit, et, grace à lui, tous mes atta-

chements ne sont pas rompus sur la terre, il y reste un homme digne de mon amitié; car son vrai prix est encore plus dans celle qu'on sent que dans celle qu'on inspire; mais j'ai perdu les douceurs que la sienne me prodiguoit, et je ne peux plus le mettre qu'au rang de ceux que j'aime encore, mais avec qui je n'ai plus de liaison. Il alloit en Angleterre recevoir sa grace du roi, et racheter en Ecosse ses biens jadis confisqués. Nous ne nous séparâmes point sans des projets de réunion, qui paroissoient presque aussi doux pour lui que pour moi. Il vouloit se fixer à son château de Keith-Hall, près d'Aberdeen, et je devois m'y rendre auprès de lui; mais ce projet me flattoit trop pour que j'en pusse espérer le succès. Il ne resta point en Ecosse. Les tendres sollicitations du roi de Prusse le rappelerent à Berlin; et l'on verra bientôt comment je fus empêché de l'y aller joindre.

Avant son départ, prévoyant l'orage que l'on commençoit à susciter contre moi, il m'envoya de son propre mouvement des lettres de naturalité, qui sembloient être une précaution très sûre pour qu'on ne pût pas me chasser du pays. La communauté de Couvet dans le Val-de-Travers imita l'exemple du gouverneur, et me donna des lettres de *Communier*, gratuites comme les premieres. Ainsi, devenu de tout point citoyen du pays, j'étois à l'abri de toute expulsion légale, même de la part du prince; mais ce n'a jamais été par des voies légitimes qu'on a pu persécuter celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois.

Je ne crois pas devoir compter au nombre des

pertes que je fis en ce même temps celle de l'abbé de Mably. J'avois eu d'anciennes liaisons avec lui, mais jamais bien intimes; et j'ai lieu de présumer que ses sentiments à mon égard avoient changé de nature, depuis que j'avois acquis plus de célébrité que lui. Mais ce fut à la publication des lettres écrites de la Montagne que j'eus le premier signe de sa mauvaise volonté pour moi. On fit courir sous son nom dans Geneve une lettre à madame Saladin, dans laquelle il parloit de cet ouvrage comme des clameurs séditieuses d'un démagogue effréné. L'estime que j'avois pour l'abbé de Mably, et le cas que je faisois de ses lumieres, ne me permirent pas un instant de croire que cette extravagante lettre fût de lui. Je pris le parti que m'inspira ma franchise. Je lui envoyai une copie de la lettre, en l'avertissant qu'on la lui attribuoit. Il ne me fit aucune réponse. Ce silence me surprit; mais qu'on juge de ma surprise, quand madame de Chenonceaux me manda que la lettre étoit bien réellement de l'abbé, et que la mienne l'avoit fort embarrassé. Car enfin, quand même il auroit eu raison, comment pouvoit-il excuser une démarche éclatante et publique, faite de gaieté de cœur, sans obligation, sans nécessité, dont l'effet étoit d'accabler, au fort de tous ses malheurs, un homme auquel il avoit toujours montré de la bienveillance, et qui n'avoit jamais démerité de lui? Quelque temps après, parurent les Dialogues de Phocion, où je ne vis qu'une compilation de mes écrits, faite sans retenue et sans honte. Je compris, à la lecture de ce livre, que l'auteur avoit pris son parti à mon égard, et que je n'aurois point

désormais de plus cruel ennemi. Je crois qu'il ne m'a pardonné ni le Contrat social, trop au-dessus de ses forces, ni la Paix perpétuelle; et qu'il n'avoit paru desirer que je fisse l'extrait de l'abbé de Saint-Pierre que dans l'espoir que je m'en tirerois mal.

Plus j'avance dans mes récits, moins j'y puis mettre d'ordre et de suite. L'agitation du reste de ma vie n'a plus laissé aux évènements le temps de s'arranger dans ma tête. Ils ont été trop nombreux, trop mêlés, trop désagréables pour pouvoir être narrés sans confusion. La seule impression forte qu'ils m'ont laissée est celle de l'horrible mystere qui couvre leur cause, et de l'état déplorable où ils m'ont réduit. Mon récit ne peut plus marcher qu'à l'aventure, et selon que les idées me reviendront à l'esprit. Je me rappelle que, dans le temps dont je parle, tout occupé de mes confessions, j'en parlois très imprudemment à tout le monde, n'imaginant pas même que personne eût intérêt, ni volonté, ni pouvoir, de mettre obstacle à cette entreprise; et, quand je l'aurois cru, je n'en aurois guere été plus discret, par l'impossibilité totale où je suis par mon naturel de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense. Cette entreprise connue fut, autant que j'en puis juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour m'expulser de la Suisse, et me livrer entre des mains qui m'empêchassent de l'exécuter.

J'en avois une autre, qui n'étoit guere vue de meilleur œil par ceux qui craignoient la premiere, c'étoit celle d'une édition générale de mes écrits. Cette édition me paroissoit nécessaire pour consta-

tous ceux des écrits portant mon nom qui étoient véritablement de moi, et mettre le public en état de les distinguer de ces écrits pseudonymes que mes ennemis me prêtoient pour me décréditer et m'avilir. Outre cela, cette édition étoit un moyen simple et honnête de m'assurer du pain; et c'étoit le seul; puisqu'ayant renoncé à faire des livres, mes mémoires ne pouvant paroître de mon vivant, ne gagnant pas un sou d'aucune autre maniere, et dépensant toujours, je voyois la fin de mes ressources dans celle du produit de mes derniers écrits. Cette raison m'avoit pressé de donner mon *Dictionnaire de musique* encore informe. Il m'avoit valu cent louis comptant et cent écus de rente viagere; mais encore devoit-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensoit annuellement plus de soixante, et cent écus de rente étoient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venoient incessamment fondre comme des étourneaux.

Il se présenta une compagnie de négociants de Neuchâtel pour l'entreprise de mon édition générale; et un imprimeur ou libraire de Lyon, appelé Reguillat, vint, je ne sais comment, se fourrer parmi eux pour la diriger. L'accord se fit sur un pied très raisonnable, et suffisant pour bien remplir mon objet. J'avois, tant en ouvrages imprimés qu'en pieces encore manuscrites, de quoi fournir six volumes in-quarto; je m'engageois de plus à veiller sur l'édition: au moyen de quoi ils devoient me faire une pension viagere de seize cents livres de France, et un présent de mille écus une fois payés.

Le traité étoit conclu, non encore signé, quand

les *Lettres écrites de la Montagne* parurent. La terrible explosion qui se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur, épouvanta la compagnie, et l'entreprise s'évanouit. Je comparerois l'effet de ce dernier ouvrage à celui de la *Lettre sur la musique françoise*, si cette lettre, en m'attirant la haine et m'exposant au péril, ne m'eût laissé du moins la considération et l'estime. Mais, après ce dernier ouvrage, on parut s'étonner, à Geneve et à Versailles, qu'il y eût quelque contrée au monde où l'on laissât respirer un monstre tel que moi. Le petit conseil, excité par le résident de France, et dirigé par le procureur-général, donna une déclaration sur mon ouvrage, par laquelle, avec les qualifications les plus atroces, il le déclare indigne d'être brûlé par le bourreau, et ajoute, avec une adresse qui tient du burlesque, qu'on ne peut, sans se déshonorer, y répondre, ni même en faire aucune mention. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir transcrire ici cette curieuse piece; mais malheureusement je ne l'ai pas, et ne m'en souviens exactement pas d'un seul mot. Je desire ardemment que quelqu'un de mes lecteurs, animé du zele de la vérité et de l'équité, veuille relire en entier les *Lettres écrites de la Montagne*: il sentira, j'ose le dire, la stoïque modération qui regne dans cet ouvrage, après les sensibles et cruels outrages dont on venoit à l'envi d'accabler l'auteur. Mais, ne pouvant répondre aux injures, parcequ'il n'y en avoit point, ni aux raisons, parcequ'elles étoient sans réponse, ils prirent le parti de paroître trop courroucés pour vouloir répondre; et il est vrai que, s'ils prenoient les arguments invincibles

pour des injures, ils devoient se sentir fort injuriés.

Les représentants, loin de faire aucune plainte sur cette odieuse déclaration, suivirent la route qu'elle leur traçoit : et, au lieu de faire trophée des *Lettres de la Montagne*, qu'ils voilerent pour s'en faire un bouclier, ils eurent la lâcheté de ne rendre ni honneur ni justice à cet ouvrage, ni le citer, ni le nommer, quoiqu'ils en tirassent tacitement tous leurs arguments, et que l'exactitude avec laquelle ils ont suivi le conseil par lequel finit cet ouvrage aît été la seule cause de leur salut et de leur victoire. Ils m'avoient imposé ce devoir, je l'avois rempli; j'avois jusqu'au bout servi la patrie et leur cause. Je les priai d'abandonner la mienne, et de ne songer qu'à eux dans leurs démêlés. Ils me prirent au mot, et je ne me suis plus mêlé de leurs affaires que pour les exhorter sans cesse à la paix, ne doutant pas que, s'ils s'obstinoient, ils ne fussent écrasés par la France. Cela n'est pas arrivé : j'en comprends la raison; mais ce n'est pas ici le lieu de la dire.

L'effet des *Lettres de la Montagne* à Neuchâtel fut d'abord très paisible. J'en envoyai un exemplaire à M. de Montmollin; il le reçut bien et le lut sans objection. Il étoit malade. Il me vint voir amicalement quand il fut rétabli, et ne me parla de rien. Cependant la rumeur commençoit; on brûla le livre je ne sais où. De Geneve, de Berne, et de Versailles peut-être, le foyer de l'effervescence passa bientôt à Neuchâtel, et sur-tout dans le Val-de-Travers, où, avant même que la classe eût fait aucun mouvement apparent, on avoit commencé d'ameuter le peuple par des pratiques souterraines. Je devois, j'ose le

dire, être aimé dans ce pays-là, comme je l'avois été dans tous ceux où j'avois vécu, versant les aumônes à pleines mains, ne laissant sans assistance aucun indigent autour de moi, ne refusant à personne aucun service que je pusse rendre et qui fût dans la justice, me familiarisant trop peut-être avec tout le monde, et me dérobant de tout mon pouvoir à toute distinction qui pût exciter la jalousie. Tout cela n'empêcha pas que le peuple, soulevé secrètement je ne sais par qui, ne s'animât contre moi par degrés jusqu'à la fureur, qu'il ne m'insultât publiquement en plein jour, non seulement dans la campagne et dans les chemins, mais en pleine rue. Ceux à qui j'avois fait le plus de bien étoient les plus acharnés, et des gens même à qui je continuois d'en faire, n'osant se montrer, excitoient les autres, et sembloient vouloir se venger ainsi de l'humiliation de m'être obligés. Montmollin paroissoit ne rien voir, et ne se montroit point encore. Mais comme on approchoit d'un temps de communion, il vint chez moi pour me conseiller de m'abstenir de m'y présenter, m'assurant que du reste il ne m'en vouloit point, et qu'il me laisseroit tranquille. Je trouvai le compliment bizarre; il me rappeloit la lettre de madame de Boufflers, et je ne pouvois concevoir à qui donc il importoit si fort que je communiasse ou non. Comme je regardois cette condescendance de ma part comme un acte de lâcheté, et que d'ailleurs je ne voulois pas donner au peuple ce nouveau prétexte de crier à l'impie, je refusai net le ministre, et il s'en retourna mécontent, me faisant entendre que je m'en repentirois.

Il ne pouvoit pas m'interdire la communion, de sa seule autorité : il falloit celle du consistoire qui m'avoit admis, et, tant que le consistoire n'avoit rien dit, je pouvois me présenter hardiment sans crainte de refus. Montmollin se fit donner commission par la classe de me citer au consistoire pour y rendre compte de ma foi, et de m'excommunier en cas de refus. Cette excommunication ne pouvoit se faire non plus que par le consistoire, et à la pluralité des voix. Mais les paysans qui, sous le nom d'*Anciens*, composoient cette assemblée, présidés et, comme on comprend bien, gouvernés par leur ministre ne devoient pas naturellement être d'un autre avis que le sien, principalement sur des matieres théologiques, qu'ils entendoient encore moins que lui. Je fus donc cité, et je résolus de comparoître.

Quelle circonstance heureuse, et quel triomphe pour moi, si j'avois su parler, et que j'eusse eu, pour ainsi dire, ma plume dans ma bouche! Avec quelle facilité, avec quelle supériorité, j'aurois terrassé ce pauvre ministre au milieu de ses six paysans! L'avidité de dominer ayant fait oublier au clergé protestant tous les principes de la réformation, je n'avois, pour l'y rappeler et le réduire au silence, qu'à commenter mes premieres lettres de la montagne, sur lesquelles ils avoient la bêtise de m'épiloguer. Mon texte étoit tout fait, je n'avois qu'à l'étendre, et mon homme étoit confondu. Je n'aurois pas été assez sot pour me tenir sur la défensive; il m'étoit aisé de devenir agresseur sans même qu'il s'en apperçût. Les prestolets de la classe, non

moins étourdis qu'ignorants, m'avoient mis eux-mêmes dans la position la plus heureuse que j'aurois pu desirer pour les écraser à plaisir. Mais quoi! il falloit parler, et parler sur-le-champ, trouver les idées, les mots, les tours, au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sang-froid, ne jamais me troubler un moment. Que pouvois-je espérer de moi, qui sentois si bien mon inaptitude à m'exprimer in-promptu? J'avois été réduit au silence le plus humiliant à Geneve, devant une assemblée toute en ma faveur, et déja résolue à tout approuver. Ici c'étoit tout le contraire: j'avois affaire à un tracassier qui mettoit l'astuce à la place du savoir, qui me tendroit cent pieges avant que j'en apperçusse un, et tout déterminé à me prendre en faute à quelque prix que ce fût. Plus j'examinai cette position, plus elle me parut périlleuse; et, sentant l'impossibilité de m'en tirer avec succès, j'imaginai un autre expédient. Je méditai un discours que je prononcerois devant le consistoire pour le récuser et me dispenser de répondre: la chose étoit très facile. J'écrivis ce discours, et je me mis à l'étudier par cœur avec une ardeur sans égale. Thérese se moquoit de moi en m'entendant répéter et marmotter incessamment les mêmes phrases pour tâcher de les fourrer dans ma tête. J'espérois tenir enfin mon discours; je savois que le châtelain, comme officier du prince, assisteroit au consistoire; que, malgré les manœuvres et les bouteilles de Montmollin, la plupart des anciens étoient bien disposés pour moi: j'avois en ma faveur la raison, la vérité,

la justice, la protection du roi, l'autorité du conseil d'état, les vœux de tous les bons patriotes, que l'affaire intéressoit; tout contribuoit à m'encourager.

La veille du jour marqué, je savois mon discours par cœur; je le récitai sans faute. Je le remémorai toute la nuit dans ma tête; le matin je ne le savois plus, j'hésite à chaque mot, je me trouble, je balbutie, ma tête se perd; enfin, presque au moment d'aller, le courage me manque totalement; je reste chez moi, et je prends le parti d'écrire au consistoire, en disant mes raisons à la hâte, et prétextant mes incommodités, qui véritablement, dans l'état où j'étois alors, m'auroient difficilement laissé soutenir la séance entiere.

Le ministre, embarrassé de ma lettre, remit l'affaire à une autre séance. Dans l'intervalle, il se donna, par lui-même et par ses créatures, mille mouvements pour séduire ceux des anciens qui, suivant les inspirations de leur conscience plutôt que les siennes, n'opinoient pas au gré de la classe et au sien. Quelque puissants que ses arguments, tous tirés de sa cave, dussent être pour ces sortes de gens, il n'en put gagner aucun autre que les deux ou trois qui lui étoient dévoués et qu'on appeloit ses ames damnées. L'officier du prince et le colonel Pury, qui se porta dans cette affaire avec beaucoup de zele, maintinrent les autres dans leur devoir; et quand ce Montmollin voulut procéder à l'excommunication, son consistoire, à la pluralité des voix, le refusa tout à plat. Réduit alors au dernier expédient d'ameuter la populace, il se mit, avec ses confreres et d'autres gens, à y travailler ouvertement, et avec

un tel succès, que, malgré les forts et fréquents rescrits du roi, malgré tous les ordres du conseil d'état, je fus enfin forcé de quitter le pays, pour ne pas exposer l'officier du prince à s'y faire assassiner lui-même en me défendant.

Je n'ai qu'un souvenir si confus de toute cette affaire, qu'il m'est impossible de mettre aucun ordre, aucune liaison, dans les idées qui m'en reviennent, et que je ne les puis rendre qu'éparses et isolées, comme elles se présentent à mon esprit. Je me rappelle qu'il y avoit eu avec la classe quelque espece de négociation, dont Montmollin avoit été l'entremetteur. Il avoit feint qu'on craignoit que, par mes écrits, je ne troublasse le repos du pays. Il m'avoit fait entendre que, si je m'engageois à ne plus écrire, on seroit coulant sur le passé. J'avois pris déja cet engagement avec moi-même; je ne balançai point à le prendre avec la classe, mais conditionnel, et seulement sur les matieres de religion. Il trouva le moyen d'avoir cet écrit à double. La condition ayant été rejetée, je redemandai mon écrit, il me rendit un des doubles, et garda l'autre, prétextant qu'il l'avoit égaré. Après cela, le peuple, ouvertement excité par les ministres, se moqua des rescrits du roi, des ordres du conseil d'état, et ne connut plus de frein. Je fus prêché en chaire, nommé l'antechrist, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. Mon habit d'Arménien servoit de renseignement à la populace: j'en sentois cruellement l'inconvénient; mais le quitter dans ces circonstances me sembloit une lâcheté: je ne pus m'y résoudre, et je me promenois tranquillement

dans le pays, avec mon cafetan et mon bonnet fourré ; entouré des huées de la canaille, et quelquefois de ses cailloux. Plusieurs fois, en passant devant des maisons, j'entendois dire à ceux qui les habitoient : « Apportez-moi mon fusil, que je lui tire dessus ». Je n'en allois pas plus vîte : ils n'en étoient que plus furieux ; mais ils s'en tinrent toujours aux menaces, du moins pour l'article des armes à feu.

Durant toute cette fermentation, je ne laissai pas d'avoir deux grands plaisirs, auxquels je fus bien sensible. Le premier fut de pouvoir faire un acte de reconnoissance par le canal de mylord-maréchal. Tous les honnêtes gens de Neuchâtel, indignés des traitements que j'essuyois, et des manœuvres dont j'étois la victime, avoient les ministres en exécration, sentant bien qu'ils suivoient des impulsions étrangeres, et qu'ils n'étoient que les satellites d'autres gens qui se cachoient en les faisant agir, et craignant que mon exemple ne tirât à conséquence pour l'établissement d'une véritable inquisition. Les magistrats, et sur-tout M. Meuron, qui avoit succédé à M. d'Ivernois dans la charge de procureur-général, faisoient tous leurs efforts pour me défendre. Le colonel Pury, quoique simple particulier, en fit davantage, et réussit mieux. Ce fut lui qui trouva le moyen de faire bouquer Montmollin dans son consitoire, en retenant les anciens dans leur devoir. Comme il avoit du crédit, il l'employa tant qu'il put pour arrêter la sédition ; mais il n'avoit que l'autorité des lois, de la justice, et de la raison, à opposer à celle de l'argent et du vin : la partie n'étoit pas égale, et, dans ce point Montmollin triom-

pha de lui. Cependant, sensible à ses soins et à son zele, j'aurois voulu pouvoir lui rendre bon office pour bon office, et m'acquitter avec lui de quelque façon. Je savois qu'il convoitoit fort une place de conseiller d'état; mais, s'étant mal conduit dans l'affaire du ministre Petitpierre, il étoit en disgrace à la cour et près du gouverneur. Je risquai pourtant d'écrire en sa faveur à mylord-maréchal; j'osai même parler de l'emploi qu'il desiroit, et si heureusement, que, contre l'attente de tout le monde, il lui fut presque aussitôt conféré par le roi. C'est ainsi que le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuoit à me ballotter d'un extrême à l'autre; et, tandis que la populace me couvroit de fange, je faisois un conseiller d'état.

Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille, qu'elle avoit menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours. A force d'attentions et de soins, elle avoit enfin surmonté ma longue répugnance; et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendoit toute l'amitié qu'elle m'avoit si long-temps témoignée. Je fus touché de ce voyage, sur-tout dans la circonstance où je me trouvois, et où j'avois grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignois qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevois de la populace, et j'aurois voulu lui en dérober le spectacle, pour ne pas contrister son cœur; mais cela ne me fut pas possible; et quoique sa présence contînt un peu les insolents

dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passoit dans les autres temps. Ce fut même durant son séjour chez moi que je commençai d'être attaqué de nuit dans ma propre habitation. Sa femme-de-chambre trouva ma fenêtre couverte un matin des pierres qu'on y avoit jetées pendant la nuit. Un banc très massif qui étoit dans la rue, à côté de ma porte, et fortement attaché, fut détaché, enlevé, et posé debout contre la porte; de sorte que, si l'on ne s'en fût apperçu, les premiers qui, pour sortir, auroient ouvert la porte d'entrée, devoient naturellement être assommés. Madame de Verdelin n'ignoroit rien de ce qui se passoit; car, outre ce qu'elle voyoit elle-même, son domestique, homme de confiance, étoit très répandu dans le village, y accostoit tout le monde, et on le vit même en conférence avec Montmollin. Cependant elle me parut ne faire aucune attention à rien de ce qui m'arrivoit, ne me parla ni de Montmollin ni de personne, et répondit peu de chose à ce que je lui en dis quelquefois: seulement, paroissant persuadée que le séjour de l'Angleterre me convenoit plus qu'aucun autre, elle me parla beaucoup de M. Hume, qui étoit alors à Paris, de son amitié pour moi, et du desir qu'il avoit de m'être utile dans son pays. Il est temps de dire quelque chose de ce M. Hume.

Il s'étoit acquis une grande réputation en France, et sur-tout parmi les encyclopédistes, par ses traités de commerce et de politique, et, en dernier lieu, par son *Histoire de la maison Stuard*, le seul de ses écrits dont j'avois lu quelque chose dans la traduc-

tion de l'abbé Prévôt. Faute d'avoir lu ses autres ouvrages, j'étois persuadé, sur ce qu'on m'avoit dit de lui, que M. Hume associoit une ame très républicaine aux paradoxes anglois en faveur du luxe. Sur cette opinion, je regardois toute son apologie de Charles premier comme un prodige d'impartialité, et j'avois une aussi grande idée de sa vertu que de son génie. Le desir de connoître cet homme rare et d'obtenir son amitié, avoit beaucoup augmenté les tentations de passer en Angleterre, que me donnoient les sollicitations de madame de Boufflers, intime amie de M. Hume. Arrivé en Suisse, j'y reçus de lui, par la voie de cette dame, une lettre extrêmement flatteuse, dans laquelle, aux plus grandes louanges sur mon génie, il joignoit l'invitation de passer en Angleterre, et l'offre de tout son crédit et de tous ses amis pour m'en rendre le séjour agréable. Je trouvai sur les lieux mylord-maréchal, le compatriote et l'ami de M. Hume, qui me confirma tout le bien que j'en pensois, et qui m'apprit même à son sujet une anecdote littéraire qui l'avoit beaucoup frappé, et qui me frappa de même. Vallace, qui avoit écrit contre Hume au sujet de la population des anciens, étoit absent tandis qu'on imprimoit son ouvrage. Hume se chargea de revoir les épreuves et de veiller à l'édition. Cette conduite étoit dans mon tour d'esprit. C'est ainsi que j'avois débité des copies à six sous piece, d'une chanson qu'on avoit faite contre moi. J'avois donc toute sorte de préjugés en faveur de Hume, quand madame de Verdelin vint me parler vivement de l'amitié qu'il disoit avoir pour moi, et de son empres-

sement à me faire les honneurs de l'Angleterre, car c'est ainsi qu'elle s'exprimoit. Elle me pressa beaucoup de profiter de ce zèle et d'écrire à M. Hume. Comme je n'avois pas naturellement de penchant pour l'Angleterre, et que je ne voulois prendre ce parti qu'à l'extrémité, je ne voulus ni écrire ni promettre; mais je la laissai la maîtresse de faire tout ce qu'elle jugeroit à propos pour maintenir Hume dans ses bonnes dispositions. En quittant Motiers, elle me laissa persuadé par tout ce qu'elle m'avoit dit de cet homme illustre, qu'il étoit de mes amis, et qu'elle étoit encore plus de ses amies.

Après son départ, Montmollin poussa ses manœuvres, et la populace ne connut plus de frein. Je continuois cependant à me promener tranquillement au milieu de ses huées; et le goût de la botanique, que j'avois commencé de prendre auprès du docteur d'Ivernois, donnant un nouvel intérêt à mes promenades, me faisoit parcourir le pays en herborisant, sans m'émouvoir des clameurs de toute cette canaille, dont ce sang-froid ne faisoit qu'irriter la fureur. Une des choses qui m'affecterent le plus fut de voir les familles de mes amis (1), ou des gens qui

(1) Cette fatalité avoit commencé dès mon séjour à Yverdon: car le banneret Roguin étant mort un an ou deux après mon départ de cette ville, le vieux papa Roguin eut la bonne foi de me marquer avec douleur qu'on avoit trouvé dans les papiers de son parent des preuves qu'il étoit entré dans le complot pour m'expulser d'Yverdon et de l'état de Berne. Cela prouvoit bien clairement que ce complot n'étoit pas, comme on vouloit le faire

portoient ce nom, entrer assez ouvertement dans la ligue de mes persécuteurs; comme les d'Ivernois, sans en excepter même le pere et le frere de mon Isabelle; Boy-de-la-Tour, parent de l'amie chez qui j'étois logé, et madame Girardier, sa belle-sœur. Ce Pierre Boy étoit si butor, si bête, et se comporta si brutalement que, pour ne pas me mettre en colere, je me permis de le plaisanter, et je fis, dans le goût du Petit Prophete, une petite brochure de quelques pages, intitulée, *la Vision de Pierre de la montagne, dit le Voyant,* dans laquelle je trouvai le moyen de tirer en même temps assez plaisamment sur les miracles, qui faisoient alors le grand prétexte de ma persécution. Du Peyrou fit imprimer à Geneve ce chiffon, qui n'eut dans le pays qu'un succès médiocre, les Neuchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentant guere le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine.

Je mis un peu plus de soin à un autre écrit du même temps, dont on trouvera le manuscrit parmi mes papiers, et dont il faut dire ici le sujet.

Dans la plus grande fureur des décrets et de la persécution, les Genevois s'étoient particuliérement signalés en criant haro de toute leur force, et

---

croire, une affaire de cagotisme, puisque le banneret Roguin, loin d'etre un devot, poussoit le matérialisme et l'incrédulité jusqu'a l'intolérance et au fanatisme. [Au reste, personne a Yverdon ne s'étoit si fort emparé de moi, ne m'avoit tant prodigué de caresses, de louanges, et de flatterie, que ledit banneret. Il suivoit fidèlement le plan chéri de mes persécuteurs.]

mon ami Vernes entre autres, avec une générosité vraiment théologique, choisit précisément ce temps-là pour publier contre moi des lettres ou il prétendoit prouver que je n'étois pas chrétien. Ces lettres, écrites avec un ton de suffisance, n'en étoient pas meilleures, quoiqu'on assurât que le naturaliste Bonnet y avoit mis la main: car ledit Bonnet, quoique matérialiste, ne laisse pas, sitôt qu'il s'agit de moi, d'être d'une orthodoxie très intolérante. Je ne fus assurément pas tenté de répondre à cet ouvrage; mais l'occasion s'étant présentée d'en dire un mot dans les Lettres de la montagne, j'y insérai une petite note assez dédaigneuse qui mit Vernes en fureur. Il remplit Geneve des cris de sa rage, et d'Ivernois me marqua qu'il ne se possédoit pas. Quelque temps après parut une feuille anonyme, qui sembloit écrite, au lieu d'encre, avec l'eau du Phlégéton. On m'accusoit hautement, dans cette lettre, d'avoir exposé mes enfants dans les rues, de traîner après moi une coureuse de corps-de-garde, d'être usé de débauche, pourri de vérole, et d'autres gentillesses du même ton. Il ne me fut pas difficile de reconnoître mon homme. Ma premiere idée, à la lecture de ce libelle, fut de mettre à son vrai prix tout ce qu'on appelle renommée et réputation parmi les hommes, en voyant traiter de coureur de bordel un homme qui n'y fut de sa vie, et dont le plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge, et en me voyant passer pour être pourri de vérole, moi qui, non seulement n'eus de mes jours la moindre atteinte d'aucun mal de cette espece, mais que des gens de l'art ont

même cru conformé de maniere à n'en pouvoir contracter. Tout bien pesé, je crus ne pouvoir mieux réfuter ce libelle qu'en le faisant imprimer dans la ville où j'avois vécu, et je l'envoyai à Duchesne pour le faire imprimer tel qu'il étoit, avec un avertissement où je nommois M. Vernes, et quelques courtes notes pour l'éclaircissement des faits. Non content d'avoir fait imprimer cette feuille, je l'envoyai à plusieurs personnes, et entre autres à M. le prince Louis de Wirtemberg, qui m'avoit fait des avances très honnêtes, et avec lequel j'étois alors en correspondance. Ce prince, du Peyrou, et d'autres, parurent douter que Vernes fût l'auteur du libelle, et me blâmerent de l'avoir nommé trop légèrement. Sur leurs représentations, le scrupule me prit, et j'écrivis à Duchesne de supprimer cette feuille. Guy m'écrivit l'avoir supprimée; je ne sais pas s'il l'a fait: je l'ai trouvé menteur en tant d'occasions que celle-là de plus ne seroit pas une merveille, et dès-lors j'étois enveloppé de ces profondes ténebres à travers lesquelles il m'est impossible de pénétrer aucune sorte de vérité.

M. Vernes supporta cette imputation avec une modération plus qu'étonnante dans un homme qui ne l'auroit pas méritée, après la fureur qu'il avoit montrée auparavant. Il m'écrivit deux ou trois lettres très mesurées, dont le but me parut être de tâcher de pénétrer par mes réponses, à quel point j'étois instruit, et si j'avois quelque preuve contre lui. Je lui fis deux réponses courtes, seches, dures dans le sens, mais sans malhonnêteté dans les termes, et dont il ne se fâcha point. A sa troisieme

lettre, voyant qu'il vouloit lier une espece de correspondance, je ne répondis plus : il me fit parler par d'Ivernois. Madame Cramer écrivit à du Peyrou qu'elle étoit sûre que le libelle n'étoit pas de Vernes. Tout cela n'ébranla point ma persuasion. Mais comme enfin je pouvois me tromper, et qu'en ce cas je devois à Vernes une réparation authentique, je lui fis dire par d'Ivernois que je la lui ferois telle qu'il en seroit content, s'il pouvoit m'indiquer le véritable auteur du libelle, ou me prouver du moins qu'il ne l'étoit pas. Je fis plus : sentant bien qu'après tout, s'il n'étoit pas coupable, je n'avois pas droit d'exiger qu'il me prouvât rien, je pris le parti d'écrire, dans un mémoire assez ample, les raisons de ma persuasion, et de les soumettre au jugement d'un arbitre que Vernes ne pût récuser. On ne devineroit pas quel fut cet arbitre? le conseil de Geneve. Je déclarai à la fin du mémoire que si, après l'avoir examiné et avoir fait les perquisitions qu'il jugeroit à propos, et qu'il étoit bien à portée de faire avec succès, le conseil prononçoit que M. Vernes n'étoit pas l'auteur du mémoire, dès l'instant je cesserois sincèrement de croire qu'il l'est, je partirois pour m'aller jeter à ses pieds, et lui demander pardon jusqu'à ce que je l'eusse obtenu. J'ose le dire, jamais mon zele ardent pour l'équité, jamais la droiture, la générosité de mon ame, jamais ma confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les cœurs, ne se montrerent plus pleinement, plus évidemment que dans ce sa e et touchant mémoire, où je prenois sans hésiter mes plus implacables ennemis pour arbitres suprêmes entre le ca-

lomniateur et moi. Je lus cet écrit à du Peyrou : il fut d'avis de le supprimer, et je le supprimai. Il me conseilla d'attendre les preuves que Vernes promettoit; je les attendis et je les attends encore : il me conseilla de me taire en attendant ; je me tus et me tairai le reste de ma vie, blâmé d'avoir chargé Vernes d'une imputation grave, fausse et sans preuve, quoique je reste intérieurement aussi persuadé, aussi convaincu qu'il est l'auteur du libelle, que je le suis de ma propre existence. Mon mémoire est entre les mains de M. du Peyrou. Si jamais il voit le jour, on y trouvera mes raisons, et l'on y connoîtra, je l'espere, l'ame de Jean-Jacques, que mes contemporains ont si peu voulu connoître.

Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements. Il m'est impossible de me rappeler nettement les détails de cette désagréable époque, mais on les trouvera dans la relation qu'en publia M. du Peyrou, et dont j'aurai à parler dans la suite.

Depuis le départ de madame de Verdelin, la fermentation devenoit plus vive, et malgré les rescrits réitérés du roi, malgré les ordres fréquents du conseil d'état, malgré les soins du châtelain et des magistrats du lieu, le peuple, me regardant tout de bon comme l'antechrist, et voyant toutes ses clameurs inutiles, paroissoit enfin vouloir en venir aux voies de fait; déja dans les chemins les cailloux, commençoient à rouler après moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre.

Enfin la nuit de la foire de Motiers, qui est au commencement de septembre, je fus attaqué dans ma maison, de maniere à mettre en danger la vie de ceux qui l'habitoient.

A minuit, j'entendis un grand bruit dans la galerie qui régnoit sur le derriere de la maison. Une grêle de cailloux lancés contre la fenêtre et la porte qui donnoient sur cette galerie y tomberent avec tant de fracas, que mon chien, qui couchoit dans la galerie et qui avoit commencé par aboyer, se tut de frayeur, et se sauva dans un coin, rongeant et grattant les planches pour tâcher de fuir. Je me leve au bruit, j'allois sortir de ma chambre pour passer dans la cuisine, quand un caillou, lancé d'une main vigoureuse, traversa la cuisine, après en avoir cassé la fenêtre, vint ouvrir la porte de ma chambre et tomber au pied de mon lit, de sorte que, si je m'étois pressé d'une seconde, j'avois le caillou dans l'estomac. Je jugeai que le bruit avoit été fait pour m'attirer, et le caillou lancé pour m'accueillir. Je saute dans la cuisine. Je trouve Thérese qui s'étoit aussi levée, et qui, toute tremblante, accouroit à moi. Nous nous rangeons contre un mur hors de la direction de la fenêtre, pour éviter l'atteinte des pierres, et délibérer sur ce que nous avions à faire : car sortir pour appeler du secours étoit le moyen de nous faire assommer. Heureusement la servante d'un vieux bon-homme qui logeoit au-dessous de moi, se leva au bruit, et courut appeler M. le châtelain dont nous étions porte-à-porte. Il saute de son lit, prend sa robe de chambre à la hâte, et vient à l'instant avec la garde, qui, à cause de

la foire, faisoit la ronde cette nuit-là, et se trouva tout à portée. Le châtelain vit le dégât avec un tel effroi qu'il en pâlit, et, à la vue des cailloux dont la galerie étoit pleine, il s'écria : Mon Dieu! c'est une carriere! En visitant le bas, on trouva que la porte d'une cour de derriere avoit été forcée, et qu'on avoit tenté de pénétrer dans la maison par la galerie. En recherchant pourquoi la garde n'avoit point apperçu ou empêché le désordre, il se trouva que ceux de Motiers s'étoient obstinés à vouloir faire cette garde hors de leur rang, quoique ce fût le tour d'un autre village.

Le lendemain le châtelain envoya son rapport au conseil d'état, qui, deux jours après, lui envoya l'ordre d'informer sur cette affaire, de promettre une récompense et le secret à ceux qui dénonceroient les coupables, et de mettre en attendant aux frais du prince, des gardes à ma maison et à celle du châtelain qui la touchoit. Le lendemain le colonel Pury, le procureur-général Meuron, le châtelain Martinet, le receveur Guyenet, le trésorier d'Ivernois et son pere, en un mot tout ce qu'il y avoit de gens distingués dans le pays vinrent me voir, et réunirent leurs sollicitations pour m'engager à céder à l'orage, et à sortir au moins pour un temps d'une paroisse où je ne pouvois plus vivre en sûreté ni avec honneur. Je m'apperçus même que le châtelain, effrayé des fureurs de ce peuple forcené, et craignant qu'elles ne s'étendissent jusqu'à lui, auroit été bien aise de m'en voir partir au plus vîte pour n'avoir plus l'embarras de m'y protéger, et pouvoir le quitter lui-même, comme il fit après

mon départ. Je cédai donc, et même avec peu de peine, car le spectacle de la haine du peuple me causoit un déchirement de cœur que je ne pouvois plus supporter.

J'avois plus d'une retraite à choisir. Depuis le retour de madame de Verdelin à Paris, elle m'avoit parlé dans plusieurs lettres d'un M. Walpole, qu'elle appeloit mylord, lequel, pris d'un grand zele en ma faveur, me proposoit dans une de ses terres un asile, dont elle me faisoit les descriptions les plus agréables, entrant, par rapport au logement et à la subsistance, dans des détails qui marquoient à quel point le dit mylord Walpole s'occupoit avec elle de ce projet. Mylord-maréchal m'avoit toujours conseillé l'Angleterre ou l'Ecosse, et m'y offroit aussi un asile dans ses terres; mais il m'en offroit un qui me tentoit beaucoup davantage à Potzdam, auprès de lui. Il venoit de me faire part d'un propos que le roi lui avoit tenu à mon sujet, et qui étoit une espece d'invitation de m'y rendre; et madame la duchesse de Saxe-Gotha comptoit si bien que je profiterois de cette invitation, qu'elle m'écrivit pour me presser d'aller la voir en passant, et de m'arrêter quelque temps auprès d'elle; mais j'avois un tel attachement pour la Suisse que je ne pouvois me résoudre à la quitter, tant qu'il me seroit possible d'y vivre, et je pris ce temps pour exécuter un projet dont j'étois occupé depuis quelques mois, et dont je n'ai pu parler encore pour ne pas couper le fil de mon récit.

Ce projet consistoit a m'aller établir à l'isle de Saint-Pierre, domaine de l'hôpital de Berne, au

milieu du lac de Bienne. Dans un pélerinage pédestre que j'avois fait l'été précédent avec du Peyrou, nous avions visité cette isle, et j'en avois été tellement enchanté que je n'avois cessé depuis ce temps-là de songer aux moyens d'y faire ma demeure. Le plus grand obstacle étoit que l'isle appartenoit aux Bernois, qui, trois ans auparavant, m'avoient vilainement chassé de chez eux; et, outre que ma fierté pâtissoit à retourner chez des gens qui m'avoient si mal reçu, j'avois lieu de craindre qu'ils ne me laissassent pas plus en repos dans cette isle qu'ils n'avoient fait à Yverdun. J'avois consulté là-dessus mylord-maréchal, qui, pensant comme moi, que les Bernois bien aises de me voir relégué dans cette petite isle et de m'y tenir en ôtage pour les écrits que je pourrois être tenté de faire, avoit fait sonder là-dessus les dispositions de leurs excellences par un M. Sturler, son ancien voisin de Colombier. M. Sturler s'adressa à plusieurs chefs de l'état, et, sur leur réponse, assura mylord que les Bernois, honteux de leur conduite, ne demandoient pas mieux que de me voir domicilié dans l'isle de Saint-Pierre, et de m'y laisser tranquille. Pour surcroît de précaution, avant de risquer de m'y transporter, je fis prendre de nouvelles informations par le colonel Chaillet, qui me confirma les mêmes choses, et le receveur de l'isle ayant eu de ses maîtres la permission de me loger, je crus ne rien risquer d'aller m'établir chez lui, avec l'agrément tacite tant du souverain que des propriétaires; car je ne pouvois pas espérer que messieurs de Berne reconnussent ouvertement l'injustice qu'ils m'avoient faite.

et péchassent ainsi contre la plus inviolable maxime de tous les souverains.

L'isle de Saint-Pierre, appelée à Neuchâtel l'isle de la Mothe, au milieu du lac de Bienne, a environ demi lieue de tour; mais dans ce petit espace elle fournit toutes les principales productions nécessaires à la vie. Elle a des champs, des prés, des vergers, des bois, des vignes; et le tout, à la faveur d'un terrain varié et montagneux, forme une distribution d'autant plus agréable que ses parties ne se découvrant pas toutes ensemble se font valoir mutuellement, et font estimer l'isle plus grande qu'elle n'est en effet. Une terrasse fort élevée forme la partie occidentale de l'isle qui regarde Gleresse et la bonne ville. On a planté cette terrasse d'une longue allée qu'on a coupée dans son milieu par un grand salon, où, durant les vendanges, on se rassemble les dimanches de tous les rivages voisins, pour danser et se réjouir. Il n'y a dans l'isle qu'une seule maison, mais vaste et commode, où loge le receveur, et située dans un enfoncement qui la tient à l'abri des vents.

A cinq ou six cents pas de l'isle, est, du côté du sud, une autre isle beaucoup plus petite, inculte et déserte, qui paroît avoir été détachée autrefois de la grande par les orages, et ne produit parmi ses graviers que des saules et des persicaires, mais où est cependant un tertre élevé, bien gazonné et très agréable. La forme de ce lac est un ovale presque régulier. Ses rives, moins riches que celles des lacs de Geneve et de Neuchâtel, ne laissent pas de former une assez belle décoration, sur-tout dans la par-

tie occidentale, qui est très peuplée, et bordée de vignes au pied d'une chaîne de montagnes, à-peu-près comme à Côte-Rotie, mais qui ne donnent pas d'aussi bon vin. On y trouve, en allant du sud au nord, le baillage de St.-Jean. la Bonne-ville, Bienne, et Nidau, à l'extrémité du lac; le tout entremêlé de villages très agréables.

Tel étoit l'asile que je m'étois ménagé, et où je résolus d'aller m'établir en quittant le Val-de-Travers (1). Ce choix étoit si conforme à mon goût pacifique, à mon humeur solitaire et paresseuse, que je le compte parmi les douces rêveries dont je me suis le plus vivement passionné. Il me sembloit que, dans cette isle, je serois plus séparé des hommes, plus à l'abri de leurs outrages, plus oublié d'eux, plus livré, en un mot, aux douceurs du désœuvrement et de la vie contemplative. J'aurois voulu être tellement confiné dans cette isle que je n'eusse plus de commerce avec les mortels; et il est certain que je pris toutes les mesures imaginables pour me soustraire, autant qu'il étoit possible, à la nécessité d'en entretenir.

---

(1) Il n'est peut-être pas inutile d'avertir que j'y laissois un ennemi particulier dans un M. du Terreaux, maire des Verrieres, en très médiocre estime dans le pays, mais qui a un frere, qu'on dit honnête homme, à Paris, dans les bureaux de M. de Saint-Florentin. Le maire l'étoit allé voir quelque temps avant mon aventure. [Les petites remarques de cette espece, qui par elles-mêmes ne sont rien, peuvent mener dans la suite à la découverte de bien des souterrains.]

Il s'agissoit de subsister ; et tant par la cherté des denrées que par la difficulté des transports, la subsistance est chere dans cette isle, où d'ailleurs on est à la discrétion du receveur. Cette difficulté fut levée par un arrangement que du Peyrou voulut bien prendre avec moi, en se substituant à la place de la compagnie qui avoit entrepris et abandonné mon édition générale. Je lui remis tous les matériaux de cette édition. J'en fis l'arrangement et la distribution. J'y joignis l'engagement de lui remettre les mémoires de ma vie, et je le fis dépositaire généralement de tous mes papiers, avec la condition expresse de n'en faire usage qu'après ma mort, ayant à cœur d'achever tranquillement ma carriere sans plus faire souvenir le public de moi. Au moyen de cela, la pension viagere qu'il se chargeoit de me payer suffisoit pour ma subsistance. Mylord-maréchal, ayant recouvré tous ses biens, m'en avoit offert une de douze cents francs, que j'avois acceptée en la réduisant à la moitié. Il m'en voulut envoyer le capital, que je refusai, par l'embarras de le placer. Il fit passer ce capital à du Peyrou entre les mains de qui il est resté, [et qui m'en paie la rente viagere sur le pied convenu avec le constituant.] Joignant donc mon traité avec du Peyrou, la pension de mylord-maréchal, dont les deux tiers étoient réversibles à Thérese après ma mort, et la rente de trois cents francs que j'avois sur Duchesne, je pouvois compter sur une subsistance honnête, et pour moi, et après moi pour Thérese, à qui je laissois sept cents francs de rente, tant de la pension de

Rey que de celle de Mylord-maréchal : ainsi je n'avois plus à craindre que le pain lui manquât non plus qu'à moi. Mais il étoit écrit que l'honneur m'ôteroit toutes les ressources que la fortune et mon travail mettroient à ma portée, et que je mourrois aussi pauvre que j'ai vécu. On jugera si, à moins d'être le dernier des infâmes, j'ai pu tenir des arrangements qu'on a toujours pris soin de me rendre ignominieux, en m'ôtant en même temps toute autre ressource, pour me forcer de consentir à mon déshonneur. Comment se douteroient-ils de mon choix en pareille alternative? Ils ont toujours jugé de mon cœur par les leurs.

En repos de ce côté, j'étois sans souci de tout autre. Quoique j'abandonnasse dans le monde le champ libre à mes ennemis, je laissois dans le noble enthousiame qui avoit dicté mes écrits, et dans la constante uniformité de mes principes, un témoignage de mon ame qui répondoit à celui que toute ma conduite rendoit de mon caractere. Je n'avois pas besoin d'une autre défense contre mes vils calomniateurs. Ils pouvoient peindre sous mon nom un autre homme, mais ils ne pouvoient tromper que ceux qui vouloient être trompés. Je pouvois leur donner ma vie à épiloguer d'un bout à l'autre, j'étois sûr qu'à travers mes fautes et mes foiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouveroit toujours un homme juste, bon, sans fiel et sans haine; prompt à reconnoître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui; cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et

douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.

Je prenois donc en quelque sorte congé de mon siecle et de mes contemporains, et je faisois mes adieux au monde, en me confinant dans cette isle pour le reste de mes jours; car telle étoit ma résolution, et c'étoit là que je comptois exécuter enfin le grand projet de cette vie oiseuse, auquel j'avois inutilement consacré jusqu'alors tout le peu d'activité que le ciel m'avoit départie. Cette isle alloit devenir pour moi celle de Papimanie, ce bienheureux pays où l'on dort;

On y fait plus, on n'y fait nulle chose.

Ce *plus* étoit tout pour moi, car depuis que j'ai perdu le sommeil, je l'ai peu regretté; l'oisiveté me suffit, et, pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe. L'âge des projets romanesques étant passé, et la fumée de la gloriole m'ayant plus étourdi que flatté, il ne me restoit plus pour derniere espérance, que de vivre sans gêne dans un loisir éternel. C'est la vie des bienheureux dans l'autre monde, et j'en faisois désormais mon bonheur suprême dans celui-ci.

Ceux qui me reprochent tant de contradictions ne manqueront pas ici de m'en reprocher encore une. J'ai dit que l'oisiveté des cercles me les rendoit insupportables, et me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. C'est pourtant ainsi que je suis; s'il y a là de la contradiction,

elle est du fait de la nature, et non pas du mien mais il y en a si peu, que c'est par-là précisément que je suis toujours moi. L'oisiveté des cercles est tuante, parcequ'elle est de nécessité : celle de la solitude est charmante, parcequ'elle est libre et de volonté. Dans une compagnie, il m'est cruel de ne rien faire, parceque j'y suis forcé. Il faut que je reste là cloué sur ma chaise ou debout, planté comme un piquet, sans remuer ni pied ni patte, n'osant ni courir, ni sauter, ni chanter, ni crier, ni gesticuler quand j'en ai envie, n'osant pas même rêver; ayant à la fois tout l'ennui de l'oisiveté et tout le tourment de la contrainte; obligé d'être attentif à toutes les sottises qui se disent et à tous les compliments qui se font, et de fatiguer incessamment ma Minerve pour ne pas manquer de placer à mon tour mon rébus et ma menterie. Et vous appelez cela de l'oisiveté! c'est un travail de forçat.

L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur dont la tête bat la campagne sitôt que ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper sans cesse à faire des riens; à commencer cent choses, et à n'en achever aucune; à aller et venir comme la tête me chante; à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures; à vouloir déraciner un rocher; à entreprendre sans crainte un travail de dix ans, et à l'abandonner au bout de dix minutes; à

muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vuide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là tantôt une fleur, et tantôt une autre, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt, parceque je les oubliois toujours, étoit de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui regne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déja quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature, qu' une admiration stupide et monotone. Ils ne voient rien en détail, parcequ'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder, et ils ne voient pas non plus l'ensemble, parcequ'ils n'ont aucune idée de cette chaine de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. J'étois, et mon défaut de mémoire me devoit tenir toujours dans cet heureux point d'en savoir assez peu pour que tout me fût nouveau, et assez pour

que tout me fût sensible. Les divers sols dans lesquels l'isle, quoique petite, étoit partagée m'offroient une suffisante variété de plantes pour l'étude ou plutôt l'amusement de toute ma vie. Je n'y voulois pas laisser un poil d'herbe sans un examen particulier, et je m'arrangeois déja pour faire avec un recueil immense d'observations curieuses la *Flora Petrinsularis.*

Je fis venir Thérese avec mes livres et mes effets. Nous nous mîmes en pension chez le receveur de l'isle. Sa femme avoit à Nidau des sœurs qui la venoient voir tour-à-tour, et qui faisoient à Thérese une compagnie. Je fis là l'essai d'une douce vie dans laquelle j'aurois voulu passer la mienne, et dont le goût que j'y pris ne servit qu'à me faire mieux sentir l'amertume de celle qui devoit si promptement y succéder.

J'ai toujours aimé l'eau passionnément, et sa vue me jette dans une rêverie délicieuse, quoique souvent sans objet déterminé. Je ne manquois point à mon lever, lorsqu'il faisoit beau, de courir humer sur la terrasse l'air salubre et frais du matin, et planer des yeux sur l'horizon de ce beau lac, dont les rives et les montagnes qui le bordent enchantoient ma vue. Je ne trouve point de plus digne hommage à la divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres, et ne s'exprime point par des actes développés. Je comprends comment les habitants des villes, qui ne voient que des murs et des rues, ont peu de foi, mais je ne puis comprendre comment des campagnards, et sur-tout des solitaires, peuvent n'en point avoir. Comment leur ame

ne s'éleve-t-elle par cent fois le jour avec extase à l'auteur des merveilles qui les frappent? Pour moi, c'est sur-tout à mon lever, affaissé par mes insomnies, qu'une longue habitude me porte à cette élévation de cœur qui n'impose point la fatigue de penser. Mais il faut pour cela que mes yeux soient frappés du ravissant spectacle de la nature. Dans ma chambre, je prie plus rarement et plus sèchement; mais à l'aspect d'un beau paysage, je me sens ému sans pouvoir dire de quoi. J'ai lu qu'un saint évêque, dans la visite de son diocese, trouva une vieille femme qui, pour toute priere, ne savoit dire que *O!* et il lui dit: Bonne mere, continuez de prier toujours ainsi; votre priere vaut mieux que les nôtres. Cette meilleure priere est aussi la mienne.

Après le déjeûné, je me hâtois d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, aspirant avec ardeur au moment de n'en plus écrire du tout. Je tracassois quelques moments autour de mes livres et papiers, pour les déballer et arranger plutôt que pour les lire; et cet arrangement, qui devenoit pour moi l'œuvre de Pénélope, me donnoit le plaisir de muser quelques moments, après quoi je m'en ennuyois et le quittois pour passer les trois ou quatre heures qui me restoient de la matinée à l'étude de la botanique, et sur-tout du système de Linnæus, pour lequel je pris une passion dont jamais je n'ai pu bien me guérir, même après en avoir senti le vuide. Ce grand observateur est à mon gré le seul avec Ludwig qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe; mais il l'a trop étudiée dans des herbiers et dans des jardins, et pas assez

dans la nature elle-même. Pour moi, qui prenois pour jardin l'isle entiere, sitôt que j'avois besoin de faire ou vérifier quelque observation, je courois dans les bois ou dans les prés, mon livre sous le bras: là, je me couchois par terre auprès de la plante en question; et cette méthode m'a beaucoup servi pour connoître les végétaux dans leur état naturel, avant qu'ils aient été cultivés et dénaturés par la main des hommes. On dit que Fagon, premier médecin de Louis XIV, qui nommoit et connoissoit parfaitement toutes les plantes du jardin royal, étoit d'une telle ignorance dans la campagne, qu'il n'y reconnoissoit plus rien. Je suis précisément le contraire. Je connois quelque chose à l'ouvrage de la nature, mais rien à celui du jardinier.

Pour les après-dînés, je les livrois totalement à mon humeur oiseuse et nonchalante, et à suivre sans regle l'impulsion du moment. Souvent, quand l'air étoit calme, j'allois immédiatement en sortant de table me jeter seul dans un petit bateau, que le receveur m'avoit appris à mener avec une seule rame; je m'avançois en pleine eau. Le moment où je dérivois me donnoit une joie qui alloit jusqu'au tressaillement, et dont il m'est impossible de dire ni de bien comprendre la cause, [si ce n'étoit peut-être une félicitation secrete d'être en cet état hors de l'atteinte des méchants.] J'errois ensuite seul dans ce lac, approchant quelquefois du rivage, mais n'y abordant jamais. Souvent laissant aller mon bateau tout-à-fait à la merci de l'air et de l'eau, je me livrois à des rêveries sans objet, et qui, pour être stupides, n'en étoient pas moins délicieuses. [Je m'écriois

par fois avec attendrissement : O nature ! O ma mere ! me voici sous ta seule garde ; il n'y a point ici d'homme adroit et fourbe qui s'interpose entre toi et moi. Je m'éloignois ainsi jusqu'à demi-lieue de terre ; j'aurois voulu que ce lac eût été l'océan.] Cependant, pour complaire à mon chien, qui n'aimoit pas autant que moi les stations sur l'eau, je suivois d'ordinaire un but de promenade, c'étoit d'aller débarquer à la petite isle, de m'y promener une heure ou deux, ou de m'étendre au sommet du tertre sur le gazon, pour m'assouvir du plaisir d'admirer le lac et ses environs, pour examiner et disséquer toutes les herbes qui se trouvoient à ma portée, et pour me bâtir, comme un autre Robinson, une demeure imaginaire dans cette petite isle. Je m'affectionnai fortement à cette butte. Quand j'y pouvois mener promener Thérese avec la receveuse et ses sœurs, comme j'étois fier d'être leur pilote et leur guide ! Nous y portâmes en pompe des lapins pour la peupler. Autre fête pour Jean-Jacques. Cette petite peuplade me rendit la petite isle encore plus intéressante. J'y allois plus souvent et avec plus de plaisir depuis ce temps-là, pour rechercher des traces du progrès des nouveaux habitants.

A ces amusements, j'en joignois un qui me rappeloit la douce vie des Charmettes, et auquel la saison m'invitoit particulièrement. C'étoit un détail de soins rustiques pour la récolte des légumes et des fruits, et que nous nous faisions une fête, Thérese et moi, de partager avec la receveuse et sa famille. Je me souviens qu'un Bernois, nommé M. Kirkebergher, m'étant venu voir, me trouva perché sur un

grand arbre, un sac attaché autour de ma ceinture, et déja si plein de pommes, que je ne pouvois plus me remuer. Je ne fus pas fâché de cette rencontre et de quelques autres pareilles. J'espérois que les Bernois, témoins de l'emploi de mes loisirs, ne songeroient plus à en troubler la tranquillité, et me laisseroient en paix dans ma solitude. J'aurois bien mieux aimé y être confiné par leur volonté que par la mienne : j'aurois été plus assuré de n'y point voir troubler mon repos.

Me voici encore réduit à l'un de ces aveux sur lesquels je suis sûr d'avance de l'incrédulité des lecteurs, obstinés à juger toujours de moi par eux-mêmes, quoiqu'ils aient été forcés de voir, dans tout le cours de ma vie, mille affections internes qui ne ressembloient point aux leurs. Ce qu'il y a de plus bizarre est qu'en me refusant tous les sentiments bons ou indifférents qu'ils n'ont pas, ils ne font aucune difficulté de m'en prêter de si mauvais qu'ils ne sauroient même entrer dans un cœur d'homme ; ils trouvent tout simple de me mettre en contradiction même avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut exister. Rien d'absurde ne leur paroît incroyable pourvu qu'il tende à me noircir ; ils ne s'arment d'incrédulité contre ce qui est extraordinaire que lorsqu'il n'est pas criminel.

Mais, quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins de rapporter fidelement ce que fut, fit, et pensa J. J. Rousseau, sans expliquer ni justifier la singularité de ses sentiments et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui. Je pris tant de goût à l'habitation de

l'isle de Saint-Pierre, et son séjour me convenoit si parfaitement, qu'à force d'inscrire tous mes desirs dans cette isle, je m'en fis un de n'en sortir jamais. Les visites que j'avois à rendre au voisinage, les courses qu'il me faudroit faire à Neuchâtel, à Bienne, à Yverdun, à Nidau, fatiguoient déja mon imagination; un jour à passer hors de l'isle me paroissoit retranché de mon bonheur; et sortir de l'enceinte de ce lac étoit pour moi sortir de mon élément. D'ailleurs l'expérience du passé m'avoit rendu craintif. Il suffisoit que quelque bien flattât mon cœur pour que je dusse m'attendre à le perdre, et l'ardent desir de finir mes jours dans cette isle étoit inséparable de la crainte d'être forcé d'en sortir. J'avois pris l'habitude d'aller les soirs m'asseoir sur la greve, sur-tout quand le lac étoit agité. Je sentois un plaisir singulier à voir les flots se briser à mes pieds; je m'en faisois l'image du tumulte du monde et de la paix de mon habitation, et je m'attendrissois quelquefois à cette douce idée, au point de sentir des larmes couler de mes yeux. Ce repos, dont je jouissois avec passion, n'étoit troublé que par l'inquiétude de le perdre; mais cette inquiétude alloit au point d'en altérer toute la douceur. Je sentois ma situation si précaire, que je n'osois y compter. Ah! que je changerois volontiers, me disois-je, la liberté de sortir d'ici, dont je ne me soucie point, avec l'assurance d'y pouvoir rester toujours! Au lieu de n'y être que par grace, que n'y suis-je par force! Ceux qui ne font que m'y souffrir peuvent à chaque instant m'en chasser; [et puis-je espérer que mes persécuteurs, m'y voyant heureux, m'y laissent

continuer de l'être?] Ah! c'est peu qu'on me permette d'y vivre, je voudrois qu'on m'y condamnât; et je voudrois être contraint d'y rester, pour ne l'être pas d'en sortir. Je jetois un œil d'envie sur l'heureux Micheli Ducret, qui, tranquille au château d'Arberg, n'avoit eu qu'à vouloir être heureux pour l'être. Enfin, à force de me livrer à ces réflexions, et aux pressentiments inquiétants des nouveaux orages toujours prêts à fondre sur moi, j'en vins à desirer, mais avec une ardeur incroyable, qu'au lieu de tolérer seulement mon habitation dans cette isle, on me la donnât pour prison perpétuelle; et je puis jurer que s'il n'eût tenu qu'à moi de m'y faire condamner je l'aurois fait avec la plus grande joie, préférant mille fois la nécessité d'y passer le reste de ma vie au danger d'en être expulsé.

Cette crainte ne demeura pas long-temps vaine: au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre de M. le bailli de Nidau, dans le gouvernement duquel étoit l'isle de Saint Pierre, par laquelle il m'intimoit, de la part de leurs excellences, l'ordre de sortir de l'isle et de leurs états. Je crus rêver en la lisant. Rien de moins naturel, rien de moins raisonnable, de moins prévu même, qu'un pareil ordre; car j'avois plutôt regardé mes secrets pressentiments comme les inquiétudes d'un homme effarouché par ses malheurs, que comme une prévoyance qui pût avoir le moindre fondement. Les mesures que j'avois prises pour m'assurer de l'agrément tacite du souverain, la tranquillité avec laquelle on m'avoit laissé faire mon établissement,

les visites de plusieurs Bernois, et du bailli de Nidau lui-même, qui m'avoit comblé d'amitié et de prévenances, la rigueur de la saison, dans laquelle il étoit barbare d'expulser un homme infirme, tout me fit croire, avec beaucoup de gens, qu'il y avoit quelque mal-entendu dans cet ordre, et que les mal-intentionnés avoient pris exprès le temps des vendanges et de l'infréquence du sénat pour me porter brusqnement ce coup.

Si j'avois écouté ma premiere indignation, je serois parti sur le champ. Mais ou aller? Que devenir à l'entrée de l'hiver, sans but, sans préparatif, sans conducteur, sans voiture? A moins de laisser tout à l'abandon, mes papiers, mes effets, toutes mes affaires, il me falloit un temps pour y pourvoir, et il n'étoit pas dit dans l'ordre si on m'en laissoit ou non. La continuité des malheurs commençoit d'altérer mon courage. Pour la premiere fois je sentis ma fierté naturelle fléchir sous le joug de la nécessité; et, malgré les murmures de mon cœur, il fallut m'abaisser à demander un délai. C'étoit à M. de Graffenried, qui m'avoit envoyé l'ordre, que je m'adressai pour le faire interprèter. Sa lettre portoit une très vive improbation de ce même ordre, qu'il ne m'intimoit qu'avec le plus vif regret: et les témoignages de douleur et d'estime dont elle étoit remplie me sembloient autant d'invitations bien douces de lui parler à cœur ouvert; je le fis. Je ne doutois pas même que ma lettre ne fît ouvrir les yeux à ces hommes iniques sur leur barbarie, et que, si l'on ne revoquoit pas un ordre si cruel, on ne m'accordât du moins un délai raisonnable et peut-

être l'hiver entier, pour me préparer à la retraite et pour en choisir le lieu.

En attendant la réponse, je me mis à réfléchir sur ma situation et à délibérer sur le parti que j'avois à prendre. Je vis tant de difficultés de toutes parts, le chagrin m'avoit si fort affecté, et ma santé en ce moment étoit si mauvaise, que je me laissai tout-à-fait abattre, et que l'effet de mon découragement fut de m'ôter le peu de ressources qui pouvoient me rester dans l'esprit, pour tirer le meilleur parti possible de ma triste situation. En quelque asyle que je pusse me réfugier, je ne pouvois me soustraire à aucune des deux manieres qu'on avoit prises de m'expulser. L'une en soulevant contre moi la populace par des manœuvres souterraines; l'autre en me chassant à force ouverte, sans en dire aucune raison. Je ne pouvois donc compter sur aucune retraite assurée, à moins de l'aller chercher plus loin que mes forces et la saison ne sembloient me le permettre. Tout cela me ramenant à l'idée dont je venois de m'occuper, j'osai desirer et proposer qu'on voulût plutôt disposer de moi dans une captivité perpétuelle, que de me faire errer incessamment sur la terre en m'expulsant successivement de tous les asyles que j'aurois choisis. Deux jours apres ma premiere lettre, j'en écrivis une seconde à M. de Graffenried, pour le prier d'en faire la proposition à leurs excellences. La réponse de Berne à l'une et à l'autre fut un ordre conçu dans les termes les plus durs de sortir de l'isle et de tout le territoire médiat et immédiat, dans l'espace de vingt-quatre heures, et de n'y rentrer jamais, sous les plus grièves peines.

Ce moment fut affreux. Je me suis trouvé souvent dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. Mais ce qui m'affligea le plus fut d'être forcé de renoncer au projet qui m'avoit fait desirer de passer l'hiver dans l'isle. Il est temps de rapporter l'anecdote fatale qui a mis le comble à mes désastres, et qui a entraîné dans ma ruine un peuple infortuné, dont les naissantes vertus promettoient deja d'égaler un jour celles de Sparte et de Rome.

J'avois parlé des Corses dans le *Contrat social* comme d'un peuple neuf, le seul de l'Europe qui ne fût pas usé pour la législation; et j'avois marqué la grande espérance qu'on devoit avoir d'un tel peuple, s'il avoit le bonheur de trouver un sage instituteur. Mon ouvrage fut lu par quelques Corses qui furent sensibles à la maniere dont je parlois d'eux, et le cas où ils se trouvoient de travailler à l'établissement de leur républiqne fit songer à leurs chefs à me demander mes idées sur cet important ouvrage. Un M. Buttafuoco, d'une des premieres familles du pays, et capitaine en France dans Royal-Italien, m'écrivit à ce sujet plusieurs lettres, et me fournit beaucoup de pieces que je lui avois demandées pour me mettre au fait de l'histoire de la nation et de l'état du pays. M. Paoli m'écrivit aussi plusieurs fois; et, quoique je sentisse une pareille entreprise au-dessus de mes forces, je crus ne pouvoir les refuser pour concourir à une si grande et belle œuvre, lorsque j'aurois pris toutes les instructions dont j'avois besoin pour cela. Ce fut dans ce sens que je répondis à l'un et à l'autre, et cette correspondance continua jusqu'à mon départ.

Précisément dans le même temps j'appris que la France envoyoit des troupes en Corse, et qu'elle avoit fait un traité avec les Génois. Ce traité, cet envoi de troupes, m'inquiéterent: et, sans m'imaginer encore avoir aucun rapport à tout cela, je jugeois impossible et ridicule de travailler à un ouvrage qui demande un aussi profond repos que l'institution d'un peuple, au moment où il alloit peut-être être subjugué. Je ne cachai pas mes inquiétudes à M. Buttafuoco, qui me rassura par la certitude que s'il y avoit dans ce traité des choses contraires à la liberté de sa nation, un aussi bon citoyen que lui ne resteroit pas, comme il faisoit, au service de France. En effet, son zele pour la législation des Corses, et ses étroites liaisons avec M. Paoli, ne pouvoient me laisser aucun soupçon sur son compte; et quand j'appris qu'il faisoit de fréquents voyages à Versailles et à Fontainebleau, et qu'il avoit des relations avec M. de Choiseul, je n'en conclus autre chose sinon qu'il avoit sur les véritables intentions de la cour de France des sûretés qu'il me laissoit entendre, mais sur lesquelles il ne vouloit pas s'expliquer ouvertement par lettres.

Tout cela me rassuroit en partie. Cependant, ne comprenant rien à cet envoi de troupes françoises, et ne pouvant raisonnablement penser qu'elles fussent là pour protéger la liberté des Corses, qu'ils étoient bien en état de se défendre seuls contre les Génois, je ne pouvois me tranquilliser parfaitement, ni me mêler tout de bon de la législation proposée, jusqu'à ce que j'eusse des preuves solides que tout cela n'étoit pas un jeu pour se moquer de moi.

J'aurois extrêmement desiré une entrevue avec M. Buttafuoco ; c'étoit le seul moyen d'en tirer les éclaircissements dont j'avois besoin. Il me la fit espérer un moment, et je l'attendois avec la plus grande impatience. Pour lui, je ne sais s'il en avoit véritablement le projet; mais, quand il l'auroit eu, mes désastres m'auroient empêché d'en profiter.

Plus je méditois sur l'entreprise proposée, plus j'avançois dans l'examen des pieces que j'avois reçues, et plus je sentois la nécessité d'étudier de près, et le peuple qu'il s'agissoit d'instituer, et le sol qu'il habitoit, et tous les rapports par lesquels il lui falloit approprier cette institution. Je sentis qu'il m'étoit impossible d'acquérir de loin toutes les lumieres nécessaires pour me guider. Je l'écrivis à M. Buttafuoco ; il le sentit lui-même : et si je ne formai pas précisément la résolution de passer en Corse, je m'occupai beaucoup des moyens de faire ce voyage. J'en parlai à M. Dastier, qui ayant autrefois servi dans cette isle, sous M. de Maillebois, devoit la connoître. Il n'épargna rien pour me détourner de ce dessein ; et j'avoue que la peinture affreuse qu'il me fit des Corses et de leur pays refroidit beaucoup le desir que j'avois d'aller vivre au milieu d'eux.

Mais quand les persécutions de Motiers me firent songer à quitter la Suisse, ce desir se ranima par l'espoir de trouver enfin chez ces insulaires le repos qu'on ne me laissoit nulle part. Une chose seulement m'effarouchoit sur ce voyage ; c'étoit l'inaptitude et l'aversion que j'eus toujours pour la vie active à laquelle j'allois être condamné. Fait pour méditer à loisir dans la solitude, je ne l'étois point pour par-

ler, agir, traiter d'affaires avec les hommes. La nature, qui m'avoit donné le premier talent, m'avoit refusé l'autre. Cependant je sentois que, même sans prendre part directement aux affaires publiques, je serois nécessité, sitôt que je serois en Corse, de me livrer à l'empressement du peuple, et de conférer très souvent avec les chefs. L'objet même de mon voyage exigeoit qu'au lieu de chercher la retraite, je cherchasse, au sein de la nation, les lumieres dont j'avois besoin. Il étoit clair que je ne pourrois plus disposer de moi-même, et qu'entraîné malgré moi dans un tourbillon pour lequel je n'étois point né, j'y menerois une vie toute contraire à mon goût, et ne m'y montrerois qu'à mon désavantage. Je prévoyois que, soutenant mal par ma présence l'opinion de capacité qu'avoient pu leur donner mes livres, je me décréditerois chez les Corses, et perdrois, autant à leur préjudice qu'au mien, la confiance qu'ils m'avoient donnée, et sans laquelle je ne pouvois faire avec succès l'œuvre qu'ils attendoient de moi. J'étois sûr qu'en sortant ainsi de ma sphere, je leur deviendrois inutile, et me rendrois malheureux.

Tourmenté, battu d'orages de toute espece, fatigué de voyages et de persécutions depuis plusieurs années, je sentois vivement le besoin du repos, dont mes barbares ennemis s'étoient fait un jeu de me priver; je soupirois apres cette aimable oisiveté, après cette douce quiétude d'esprit et de corps que j'avois tant convoitée, et à laquelle, revenu des chimeres de l'amour et de l'amitié, mon cœur bornoit sa félicité suprême. Je n'envisageois qu'avec

effroi les travaux que j'allois entreprendre, la vie tumultueuse à laquelle j'allois me livrer; et si la grandeur, la beauté, l'utilité de l'objet animoient mon courage, l'impossibilité de payer de ma personne avec succès me l'ôtoient absolument. Vingt ans de méditation profonde à part moi m'auroient moins coûté que six mois d'une vie active au milieu des hommes et des affaires, et certain d'y mal réussir.

Je m'avisai d'un expédient qui me parut propre à tout concilier. Poursuivi dans tous mes refuges par les menées souterraines de mes secrets persécuteurs, et ne voyant plus que la Corse où je pusse espérer, pour mes vieux jours, le repos qu'ils ne vouloient me laisser nulle part, je résolus de m'y rendre avec les directions de Buttafuoco, aussitôt que j'en aurois la possibilité, mais, pour y vivre tranquille, de renoncer, du moins en apparence, au travail de la législation, et de me borner, pour payer en quelque sorte à mes hôtes leur hospitalité, à écrire sur les lieux leur histoire, sauf à prendre sans bruit les instructions nécessaires pour leur devenir plus utile apres le départ des troupes françoises, si je voyois jour à y réussir. En commençant ainsi par ne m'engager à rien, j'espérois être en état de méditer en secret et plus à mon aise un plan qui pût leur convenir, et cela sans renoncer beaucoup à ma chere solitude, ni prendre un genre de vie qui me mettoit au supplice, et dont je n'avois pas le talent.

Mais ce voyage dans ma situation n'étoit pas une chose aisée à exécuter. A la maniere dont M. Dastier m'avoit parlé de la Corse, je n'y devois trouver

des plus simples commodités de la vie que celles que j'y porterois : linge, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, il falloit tout porter avec soi. Pour m'y transplanter avec ma gouvernante, il falloit franchir les Alpes, et, dans un trajet de deux cents lieues, traîner à ma suite tout un bagage; il falloit trouver le passage libre à travers les états de plusieurs souverains, et, sur le ton donné par toute l'Europe, je devois naturellement m'attendre, après mes malheurs, à trouver partout des obstacles et à voir chacun se faire un honneur de m'accabler de quelque nouvelle disgrace, et violer avec moi tous les droits des gens et de l'humanité. Les frais immenses, les fatigues, les risques d'un pareil voyage, m'obligeoient d'en prévoir d'avance et d'en bien peser toutes les difficultés. L'idée de me trouver enfin seul, sans ressource, et loin de toutes mes connoissances, à la merci de ce peuple féroce et demi sauvage, tel que me le dépeignoit M. Dastier, étoit bien propre à me faire rêver sur une résolution pareille avant de l'exécuter. Je desirai passionnément une entrevue avec Buttafuoco pour conférer avec lui sur tout cela; et comme il m'en avoit donné l'espérance, j'attendois qu'il la remplît pour prendre tout-à-fait mon parti.

Tandis que je balançois ainsi, vinrent les persécutions de Motiers, qui me forcerent à la retraite. Je n'étois pas prêt pour un long voyage, bien moins encore pour celui de Corse. J'attendois des nouvelles de Buttafuoco; je me réfugiai dans l'isle de Saint-Pierre, d'où je fus chassé à l'entrée de l'hiver, comme j'ai dit ci devant. Les Alpes couvertes de

neige rendoient alors pour moi cette émigration impraticable, [sur-tout avec la précipitation qu'on me prescrivoit.] Il est vrai que l'extravagance d'un pareil ordre le rendoit impossible à exécuter : car du milieu de cette solitude enfermée au milieu des eaux, n'ayant que vingt-quatre heures depuis l'intimation de l'ordre pour me préparer au départ, pour trouver bateaux et voitures pour sortir de l'isle et de tout le territoire; quand j'aurois eu des ailes, j'aurois eu peine à pouvoir obéir. Je l'écrivis à M. le bailli de Nidau, en répondant à sa lettre; et je m'empressai de sortir de ce pays d'iniquité. Voilà comment il fallut renoncer à mon projet chéri. N'ayant pu, dans mon decouragement, obtenir qu'on disposât de moi, sur l'invitation de mylord-maréchal, je me déterminai pour le voyage de Berlin, laissant Thérese hiverner à l'isle de S.-Pierre, avec mes effets et mes livres, et mettant mes papiers en dépôt dans les mains de M. du Peyrou. [Je fis une telle diligence (1), que, dès le lendemain matin, je partis de l'isle et me rendis à Bienne encore avant midi. Peu s'en fallut que je n'y terminasse mon voyage par un incident dont le récit ne doit pas être omis.

---

(1) Tout ce qui est enfermé entre deux crochets, depuis ces mots : « Je fis une telle diligence, etc. », jusqu'à ceux-ci : « marquant mon nouveau désastre », ne se trouve point dans le manuscrit autographe, dans lequel, après ces mots : « dans les mains de M. du Peyrou », on lit de suite ceux-ci (de la page 170), « On verra dans ma troisieme partie, etc. »

Sitôt que le bruit s'étoit répandu que j'avois ordre de quitter mon asile, j'eus une affluence de visites du voisinage, et sur-tout de Bernois qui venoient avec la plus détestable fausseté me flagorner, m'adoucir, et me protester qu'on avoit pris le moment des vacances et de l'infréquence du sénat pour minuter et m'intimer cet ordre, contre lequel, disoient-ils, tout le Deux-cent étoit indigné. Parmi ce tas de consolateurs, il en vint quelques uns de la ville de Bienne, petit état libre enclavé dans celui de Berne, et entre autres un jeune homme, appelé Wildremet, dont la famille tenoit le premier rang, et avoit le principal crédit dans cette petite ville. Wildremet me conjura vivement, au nom de ses concitoyens, de choisir ma retraite au milieu d'eux, m'assurant qu'ils desiroient avec empressement de m'y recevoir, qu'ils se feroient une gloire et un devoir de m'y faire oublier les persécutions que j'avois souffertes, que je n'avois à craindre chez eux aucune influence des Bernois, que Bienne étoit une ville libre, qui ne recevoit des lois de personne, et que tous les citoyens étoient unanimement déterminés à n'écouter aucune sollicitation qui me fût contraire.

Wildremet, voyant qu'il ne m'ébranloit pas, se fit appuyer de plusieurs autres personnes, tant de Bienne et des environs que de Berne même, et entre autres, du même Kirkebergher, dont j'ai parlé, qui m'avoit recherché depuis ma retraite en Suisse, et que ses talents et ses principes me rendoient intéressant. Mais des sollicitations moins prévues et plus prépondérantes furent celles de M. Barthès,

secrétaire d'ambassade de France, qui vint me voir avec Wildremet, m'exhorta fort de me rendre à son invitation, et m'étonna par l'intérêt vif et tendre qu'il paroissoit prendre à moi. Je ne connoissois point du tout M. Barthès; cependant je le voyois mettre à ses discours la chaleur, le zele de l'amitié; et je voyois qu'il lui tenoit véritablement au cœur de me persuader de m'établir à Bienne. Il me fit l'éloge le plus pompeux de cette ville et de ses habitants, avec lesquels il se montroit si intimement lié, qu'il les appela plusieurs fois devant moi ses patrons et ses peres.

Cette démarche de Barthès me dérouta dans toutes mes conjectures. J'avois toujours soupçonné M. de Choiseul d'être l'auteur caché de toutes les persécutions que j'éprouvois en Suisse. La conduite du résident de France à Geneve, celle de l'ambassadeur à Soleure, ne confirmoient que trop ces soupçons; je voyois la France influer en secret sur tout ce qui m'arrivoit à Berne, à Geneve, à Neuchâtel; et je ne croyois avoir en France aucun ennemi puissant que le seul duc de Choiseul. Que pouvois-je donc penser de la visite de Barthès, et du tendre intérêt qu'il paroissoit prendre à mon sort? Mes malheurs n'avoient pas encore détruit cette confiance naturelle à mon cœur, et l'expérience ne m'avoit pas encore appris à voir par-tout des embûches sous les caresses. Je cherchois avec surprise la raison de cette bienveillance de Barthès; je n'étois pas assez sot pour croire qu'il fît cette démarche de son chef: j'y voyois une publicité, et même une affectation qui marquoit une intention cachée; et j'étois bien éloi-

gne d'avoir jamais trouvé dans tous ces petits agents subalternes cette intrépidité généreuse qui, dans un poste semblable, avoit souvent fait bouillonner mon cœur.

J'avois autrefois un peu connu le chevalier de Beauteville chez M. de Luxembourg; il m'avoit témoigné quelque bienveillance; depuis son ambassade, il m'avoit encore donné quelques signes de souvenir, et m'avoit même fait inviter à l'aller voir à Soleure: invitation dont, sans m'y rendre, j'avois été touché, n'ayant pas accoutumé d'être traité si honnêtement par les gens en place. Je présumai que M. de Beauteville, forcé de suivre ses instructions en ce qui regardoit les affaires de Geneve, me plaignant cependant dans mes malheurs, m'avoit ménagé, par des soins particuliers, cet asile de Bienne pour y pouvoir vivre tranquille sous ses auspices. Je fus sensible à cette attention, mais sans en vouloir profiter; et, déterminé tout-à-fait au voyage de Berlin, j'aspirois avec ardeur au moment de rejoindre mylord-maréchal, persuadé que ce n'étoit plus qu'auprès de lui que je trouverois un vrai repos et un bonheur durable.

A mon départ de l'isle, Kirkebergher m'accompagna jusqu'à Bienne. J'y trouvai Wildremet et quelques autres Biennois qui m'attendoient à la descente du bateau. Nous dînâmes tous ensemble à l'auberge; et, en y arrivant, mon premier soin fut de faire chercher une chaise, voulant partir dès le lendemain matin. Pendant le dîner, ces messieurs reprirent leurs instances pour me retenir parmi eux, et cela avec tant de chaleur et des protestations

si touchantes que, malgré toutes mes résolutions, mon cœur, qui n'a jamais su résister aux caresses, se laissa émouvoir aux leurs: sitôt qu'ils me virent ébranlé, ils redoublerent si bien leurs efforts, qu'enfin je me laissai vaincre, et consentis de rester à Bienne, au moins jusqu'au printemps prochain.

Aussitôt Wildremet se pressa de me pourvoir d'un logement, et me vanta comme une trouvaille une vilaine petite chambre sur un derriere au troisieme étage, donnant sur une cour, où j'avois pour régal l'étalage des peaux puantes d'un chamoiseur. Mon hôte étoit un petit homme de basse mine et passablement frippon, que j'appris le lendemain être débauché, joueur et en fort mauvais prédicament dans le quartier; il n'avoit ni femme, ni enfants, ni domestiques; et tristement reclus dans ma chambre solitaire, j'étois, dans le plus riant pays du monde, logé de maniere à périr de mélancolie en peu de jours. Ce qui m'affecta le plus, malgré tout ce qu'on m'avoit dit de l'empressement des habitants à me recevoir, fut de n'appercevoir, en passant dans les rues, rien d'honnête envers moi dans leurs manières, ni d'obligeant dans leurs regards. J'étois pourtant tout déterminé à rester là, quand j'appris, vis, et sentis même dès le jour suivant qu'il y avoit dans la ville une fermentation terrible à mon égard; plusieurs empressés vinrent obligeamment m'avertir qu'on devoit dès le lendemain me signifier, le plus durement qu'on pourroit, un ordre de sortir sur-le-champ de l'état, c'est-à-dire de la ville. Je n'avois personne à qui me confier; tous ceux qui m'avoient retenu s'étoient éparpillés. Wildremet avoit dispa-

ru, je n'entendis plus parler de Barthès, et il ne parut pas que sa recommandation m'eût mis en grande faveur auprès des patrons et des peres qu'il s'étoit donnés devant moi. Un M. de Vau-Travers, Bernois, qui avoit une jolie maison proche la ville, m'y offrit cependant un asile, espérant, me dit-il, que j'y pourrois éviter d'être lapidé. L'avantage ne me parut pas assez flatteur pour me tenter de prolonger mon séjour chez ce peuple hospitalier.

Cependant ayant perdu trois jours à ce retard, j'avois déja passé de beaucoup les vingt-quatre heures que les Bernois m'avoient données pour sortir de tous leurs états, et je ne laissois pas, connoissant leur dureté, d'être en quelque peine sur la maniere dont ils me les laisseroient traverser, quand M. le bailli de Nidau vint tout à propos me tirer d'embarras. Comme il avoit hautement improuvé le violent procédé de leurs excellences, il crut dans sa générosité me devoir un témoignage public qu'il n'y prenoit aucune part, et ne craignit pas de sortir de son bailliage pour venir me faire une visite à Bienne. Il vint la veille de mon départ; et loin de venir incognito, il affecta même du cérémonial, vint in fiocchi dans son carrosse avec son secrétaire, et m'apporta un passe-port en son nom, pour traverser l'état de Berne à mon aise et sans crainte d'être inquiété. La visite me toucha plus que le passe-port. Je n'y aurois guere été moins sensible quand elle auroit eu pour objet un autre que moi. Je ne connois rien de si puissant sur mon cœur qu'un acte de courage fait à propos en faveur du foible injustement opprimé.

Enfin, après m'être avec peine procuré une chaise, je partis le lendemain matin de cette terre homicide, avant l'arrivée de la députation dont on devoit m'honorer, avant même d'avoir pu revoir Thérese, à qui j'avois marqué de me venir joindre, quand j'avois cru m'arrêter à Bienne, et que j'eus à peine le temps de contremander par un mot de lettre, en lui marquant mon nouveau désastre.] On verra dans ma troisieme partie, si jamais j'ai la force de l'écrire, comment, croyant partir pour Berlin, je partis en effet pour l'Angleterre; et comment les deux dames qui vouloient disposer de moi et de ma réputation, après m'avoir à force d'intrigues chassé de la Suisse, où je n'étois pas assez en leur puissance, parvinrent enfin à me livrer à leur ami.

[J'ajoutai ce qui suit dans la lecture que je fis de cet écrit à monsieur et à madame la comtesse d'Egmont, à M. le prince Pignatelli, à madame la marquise de Mesmes, et à M. le marquis de Juigné.

« J'ai dit la vérité; si quelqu'un sait des choses « contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles « mille fois prouvées, il sait des mensonges et des « impostures; et, s'il refuse de les approfondir et « de les éclaircir avec moi, tandis que je suis en vie, « il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je « déclare hautement et sans crainte: Quiconque, « même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses « propres yeux mon naturel, mon caractere, mes « mœurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitu- « des, et pourra me croire un mal-honnête homme, « est lui-même un homme à étouffer. »

J'achevai ainsi ma lecture, et tout le monde se tut. Madame d'Egmont fut la seule qui me parut émue; elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite, et garda le silence ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.]

FIN DU DOUZIEME ET DERNIER LIVRE.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES NOMS ET DES MATIERES
CONTENUS
DANS LES QUATRE VOLUMES
DES CONFESSIONS.

A.

(1) Ce nom est remplacé dans cette édition par celui de Lagarde.

B.

C.

E.

F.

G.

H.

I.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

V.

FIN DE LA TABLE DES MATIERES
ET DU TOME IV.

